



Bulletin Officiel

N°6432 Mercredi 08 Septembre 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021

3

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

4

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

5

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

6

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

AMI ASSURANCES

8

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES

BH BANK SUBORDONNE 2021-02

14

TUNISIE LEASING ET FACTORING – TLF 2021 SUBORDONNE

22

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne (MISE A JOUR EN DATE DU 03/05/2021)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

- CITY CARS
- SOCIETE MAGASIN GENERAL

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE SFAX -SORITS-
- SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

ANNEXE VI

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2021

- AMEN PREMIERE SICAV
- SICAV AMEN

ANNEXE VII

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- FCP AL IMTIEZ
- FCP KOUNOUZ
- FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2021**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social :11, Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister **le Jeudi 09 Septembre 2021 à 10 Heures** à l'Hôtel Barcelo Concorde Berges du Lac Tunis, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2020.
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2020.
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice.
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2020 du Groupe ALKIMIA.
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.
- 7- Affectation du résultat net de l'exercice 2020.
- 8- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'AGO sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Projet de résolution à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 09 septembre 2021.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve celui du Conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2020.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du Groupe ALKIMIA arrêtés au 31.12.2020.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2020.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2020 à DT et la rémunération des Membres du Comité permanent d'audit à DT.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le :

* Résultat net de l'exercice 2020 (34 875 253,966 DT)

comme suit:

* Amortissements différés (2 443 495,592 DT)

* Report à nouveau..... (32 431 758,374 DT)

SEPTIEME RESOLUTION :

Conformément à l'article 16 des Statuts et compte tenu de la structure actuelle du capital social, les Actionnaires approuvent le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une période de 3 (trois) ans à partir de l'exercice 2021 (ces fonctions prenant fin le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023) et décident une nouvelle composition du Conseil d'Administration, comprenant 11 Administrateurs, comme suit:

- Monsieur Ali MHIRI Administrateur
- Groupe Chimique Tunisien 4 (quatre) postes d'Administrateur
- Société IMER 3 (trois) postes d'Administrateur
- Groupe DRISS 2 (deux) postes d'Administrateur
- Groupe CARTE 1 (un) poste d'Administrateur

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.

2021- AS -1065

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021. Il doit être, également, accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société AMI Assurances

*Société Anonyme au capital de 40 983 736 dinars divisé en 40 983 736 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées*

Siège social : Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis

1. Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « AMI Assurances » réunie le **25/12/2020** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **46 408 054D** pour le porter de **40 983 736D** à **87 391 790D** par l'émission de **46 408 054** actions nouvelles de nominal **1D** à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée:

1. d'offrir les actions non souscrites au public
2. de limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts (3/4) au moins de l'augmentation du capital proposée.

2. But de l'émission

L'augmentation de capital, objet du présent prospectus, s'insère dans le cadre de la régularisation de la situation des capitaux propres et du respect des dispositions de l'article **388** du Code des Sociétés Commerciales. En effet, l'application de l'article 388 sera réalisée à travers la mise en place d'une restructuration financière permettant d'équilibrer les capitaux propres de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2020, indique que la Société a enregistré un bénéfice net de **624 641 DT** au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qu'à cette date, ses capitaux propres sont négatifs de **(64 124 657) DT**.

A cet effet, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) qui sera réalisée courant le dernier trimestre 2021, et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission).

Il convient de noter que l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) prévoit que : « L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de... ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes».

Or, il appert de ce qui précède que l'augmentation de capital envisagée par la société « AMI Assurances » ne permet pas de résorber le montant total des pertes cumulées figurant au niveau des capitaux propres, ni à régulariser la situation des fonds propres au regard des dispositions de l'article 388 sus visé.

Partant de ce fait, la société AMI Assurances s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.

3. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de **46 408 054D** par souscription en numéraire et émission de **46 408 054** actions nouvelles.

Nombre d'actions à émettre : 46 408 054 actions

Valeur nominale des actions : 1 dinar

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

3.1. PRIX D'EMISSION

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **2D**, soit **1D** de valeur nominale et **1D** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

3.2. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « AMI Assurances » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

3.3. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

3.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **(77)** actions nouvelles pour **(68)** actions anciennes, et ce du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus¹

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions nouvelles non souscrites seront mises à la disposition du public et ce du **18/10/2021 au 22/10/2021** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit **34 806 041** actions).

3.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « AMI Assurances » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2D**, soit **1D** représentant la valeur nominale de l'action et **1D** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **03 045 175 0321 000012 72** ouvert sur les livres de la BNA conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

3.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON TITRES CONTRE ESPECES

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant un bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/10/2021 à 16h** à Maxula Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Maxula Bourse), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

3.7. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Maxula Bourse, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

3.8. MODE DE PLACEMENT

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **40 983 736** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2. Régime de négociabilité: Les actions sont librement négociables.

4.3. Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4. MARCHE DES TITRES

Depuis le **10/12/2014**, les actions AMI Assurances sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 75 du Règlement Général de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

4.5. COTATION DES TITRES

4.5.1. Cotation en bourse des actions anciennes

Les **40 983 736** actions anciennes composant le capital actuel de la société « AMI Assurances » seront négociées sur le marché hors cote de la Bourse à partir du **22/09/2021**, droits de souscription détachés.

4.5.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **46 408 054** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

4.5.3. Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus²
Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

4.6. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

4.7. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « TN0007680051 » durant la période de souscription préférentielle, soit du **22/09/2021 au 14/10/2021**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680069** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Maxula Bourse – Intermédiaire en bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N° 21-1059 en date du 30 Août 2021, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société AMI Assurances (*Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*), de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse (Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD Les Berges du lac 1053 Tunis), Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Léman, Centre Nawrez 1053 Les Berges du lac, Tunis), sur le site internet du CMF : www.cmf.tn, sur le site de BNA Capitaux: www.bnacapitaux.com.tn et sur le site de Maxula Bourse: www.maxulabourse.com.tn

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« BH BANK Subordonné 2021-02 »**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BH BANK réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 150 MDT sur une période maximale de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 27/08/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars selon les conditions suivantes :

- Catégorie A : 5 ans dont 1 année de grâce au taux variable de TMM+2,55% ;
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux variable de TMM+2,70% ;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 9,10% ;
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce au taux variable de TMM+2,90%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « BH BANK subordonné 2021-2 » est d'un montant de 50 000 000 dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars, divisé en 700 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **20/09/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **19/10/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29/10/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **20/09/2021** aux guichets de la **BH INVEST**, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3^{ème} Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

But de l'émission

Le but de la présente émission est de :

- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Satisfaire les demandes de la clientèle en matière de crédit et réaliser les objectifs prévus ;
- Respecter les nouvelles décisions énoncées par la Banque Centrale en matière de gestion des risques (risques opérationnels et risque de marché) ;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation du Business Plan ;
- Renforcer les ressources stables de la banque pour aboutir à un ratio de liquidité supérieur à 90% ;
- Financer le budget d'investissement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « BH BANK Subordonné 2021-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire BH INVEST.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **19/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A de 5 ans dont 1 année de grâce

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans In Fine

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,70%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de **9,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **19 octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, pour le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un quart de la valeur nominale, soit 25 DT par obligation à partir de la deuxième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories C et D feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **19 octobre** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le remboursement en capital aura lieu le **19/10/2026**.

Pour la catégorie C et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,10%** l'an pour la catégorie C.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,863% pour la catégorie A, de 9,013% pour la catégorie B et de 9,213% pour la catégorie D. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,55%** pour la catégorie A, de **2,70%** pour la catégorie B et de **2,90%** pour la catégorie D et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt subordonné:

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» sont émises selon 4 catégories :

- une catégorie A sur une durée de vie totale de 5 ans dont une année de grâce ;
- une catégorie B sur une durée de vie totale de 5 ans In Fine ;
- une catégorie C sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce ;
- une catégorie D sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3,5 ans** pour la catégorie **A** et de **5 ans** pour les catégories **B, C** et **D**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **4,174 années** pour la catégorie **C**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/2021 sous le n°21-00. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Notation de la banque :

Le 03/06/2021, l'agence de notation STANDARDS&POOR'S a révisé à la baisse les notes à long et court terme de la banque soit "CCC+" à long terme, "C." à court terme et des perspectives d'avenir "stables".

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et

les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de BH INVEST, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3^{ème} Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (**5 000 dinars**) sans que ce montant n'excède mille dinars (**3 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées à la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BH BANK Subordonné 2021-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

A fin août 2021, il existe 7 emprunts obligataires émis par la BH BANK (6 cotés et 1 non encore coté) sur le marché obligataire de la cote de la BVMT.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, BH BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BH INVEST » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BH BANK Subordonné 2021-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

BH BANK s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné «BH BANK Subordonné 2021-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

• **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

• **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

• **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «BH BANK Subordonné 2021-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2021 sous le numéro 21-1060, du document de référence « BH BANK 2021 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2021 sous le numéro 21-003. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021, pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BH BANK, 18 Avenue Mohamed V, 1080 Tunis, BH INVEST, Immeuble BH Assurance – Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed – 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis, , tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états les financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activités relatifs au 3^{ème} trimestre 2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « TLF 2021 Subordonné »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné «**TLF 2021-Subordonné**» d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable, et entre 9,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,80% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION
Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » est d'un montant de 15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **14/09/2021** et clôturées au plus tard le **28/10/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/11/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **14/09/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2021 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/10/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées « **TLF 2021 Subordonné** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 9,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/10/2026**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/10/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,80%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,313%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » sont émises sur une durée de **5 ans**.

• **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,666 années**.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11 août 2021 sous le numéro 21/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **20 juillet 2021**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **25 août 2021**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt obligataire subordonné) ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 30 août 2021 sous le numéro **21-1058**, du document de référence « **TLF 2021** » enregistré par le CMF en date du **11/08/2021** sous le n°**21-002**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

2021- AS -1056

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	205,627	205,657		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	140,667	140,688		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	117,467	117,482		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	126,121	126,144		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	122,791	122,806		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	121,985	122,005		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	117,978	117,993		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,871	47,876		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,294	34,300		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	116,315	116,358		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,140	18,142		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	129,039	129,049		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,189	1,189		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	123,362	123,370		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,976	11,977		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	172,871	172,898		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,937	11,938		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	98,383	98,401		
19	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		100,225	100,242		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
20	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,916	1,918		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
21	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	65,108	65,115		
22	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	137,338	137,159		
23	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	109,326	109,050		
24	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	109,390	109,406		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	142,023	141,737		
26	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	540,073	539,279		
27	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	136,642	136,571		
28	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	174,378	174,439		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	97,521	97,707		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	129,701	129,578		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	174,025	173,308		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	153,428	152,582		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,502	23,451		
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,350	90,038		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2234,620	2238,939		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	131,007	131,224		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	219,895	220,989		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,013	3,048		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,704	2,723		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,144	65,975		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,323	1,315		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,305	1,306		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,251	1,247		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,233	1,228		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	112,156	113,056		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
50	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1142,671	1242,942	1238,710		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,388	13,484		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,576	10,630		
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,371	10,567		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
54	UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	90,938	90,692		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	108,152	108,166
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	100,168	100,181
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	111,388	111,404
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,293	103,308

59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	105,032	105,051
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	108,083	108,099
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,694	104,710
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,844	101,858
63	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,370	102,378
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	105,267	105,283
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	107,082	107,100
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,757	104,767
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,959	103,970
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,685	103,700
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,100	103,112
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,358	102,374
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,834	105,841
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,934	102,951
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,355	101,370
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,072	106,085
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,941	101,952
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	108,006	108,023
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,508	104,525
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	107,025	107,045
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,770	108,847
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,993	65,928
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	96,482	96,223
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,947	17,940
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,927	295,096
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2334,340	2332,368
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	69,917	69,651
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,021	54,923
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,422	106,417
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,868	11,868
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,129	15,096
90	ATTLJARI FCP CEA	ATTLJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,268	16,287
91	ATTLJARI FCP DYNAMIQUE	ATTLJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,219	14,223
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,161	144,168
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,713	9,688
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,414	99,835
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	79,236	79,257
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	79,554	79,597
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	101,206	101,055
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	95,223	94,984
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,724	10,736
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	105,491	105,184
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	152,117	151,701
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	109,530	108,339
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,463	119,279
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	122,371	122,284
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	193,460	194,582
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,637	178,766
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,955	171,800
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,250	23,368
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	139,903	141,636
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,928	157,499
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5502,235	5515,282
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	91,845	91,363
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4652,624	4675,355
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,471	10,495
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	167,390	167,574
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11178,418	11222,764
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	125,071	124,231

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeubles Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

CITY CARS

Siège Social : 31 Rue des usines Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI et Mr Fehmi LAOURINE.

BILAN
Arrêté au 30 juin 2021
(Exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	30-juin-21	30-juin-20	31-déc.-20
Actifs non courants				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles	A - 1	648 164	588 086	648 164
Moins : amortissements		592 677	573 197	579 210
		55 487	14 889	68 954
Immobilisations corporelles	A - 2	19 325 425	18 908 990	19 091 894
Moins : amortissements		5 488 663	4 518 280	5 013 274
		13 836 762	14 390 710	14 078 620
Immobilisations financières	A - 3	11 505 600	6 805 600	8 505 600
Moins : provisions		-	-	-
		11 505 600	6 805 600	8 505 600
Total des actifs immobilisés		25 397 849	21 211 199	22 653 174
Autres actifs non courants		-	-	-
Moins : provisions		-	-	-
		-	-	-
Total des actifs non courants		25 397 849	21 211 199	22 653 174
<i>Actifs courants</i>				
Stocks	A - 4	45 841 769	41 300 888	22 934 817
Moins : provisions		52 216	49 113	46 958
		45 789 553	41 251 775	22 887 859
Clients et comptes rattachés	A - 5	40 365 401	24 573 080	26 079 655
Moins : provisions		40 603	40 603	40 603
		40 324 798	24 532 478	26 039 052
Autres actifs courants	A - 6	11 655 901	2 282 742	75 991
Placements & autres actifs financiers	A - 7	51 592 744	22 832 925	49 385 741
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	27 536 868	12 634 363	17 025 201
Total des actifs courants		176 899 864	103 534 284	115 413 844
TOTAL DES ACTIFS		202 297 713	124 745 483	138 067 018

BILAN

Arrêté au 30 juin 2021

(Exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	30-juin-21	30-juin-20	31-déc.-20
Capitaux propres				
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	8 800 000	2 350 000	5 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	(112 595)	(37 595)	(75 095)
Résultats reportés	CP - 4	10 785 167	22 246 664	7 996 664
<i>Total capitaux propres avant résultat</i>		37 472 572	42 559 069	31 721 569
Résultat de l'exercice		16 586 662	7 770 330	20 728 502
<i>Total capitaux propres avant affectation du résultat</i>		54 059 234	50 329 399	52 450 071
Passifs				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts		-	-	-
Autres passifs financiers		-	-	-
Provisions	P - 1	1 135 947	749 371	1 042 884
<i>Total des passifs non courants</i>		1 135 947	749 371	1 042 884
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	121 255 902	54 464 803	77 566 240
Autres passifs courants	P - 3	25 724 840	19 201 910	7 007 823
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 4	121 790	-	-
<i>Total des passifs courants</i>		147 102 532	73 666 712	84 574 063
Total des passifs		148 238 479	74 416 084	85 616 947
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		202 297 713	124 745 483	138 067 018

ETAT DE RESULTAT - MODELE AUTORISE

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2021

(Exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	Période close le 30-juin-21	30-juin-20	Exercice clos le 31-déc.-20
Produits d'exploitation				
Revenus	R - 1	160 060 007	91 686 997	228 885 302
Autres produits d'exploitation	R - 2	223 437	195 937	419 444
Total des produits d'exploitation		160 283 444	91 882 934	229 304 746
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises consommées	R - 3	134 079 799	78 123 834	192 726 532
Charges de personnel	R - 4	1 505 341	1 283 072	2 899 644
Dotations aux amortissements & aux provisions	R - 5	605 921	528 335	1 342 605
Autres charges d'exploitation	R - 6	2 070 187	1 732 441	3 941 117
Total des charges d'exploitation		138 261 248	81 667 683	200 909 898
Résultat d'exploitation		22 022 196	10 215 251	28 394 848
Charges financières nettes	R - 7	(149 386)	841 973	785 112
Produits des placements	R - 8	3 614 327	2 515 797	3 576 574
Autres gains ordinaires	R - 9	5 513	-	-
Autres pertes ordinaires	R - 10	333 771	101 682	207 046
Résultat des activités ordinaires avant impôt		25 457 651	11 787 393	30 979 264
Impôt sur les bénéfices	R - 11	8 870 989	4 017 063	10 250 762
Résultat des activités ordinaires après impôt		16 586 662	7 770 330	20 728 502
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		16 586 662	7 770 330	20 728 502
Effets des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		16 586 662	7 770 330	20 728 502

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE - MODELE AUTORISE

Période allant du 1er janvier au 30 juin 2021

(Exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	Période close le		Exercice clos le
		30-juin-21	30-juin-20	31-déc.-20
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		16 586 662	7 770 330	20 728 502
Ajustements pour :				
* Dotation aux amortissements et aux provisions		605 921	528 335	1 342 605
* Quote-part subvention d'investissement		(37 500)	(37 500)	(75 000)
* Variation des :				-
Stocks	TR - 1	(22 906 952)	5 157 530	23 523 601
Créances	TR - 2	(14 285 745)	(12 863 673)	(14 370 248)
Autres actifs	TR - 3	(11 579 911)	(1 336 063)	850 320
Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	47 470 896	(7 688 238)	3 190 293
Intérêts courus		(107 003)	(17 552)	-
* Incidences des variations des taux de change		(10 291)	(10 389)	(12 100)
* Plus ou moins-value de cession		(5 513)	-	-
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		15 730 564	(8 497 220)	35 177 973
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. corporelles		(293 978)	(232 144)	(415 586)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. incorporelles		-	(349)	(60 427)
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles		43 000	-	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. financières		(3 000 000)	(3 000 000)	(5 000 000)
Encaissement provenant de la cession d'immob. financières		-	-	100 000
Encaissements provenant des subventions		-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(3 250 978)	(3 232 493)	(5 376 013)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(10 792 546)
Encaissements provenant des subventions		-	-	-
Remboursement d'emprunts		-	-	-
Encaissement provenant d'emprunt		-	-	-
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-	-
Décaissements affectés à des modifications comptables		-	-	-
Rachat action propres		-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-	-	(10 792 546)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		10 291	10 389	12 100
Variation de trésorerie		12 489 877	(11 719 324)	19 021 514
Trésorerie au début de l'exercice		66 075 201	47 053 687	47 053 687
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		78 565 078	35 334 363	66 075 201

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

I - Présentation de la Société

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, qui fait appel public à l'épargne, régie par le code des sociétés commerciales.

La société est entrée en exploitation le 7 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque coréenne KIA.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (AGE du 10 Juin 2016).

Le capital social de la société était de 250.000 TND lors de la création de la société le 28 Août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 TND de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 TND suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 TND décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 16 Avril 2010, à 13.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 29 Novembre 2012 et à 18.000.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 30 Mai 2019.

Le siège social de la société a été transféré au 31, Rue des Usines Z.I Kheireddine – La Goulette par AGE du 10 Juin 2016.

La comptabilité de la société est informatisée. Elle est exprimée en dinars Tunisiens.

L'année commerciale de la société correspond à l'année civile administrative, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

II- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens.

III- Opérations en monnaies étrangères

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 Décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce conformément à la norme tunisienne N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IV - Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers intermédiaires arrêtées au 30 Juin 2021, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

V - Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers intermédiaires ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de comptabilité d'engagement
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de l'entité
- Convention de réalisation des revenus
- Convention de l'objectivité
- Convention de l'information complète
- Convention de l'importance relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021 couvrent la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 Juin 2021.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

• Construction en dur	5%
• Construction légère	10%
• Matériel et Outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureau	20%
• AAI Généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 TND, sont amortis intégralement.

2 - Stocks

Les stocks de la société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechanges et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 – Provisions sur stock pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la société City Cars, tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce

4 – Provisions sur créances clients

La société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la société City Cars est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange et des services après ventes. Ils sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'état.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement (conformément à la norme 12 du Système Comptable des Entreprises).

8 - Comptabilisation de l'opération de rachat et revente de la société de ses propres actions

La comptabilisation par la société de l'opération de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément à la norme comptable N°02 du Système Comptable des Entreprises :

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au complément d'apport, et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit par déduction du complément d'apport, soit par déduction du reliquat des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VI – Régime fiscal

La société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la société City Cars a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 7 Juin 2010 et ce jusqu'au 31/12/2017.

Pour l'exercice 2018 la société est soumise à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1 %, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi N°2017-66 de la 18/12/2017 portant loi de finances 2018.

A partir de l'exercice 2019, le taux d'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur de concessionnaires automobile majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2 % relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020).

VII – Notes explicatives sur les différents postes des états financiers

Notes relatives aux postes de bilan :

A - 1 Immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2021, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 55.487 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Logiciels Informatiques	648 164	588 086	648 164
Amortissement Logiciels Informatiques	(592 677)	(573 197)	(579 210)
TOTAL NET	55 487	14 889	68 954

A - 2 Immobilisations corporelles

Au 30 juin 2021, les immobilisations corporelles se sont élevées en brut à 19.325.425 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Terrain	5 987 852	5 987 852	5 987 852
Construction en dur	7 430 887	7 430 887	7 430 887
Construction légère	746 342	746 342	746 342
Matériel et Outillage 15%	683 490	669 422	679 635
Matériel et Outillage 10%	124 413	124 413	124 413
Agen, Aménagements Install, Générales Tunis	254 524	247 775	254 524
Agen, Aménagements Install, Générales Kram	628 711	521 685	558 862
Matériel de Transport de personnes	1 121 780	872 570	987 550
Mobiliers et Matériels de Bureau	408 430	389 863	398 114
Matériel Informatique	464 182	443 367	448 901
Construction sur sol d'autrui Tunis	1 474 814	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT	19 325 425	18 908 990	19 091 894

Au 30 Juin 2021, les amortissements cumulés ont totalisé 5.488.663 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Amt Matériel et Outillage 15%	521 990	433 017	478 724
Amt Matériel et Outillage 10%	64 280	51 839	58 059
Amt Construction en dur	1 919 646	1 548 101	1 733 874
Amt Construction légère	385 610	310 976	348 293
Amt Agen, Aména, Install, Générales Tunis	221 024	207 865	214 471
Amt Agen, Aména, Install, Générales kram	200 262	143 019	170 608
Amt Matériel de Transport de personnes	533 412	338 852	437 607
Amt Mobiliers et Matériels de Bureau	373 114	315 423	350 678
Amt Matériel Informatique	425 077	398 682	413 583
Amt Construction sur sol d'autrui Tunis	844 248	770 507	807 377
TOTAL	5 488 663	4 518 280	5 013 274

Au 30 Juin 2021, les acquisitions en immobilisations corporelles ont atteint, 289.761 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage 15%	3 855
Agen, Aménagements, Install, Générales kram	69 850
Matériel de Transport de personnes	190 460
Mobiliers et Matériels de Bureau	10 316
Matériel Informatique	15 280
TOTAL BRUT	289 761

A - 3 Immobilisations financières

Au 30 Juin 2021, les immobilisations financières ont atteint 11.505.600 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Titres de participation (1)	9 499 500	6 499 500	6 499 500
Emprunt obligataire BNA 2018	200 000	300 000	200 000
Emprunt obligataire BNA 2020	800 000	-	800 000
Emprunt obligataire ATB 2020	1 000 000	-	1 000 000
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100	6 100
Total Provisions Immobilisations financières	-	-	-
TOTAL NET	11 505 600	6 805 600	8 505 600

(1) : Ci-dessous le détail des titres de participation :

Désignations	Nb de Titres	Valeur unitaire	Coût total	%
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya agricole	300 000	10	3 000 000	30,00%
Fonds de capital-risque (géré par Tawasol investment SICAR)			1 000 000	
Green SICAR	300 000	10	3 000 000	75,00%
TOTAL			9 499 500	

A - 4 Stocks

Au 30 Juin 2021, la valeur nette des stocks a atteint 45.789.553 dinars, contre 41.251.775 dinars au 30 juin 2020. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Stock véhicules neufs	20 405 885	35 188 677	10 765 206
Stock véhicules neufs en transit	25 147 911	5 816 737	11 916 922
Stock pièces de rechange	97 233	129 207	144 137
Stock lubrifiants	42 000	15 985	25 620
Stock peintures	31 324	55 952	44 070
Stock des travaux encours	117 416	94 330	38 862
TOTAL BRUT	45 841 769	41 300 888	22 934 817
Provision pour dépréciation des stocks PR	52 216	49 113	46 958
TOTAL NET	45 789 553	41 251 775	22 887 859

A - 5 Clients & comptes rattachés

Au 30 juin 2021, le solde des comptes clients et comptes rattachés a atteint en net, 40.324.798 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Clients, Administrations publiques	545 746	831 730	644 714
Clients, Sociétés	2 535 085	2 243 805	1 142 422
Clients, Loueurs	1 540 785	340 993	167 059
Clients, Particuliers	3 485 627	4 483 294	1 552 454
Clients, Groupe	4 371	144 003	322 490
Clients, Atelier & Magasin	685 103	482 941	935 735
Clients, Effets à recevoir	31 524 177	16 001 285	21 269 633
Clients, douteux et litigieux	40 603	40 603	40 603
Clients, chèques impayés	3 904	4 427	4 545
Total brut	40 365 401	24 573 080	26 079 655
Provisions pour créances douteuses	40 603	40 603	40 603
TOTAL NET	40 324 798	24 532 478	26 039 052

A - 6 Autres actifs courants

Au 30 juin 2021, Cette rubrique a totalisé 11.655.901 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Etat, TVA à récupérer	37 237	8 226	363
Etat, crédit de TVA	-	673 286	-
Etat, report TFP	1 599	2 324	-
Charge constatée d'avance	177 851	117 217	41 411
Produit à recevoir	1 931 963	1 481 389	24 951
Débiteurs divers	8 966	-	8 966
Autre actif courant	13 200	-	-
Fournisseurs avances & acomptes (1)	9 484 786	-	-
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	300
TOTAL	11 655 901	2 282 742	75 991

(1) : Il s'agit des avances octroyées à « I CAR » pour l'acquisition des camionnettes assemblées localement.

A - 7 Placements & autres actifs financiers

Il s'agit des placements en banque dont dispose la société au 30 juin 2021. Ils ont atteint 51.592.744 dinars, contre 22.832.925 dinars au 30 juin 2020, et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Placements bancaires	49 150 000	20 700 000	47 050 000
Prêt société du groupe	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Échéance à moins d'un an sur obligations	300 000	100 000	300 000
Intérêts courus sur obligations	142 744	32 925	35 741
TOTAL	51 592 744	22 832 925	49 385 741

A - 8 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banque et en caisse dont dispose la société au 30 juin 2021. Ils ont atteint 27.536.868 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Banques créditrices	12 426 415	7 502 737	15 993 196
Chèques à l'encaissement	385 714	924 807	188 119
Effets à l'encaissement	14 724 223	4 206 254	842 886
Caisse dépenses	516	565	1 000
TOTAL	27 536 868	12 634 363	17 025 201

CP -1 Capital social

Le capital social de la société est de 18.000.000 TND divisé en 18.000.000 actions de un (1) Dinars chacune.

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Capital social	18 000 000	18 000 000	18 000 000
TOTAL	18 000 000	18 000 000	18 000 000

CP -2 Réserves

Au 30 juin 2021, Cette rubrique totalise 8.800.000 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Réserves légales	1 800 000	1 350 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés	7 000 000	1 000 000	4 000 000
TOTAL	8 800 000	2 350 000	5 800 000

CP -3 Autres capitaux propres

Au 30 juin 2021, Cette rubrique totalise (112.595) dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Subvention d'investissement	500 000	500 000	500 000
Actions propres	(225 095)	(225 095)	(225 095)
Amortissement subvention d'investissement	(387 500)	(312 500)	(350 000)
TOTAL NET	(112 595)	(37 595)	(75 095)

CP -4 Résultats reportés

Au 30 juin 2021, Cette rubrique totalise 10.785.167 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Résultats reportés	10 785 167	7 060 396	7 996 664
Résultats de l'exercice	-	15 186 268	-
TOTAL	10 785 167	22 246 664	7 996 664

P - 1 Provisions

Au 30 juin 2021, cette rubrique a totalisé 1.135.947 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Provision pour départ à la retraite	6 383	28 289	6 384
Provision courante pour risques et charges	1 129 564	721 082	1 036 500
TOTAL	1 135 947	749 371	1 042 884

P - 2 Fournisseurs & comptes rattachés

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs dont le montant s'est établi au 30 juin 2021 à 121.255.902 dinars détaillé comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 404 202	1 132 755	1 348 174
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer (1)	9 484 786	-	-
Fournisseurs d'immobilisations locaux	-	1 889	1 349
Fournisseurs d'immob. retenue de garantie	-	2 868	2 868
Fournisseurs étrangers	110 178 459	52 994 621	76 001 594
Fournisseurs locaux factures non parvenues	188 455	332 670	212 255
TOTAL	121 255 902	54 464 803	77 566 240

P - 3 Autres passifs courants

Au 30 juin 2021, les autres passifs courants ont totalisé 25.724.840 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Provision pour congé à payer	171 587	170 780	166 059
Provision pour prime exceptionnelle	-	-	318 730
Provision pour prime de rendement	147 591	99 890	-
Etat, Impôts et taxes	2 241 677	191 879	674 714
Etat, IS à payer	5 101 940	1 813 588	3 815 529
Etat, contribution sociale de solidarité 1% à payer	-	217 139	544 328
Obligations cautionnées	-	13 895 619	-
CNSS	234 030	202 934	220 880
Autres passifs courants	80 345	250 430	21 015
Produits constatés d'avance	218 514	97 455	157 692
Clients, Particuliers avances	2 498 581	1 854 787	1 020 519
Clients, Sociétés avances	65 503	259 390	35 450
Clients, Loueurs avances	-	39 000	-
Créditeurs divers	6 871	90 693	7 126
Actionnaire dividendes 2013 à payer	-	1 206	-
Actionnaire dividendes 2014 à payer	-	1 440	-
Actionnaire dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	1 656
Actionnaire dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	1 656
Actionnaire dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	1 656
Actionnaire dividendes 2018 à payer	1 711	10 713	1 711
Actionnaire dividendes 2019 à payer	11 522	-	19 102
Actionnaire dividendes 2020 à payer	14 940 000	-	-
TOTAL	25 724 840	19 201 910	7 007 823

P – 4 Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30 juin 2021, les concours bancaires et autres passifs financiers ont totalisé 121.790 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Solde au 30 Juin 2021	Solde au 30 Juin 2020	Solde au 31 Décembre 2020
Comptes bancaires débiteurs	121 790	-	-
TOTAL	121 790	-	-

Notes relatives aux postes de l'état de résultat :

R - 1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 Juin 2021 à 160.060.007 dinars contre 91.686.997 dinars au 30 Juin 2020.

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2021	Semestre clos le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Ventes véhicules neufs	140 656 987	80 941 323	199 404 381
Ventes véhicules neufs populaire	16 404 275	8 107 994	22 901 155
Ventes véhicules neufs en hors taxe	445 159	315 297	842 270
Ventes Main d'œuvre atelier	306 697	214 039	553 812
Ventes pièces de rechange atelier	1 199 711	985 430	2 452 016
Ventes travaux extérieurs atelier	5 405	5 658	16 920
Vente garantie pièces de rechange	167 684	218 697	545 850
Vente garantie mains d'œuvres	8 323	8 383	22 423
Vente garantie travaux extérieurs	242 940	176 518	631 930
Ventes pièces de rechange comptoir	490 385	595 777	1 237 499
Ventes petites fournitures	11 301	8 026	20 381
Ventes lubrifiant	47 360	58 801	130 198
Ventes peintures	73 780	51 055	126 468
TOTAL	160 060 007	91 686 997	228 885 302

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2021	Semestre clos le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Le nombre de véhicules vendus	3241	1912	4785

R - 2 Autres produits d'exploitation

Au 30 juin 2021, les autres produits d'exploitation se sont élevés à 223.437 dinars détaillés comme suit :

Rubriques	Semestre clos le 30 Juin 2021	Semestre clos le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Inscriptions 4 CV	22 615	13 430	37 820
Autres produits d'exploitation	700	385	9 380
Location d'Immeuble	162 622	144 622	297 244
Quote-part subvention d'investissement	37 500	37 500	75 000
TOTAL	223 437	195 937	419 444

R - 3 Achats consommés

Au 30 juin 2021, les achats consommés ont totalisé, 134.079.799 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre close le 30 Juin 2021	Semestre close le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Variation de stock	(22 906 953)	5 157 530	23 523 602
Travaux extérieurs	724 497	723 229	1 727 482
Achats approvisionnements consommés	139 694	130 724	281 813
Achats véhicules neufs	100 333 409	47 131 601	116 978 673
Achats véhicules neufs en transit	25 129 083	5 808 843	11 914 005
Frais accessoires d'achat	28 926 140	17 535 263	34 510 258
Achats lubrifiants	51 432	37 820	114 068
Achats peintures	37 706	27 674	53 733
Achats pièces de rechange locaux	251 381	152 619	423 968
Achats pièces de rechange groupe	1 393 408	1 418 531	3 198 930
Total	134 079 799	78 123 834	192 726 532

R - 4 Charges de personnel

Au 30 juin 2021, les charges de personnel ont totalisé 1.505.341 dinars et se détaillent par rubrique comme suit :

Rubriques	Semestre close le 30 Juin 2021	Semestre close le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Salaires et compléments de salaires	1 037 657	873 240	2 249 799
Charges sociales	300 181	268 439	628 415
Autres charges de personnel	14 385	17 676	24 228
Provision pour congés payés	5 528	23 188	18 468
Provision pour départ à la retraite	(1)	639	(21 266)
Provision pour prime de rendement	147 591	99 890	-
Total	1 505 341	1 283 072	2 899 644

R - 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au 30 juin 2021, les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont totalisé 605.921 dinars.

Rubriques	Semestre close le 30 Juin 2021	Semestre close le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Dotations aux amortissements	507 600	473 575	974 581
Dotations aux provisions nettes (1)	98 321	54 760	368 024
Total	605 921	528 335	1 342 605

(1) : Ci-dessous le détail des provisions nettes :

Rubriques	Semestre close le 30 Juin 2021	Semestre close le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Provision pour dépréciation du stock pièces de rechange	5 257	3 269	1 115
Provision pour risques et charges	293 064	61 703	399 013
Reprise sur provision pour risques et charges	(200 000)	(10 212)	(32 104)
Total	98 321	54 760	368 024

R - 6 Autres charges d'exploitation

Au 30 juin 2021, les autres charges d'exploitation ont totalisé 2.070.187 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre close le 30 Juin 2021	Semestre close le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Loyers	17 825	18 197	36 400
Entretiens & réparations	84 523	74 154	144 906
Prime d'assurances	68 216	39 320	109 491
Services extérieurs	154 135	187 011	347 460
Honoraires & commissions	433 006	319 303	835 720
Publicité, publications, relations publiques	589 376	587 020	1 271 656
Transport, déplacement & Missions	152 666	88 119	197 458
Impôts & taxes	465 196	260 308	726 531
Frais postaux & Telecom	6 971	7 613	13 725
Services bancaires & assimilés	63 898	123 272	201 519
Jetons de présence	34 375	28 125	56 250
Total	2 070 187	1 732 441	3 941 117

R - 7 Charges financières nettes

Au 30 juin 2021, les charges financières nettes ont totalisé (149.386) dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre close le 30 Juin 2021	Semestre close le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Intérêts bancaires	1 331	10 293	29 001
Intérêts sur main levée	-	-	5 196
Intérêts des obligations cautionnées	-	510 288	510 288
Autres charges financières	(121)	(48)	(122)
Pertes de change	1 282	8 047	9 209
Gains de change	(12 332)	(12 657)	(12 981)
Intérêts des comptes courants	(139 546)	(88 407)	(176 201)
Intérêts sur effets escomptés	-	414 457	420 722
Total	(149 386)	841 973	785 112

R - 8 Produits des placements

Au 30 juin 2021, les produits des placements ont totalisé 3.614.327 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre closé le 30 Juin 2021	Semestre closé le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Intérêts des placements	1 719 435	1 214 525	2 192 717
Produits des participations	1 799 100	1 200 000	1 199 400
Intérêts sur prêts	15 348	20 828	22 235
Intérêts des comptes société du groupe	80 444	80 444	162 222
Total	3 614 327	2 515 797	3 576 574

R - 9 Autres gains ordinaires

Au 30 juin 2021, les autres gains ordinaires ont totalisé 5.513 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre closé le 30 Juin 2021	Semestre closé le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Produit net sur cession d'immobilisation	5 513	-	-
Total	5 513	-	-

R - 10 Autres pertes ordinaires

Au 30 juin 2021, les autres pertes ordinaires présentent une valeur de 333.771 dinars.

Rubriques	Semestre closé le 30 Juin 2021	Semestre closé le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Perte sur affaires contentieuses	-	-	10 212
Perte sur contrôle fiscal	171 561	-	-
Autres pertes ordinaires	162 210	101 682	196 834
Total	333 771	101 682	207 046

R - 11 Impôt sur les bénéfices

Au 30 juin 2021, l'impôt sur les bénéfices s'est élevé à 8.870.989 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Semestre closé le 30 Juin 2021	Semestre closé le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Impôt sur les bénéfices	8 075 745	3 799 925	9 525 748
Contribution sociale de solidarité	461 472	217 139	544 328
Retenues libératoires sur revenus de capitaux mobiliers (1)	333 772	-	180 686
Total	8 870 989	4 017 063	10 250 762

(1) Il s'agit des retenues à la source définitives et libératoires au taux de 20% sur les produits de placements à court terme conformément aux dispositions du décret-loi 2020-46 du 23 décembre 2020.

Notes sur le résultat par action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Rubriques	Semestre close le 30 Juin 2021	Semestre close le 30 Juin 2020	Exercice clos le 31 Décembre 2020
Résultat net	16 586 662	7 770 330	20 728 502
Nombre d'actions	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Résultat par action	0,921	0,432	1,152

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre d'actions.

(*) Le calcul du nombre d'actions est le suivant :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Nb d'actions	Capital
22-août-07	Souscription au capital initial	2 500	100,000	2 500	250 000
23-févr.-10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100,000	10 000	1 000 000
16-avr.-10	Augmentation du capital par incorporation des réserves	5 000	100,000	15 000	1 500 000
29-nov.-12	Augmentation du capital par incorporation des réserves	120 000	100,000	135 000	13 500 000
29-nov.-12	Réduction de la valeur nominale	-	1,000	13 500 000	13 500 000
30-mai-19	Augmentation. du capital par incorporation des réserves	4 500 000	1,000	18 000 000	18 000 000
Nombre d'actions				18 000 000	

Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	30/06/2021	31/12/2020	Variation
Stock véhicules neufs	20 405 885	10 765 206	(9 640 679)
Stock véhicules neufs en transit	25 147 911	11 916 922	(13 230 989)
Stock pièces de rechange	97 233	144 137	46 903
Stock lubrifiants	42 000	25 620	(16 380)
Stock peintures	31 324	44 070	12 746
Stock des travaux encours	117 415	38 862	(78 553)
Total	45 841 769	22 934 817	(22 906 952)

TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	30/06/2021	31/12/2020	Variation
Clients, Administrations publiques	545 746	644 714	98 967
Clients, Sociétés	2 535 085	1 142 422	(1 392 663)
Clients, Loueurs	1 540 785	167 059	(1 373 726)
Clients, Particuliers	3 485 627	1 552 454	(1 933 173)
Clients, Groupe	4 371	322 490	318 119
Clients, Atelier & Magasin	685 103	935 735	250 632
Clients, Effets à recevoir	31 524 177	40 603	(31 483 574)
Clients, douteux et litigieux	40 603	4 545	(36 058)
Clients, chèques impayés	3 904	-	(3 904)
Total	40 365 400	26 079 655	(14 285 745)

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	30/06/2021	31/12/2020	Variation
Etat, TVA à récupérer	37 237	363	(36 874)
Etat, report TFP	1 599	-	(1 599)
Charge constatée d'avance	177 851	41 411	(136 440)
Produit à recevoir	1 931 963	24 951	(1 907 012)
Débiteurs divers	8 966	8 966	-
Autre actif courant	13 200	-	(13 200)
Fournisseurs avances & acomptes	9 484 786	-	(9 484 786)
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
Total	11 655 902	75 991	(11 579 911)

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	30/06/2021	31/12/2020	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 404 202	1 348 174	56 028
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	9 484 786	-	9 484 786
Fournisseurs d'immobilisations locaux	-	1 349	(1 349)
Fournisseurs d'immob. retenue de garantie	-	2 868	(2 868)
Fournisseurs étrangers	110 178 459	76 001 594	34 176 865
Fournisseurs locaux factures non parvenues	188 455	212 255	(23 800)
Total	121 255 903	77 566 240	43 689 662

Ajust pour Fournisseurs d'immobilisations locaux - (1 349) 1 349

Ajust pour Fournisseurs d'immob. retenue de garan	-	(2 868)	2 868
Total	121 255 903	77 562 023	43 693 879

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	30/06/2021	31/12/2020	Variation
Provision pour congé à payer	171 587	166 059	5 528
Provision pour prime exceptionnelle	-	318 730	(318 730)
Provision pour prime de rendement	147 591	674 714	(527 123)
Etat, Impôts et taxes	2 241 677	3 815 529	(1 573 852)
Etat, IS à payer	5 101 940	544 328	4 557 612
Etat, contribution sociale de solidarité 1% à payer	-	220 880	(220 880)
Obligations cautionnées	-	21 015	(21 015)
CNSS	234 030	157 692	76 338
Autres passifs courants	80 345	1 020 519	(940 174)
Produits constatés d'avance	218 514	-	218 514
Clients, Particuliers avances	2 498 581	35 450	2 463 131
Clients, Sociétés avances	65 503	-	65 503
Clients, Loueurs avances	-	7 126	(7 126)
Créditeurs divers	6 871	-	6 871
Actionnaire dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2018 à payer	1 711	1 711	-
Actionnaire dividendes 2019 à payer	11 522	19 102	(7 580)
Total	10 784 840	7 007 823	3 777 016

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	30/06/2021	31/12/2020	Variation
Provision pour départ à la retraite	6 383	6 384	(1)
Provision courante pour risques et charges	1 129 564	1 036 500	93 064
Total	1 135 947	1 042 884	93 063
Ajustement provision courante pur RC	(1 129 564)	(1 036 500)	(93 064)
Total	6 383	6 384	(1)

Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2020
Banques créditrices	15 993 196
Chèques à l'encaissement	188 119
Effets à l'encaissement	842 886
Caisse dépenses	1 000
Placements bancaires	47 050 000
Prêt société du groupe	2 000 000
Total	66 075 201

Trésorerie à la fin de la période

Désignation	30/06/2021
Banques créditrices	12 426 415
Chèques à l'encaissement	385 714
Effets à l'encaissement	14 724 224
Caisse dépenses	516
Placements bancaires	49 150 000
Prêt société du groupe	2 000 000
Comptes bancaires débiteurs	(121 790)
Total	78 565 078

ANNEXES

ANNEXE I

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRETE AU 30 JUIN 2021**

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				Valeur comptable Nette	
	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisition au 30-juin-21	Cession au 30-juin-21	Valeur Brute au 30/06/2021	Amort. Cumulé au 31/12/2020	Dotation au 30/06/2021	Amort. Mat cédé		Amort. Cumulé au 30/06/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	648 164	-	-	648 164	579 210	13 467	-	592 677	55 487
Total Immobilisations Incorporelles	648 164	-	-	648 164	579 210	13 467	-	592 677	55 487
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction en dur le kram	7 430 887	-	-	7 430 887	1 733 874	185 772	-	1 919 646	5 511 241
Construction légère le kram	746 342	-	-	746 342	348 293	37 317	-	385 610	360 732
Matériel et Outillage 15%	679 635	3 855	-	683 490	478 724	43 266	-	521 990	161 500
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	58 059	6 221	-	64 280	60 133
Agen, Aménagements, Install, Générales	254 524	-	-	254 524	214 471	6 553	-	221 024	33 500
Agen, Aménagements, Install, Générales									
Kram	558 862	69 849	-	628 711	170 608	29 654	-	200 262	428 449
Matériel de Transport de personnes	987 550	190 460	56 230	1 121 780	437 607	114 548	18 743	533 412	588 368
Mobiliers et Matériels de Bureau	398 114	10 316	-	408 430	350 678	22 436	-	373 114	35 316
Matériel Informatique	448 901	15 280	-	464 182	413 583	11 495	-	425 077	39 105
Construction sur sol d'autrui Tunis	1 474 814	-	-	1 474 814	807 377	36 871	-	844 248	630 566
Total Immobilisations Corporelles	19 091 894	289 760	56 230	19 325 425	5 013 274	494 133	18 743	5 488 663	13 836 762
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	19 740 058	289 760	56 230	19 973 589	5 592 484	507 600	18 743	6 081 340	13 892 249

ANNEXE II

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

AU 30 JUIN 2021

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPOT	B	25 457 651
---	----------	-------------------

I- REINTEGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charge, et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	4 525
. Cadeaux et frais de réception non déductibles;	-
- excédentaires.	21 816
. Commissions courtages ristournes commerciales ou autres, vacations et honoraires non déclarés	
. Dons et subventions non déductibles;	-
- excédentaires.	
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	
. Abandon de créances non déductibles	
. Pertes de change non réalisées	349
. Gains de change non réalisé antérieurement non imposés	
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs.	
. Charges d'une valeur supérieur ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	
. Moins-value de cession des titres des OPCVM provenant de la distribution des bénéfices.	
. Impôt directs supportés aux lieu et place d'autrui	
. Taxe de voyages	-
. Transactions amendes confiscations et pénalités non déductibles	1 775
. Retenue à la source libératoire sur les revenus de capitaux mobiliers	333 772

2 Amortissements non déductibles

. Véhicule de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	31 398
. Actifs d'une valeur supérieur ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	

3 Provisions

. Provisions non déductibles	
* Provisions pour risques et charges	293 064
* Provisions pour départ à la retraite	6 383

* Provisions déductibles	Provisions pour créances douteuses	
* Provisions pour créances douteuses		
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse		
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente		5 257
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement		

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés

- . Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales.
- . Plus-value de cession des actifs non comptabilisée ou insuffisamment comptabilisée.

5 Autres réintégrations

* Assurance groupe	71 630
*Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	174 202
* Autres	159 569

TOTAL REINTEGRATIONS :	1 103 741
-------------------------------	------------------

II- Déductions :

- . Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger
Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite) 6 384
- . Autres déductions
- *Gain de change non réalisé 10 640

Résultat fiscal avant déduction des provisions	26 544 368
---	-------------------

- . Provision pour créances douteuses
- . Provision pour dépréciation des stocks destinés à la vente 3 022
- . Provision pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse
- . Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et amort	26 541 346
--	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

- . Déduction des déficits reportés
- . Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires

Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements	26 541 346
---	-------------------

IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :

- . Dividendes et assimilés 1 799 100
- . Plus- value de cession des actions cotées à la bourse
- . Intérêt des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles - 174
- . Intérêts sur revenus de capitaux mobiliers libératoires 1 668 862

V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :

VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la quote part des bénéfices

-

—provenant de l'exploitation déductible:

VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :

-

RESULTAT IMPOSABLE	B	23 073 557
Impôts sur les sociétés		8 075 745,084
Contribution sociale de solidarité (2%) à payer au 30 Juin 2021		461 471,148
Crédit d'impôt 2020		144 810
Crédit CSS 2% 2020		8 275
Acomptes provisionnels payés au 30 Juin 2021		1 317 357
Avance sur importation au 30 Juin 2021		-
Retenues à la source opérées au 30 Juin 2021		1 503 362
IS théorique à payer au 30/06/2021		5 110 215
CSS 2% théorique à payer au 30/06/2021		453 196

ANNEXE IV

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2021

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 30/06/2020	18 000 000	1 350 000	(37 595)	1 000 000	-	22 246 664	7 770 330	50 329 399
Capitaux propres au 31/12/2020	18 000 000	1 800 000	(75 095)	4 000 000	-	7 996 664	20 728 502	52 450 071
Affectation en résultats reportés	-	-		-	-	-	-	-
Résultats 2020						20 728 502	(20 728 502)	
Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré				3 000 000		(3 000 000)	-	-
Dividendes distribués	-	-		-	-	(14 940 000)	-	(14 940 000)
Amort subvention d'équipements			(37 500)					(37 500)
Résultat au 30 juin 2021	-	-		-	-	-	16 586 662	16 586 662
Capitaux propres au 30/06/2021	18 000 000	1 800 000	(112 595)	7 000 000	-	10 785 166	16 586 662	54 059 234

ANNEXE V

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
. Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	160 283 444	. Coût d'achat des marchandises vendues	134 079 799	. Marge commerciale	26 203 645	13 759 100	36 578 215
. Marge Commerciale	26 203 645	. Autres charges externes	1 604 991				
Total	26 203 645	Total	1 604 991	. Valeur Ajoutée brute (1) et (2)	24 598 654	12 286 966	33 363 629
. Valeur Ajoutée Brute	24 598 654	. Impôts et taxes . Charges de personnel	465 196 1 505 341				
		Total	1 970 537	. Excédent brut d'exploitation	22 628 117	10 743 587	29 737 454
Excédent brut d'exploitation	22 628 117	. Autres charges ordinaires	333 771				
Autres produits ordinaires	5 513	. Charges financières nettes	(149 386)				
Produits des placements	3 614 327	. Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	605 921				
Transfert et reprise de charges		. Impôt sur le résultat ordinaire	8 870 989				
Total	26 247 958	Total	9 661 295	. Résultat des activités ordinaire	16 586 662	7 770 330	20 728 502
Résultat des activités ordinaires	16 586 662	Résultat des activités ordinaires	16 586 662				
. Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires					
. Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables					
Total	16 586 662	Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables		. Résultat net après modifications comptables	16 586 662	7 770 330	20 728 502
		Total	16 586 662				

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société « CITY CARS S.A. »,

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « CITY CARS S.A. » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2021, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire et des capitaux propres respectivement de 16.586.662 DT et 54.059.234 DT. Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 03 Septembre 2021
Les Co-commissaires aux comptes

Générale d'Expertise et de Management - GEM

Abderrazak GABSI

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

La société Magasin Général –SMG-, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & YOUNG) et Mr Noureddine BEN ARBIA (Horwath ACF).

BILAN

(Exprimé en DT)

Actifs	Notes	30-juin		31-déc
		2021	2020	2020
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		81 167 400	80 669 445	82 331 964
- amortissements immobilisations incorporelles		(29 920 875)	(25 193 827)	(27 772 144)
Immobilisations incorporelles nettes	4	51 246 525	55 475 618	54 559 821
Immobilisations corporelles		291 973 789	283 129 711	289 915 325
- amortissements immobilisations corporelles		(187 467 943)	(163 623 136)	(175 849 900)
Immobilisations corporelles nettes	4	104 505 846	119 506 575	114 065 424
Immobilisations financières		279 928 611	173 384 110	202 317 753
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(640 121)	(534 584)	(640 121)
Immobilisations financières nettes	5	279 288 491	172 849 526	201 677 632
Total des actifs immobilisés		435 040 862	347 831 719	370 302 877
Autres actifs non courants	6	5 984 231	7 711 786	7 987 645
Total des actifs non courants		441 025 093	355 543 505	378 290 522
Actifs courants				
Stocks		95 108 203	102 130 729	100 057 971
-Provision pour dépréciation des stocks		(5 271 930)	(4 921 974)	(5 218 126)
Stocks nets	7	89 836 273	97 208 755	94 839 845
Clients et comptes rattachés		34 255 537	35 952 752	31 115 285
-Provision pour créances douteuses		(9 917 628)	(9 591 928)	(9 545 285)
Clients et comptes rattachés nets	8	24 337 909	26 360 825	21 569 999
Autres actifs courants		68 357 103	73 424 411	62 312 633
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(7 392 457)	(4 868 956)	(7 267 867)
Autres actifs non courants nets	9	60 964 646	68 555 455	55 044 766
Placements et autres actifs financiers	10	71 975 655	144 487 075	146 405 108
Liquidités et équivalents de liquidités	11	6 447 849	3 640 359	10 326 207
Total des actifs courants		253 562 332	340 252 469	328 185 925
Total des actifs		694 587 425	695 795 974	706 476 447

BILAN
(Exprimé en DT)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	30-juin		31-déc
		2021	2020	2020
Capital social		11 481 250	11 481 250	11 481 250
Réserves		54 270 864	54 270 864	54 270 864
Autres capitaux propres		3 641 617	3 468 970	3 537 451
Actions propres		(439 936)	(439 936)	(439 936)
Autres compléments d'apport		645 024	645 024	645 024
Résultats reportés		21 632 887	34 531 224	34 531 224
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		91 231 705	103 957 395	104 025 877
Résultat de l'exercice		(8 491 466)	(6 153 822)	(12 898 337)
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	82 740 239	97 803 573	91 127 540
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	13	192 006 905	135 488 978	172 824 966
Provisions pour risques et charges	14	9 615 053	8 895 498	9 040 917
Dépôts et cautionnements reçus		475 539	375 019	375 019
Total des passifs non courants		202 097 497	144 759 495	182 240 902
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	201 659 243	206 805 739	213 346 815
Autres passifs courants	16	36 014 802	47 093 922	39 091 852
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	172 075 643	199 333 245	180 669 339
Total des passifs courants		409 749 689	453 232 906	433 108 005
Total des passifs		611 847 186	597 992 401	615 348 908
Total des capitaux propres et des passifs		694 587 425	695 795 974	706 476 447

Etat de résultat				
(Exprimé en DT)				
		Période de 6 mois allant du 01.01 au 30.06		Période de 12 mois allant du 01.01 au 31.12
	Notes	2021	2020	2019
Produits d'exploitation				
Revenus		450 899 314	461 122 705	935 452 141
Autres produits d'exploitation		18 580 424	17 595 645	37 457 365
Total des produits d'exploitation	17	469 479 738	478 718 349	972 909 507
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises vendues	18	378 424 327	378 671 923	780 866 310
Charges de personnel	19	36 578 666	40 606 028	75 727 598
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	18 456 590	19 642 768	40 234 919
Autres charges d'exploitation	21	32 904 611	38 254 036	72 922 041
Total des charges d'exploitation		466 364 194	477 174 755	969 750 867
Résultat d'exploitation		3 115 544	1 543 594	3 158 639
Charges financières nettes	22	(15 973 966)	(15 141 306)	(30 208 752)
Produits des placements	23	4 753 873	8 087 256	15 058 426
Autres gains ordinaires	24	893 070	482 923	1 427 711
Autres pertes ordinaires	25	(335 919)	(146 890)	(294 962)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(7 547 397)	(5 174 422)	(10 858 937)
Impôt sur les bénéfices	26	944 069	979 400	2 039 400
Résultat des activités ordinaires après impôt		(8 491 466)	(6 153 822)	(12 898 337)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en DT)

	Période de 6 mois allant du 01 Janvier au 30 Juin		Période de 12 mois
	Note	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		(8 491 466)	(6 153 822)
Ajustements pour:			(12 898 337)
* Amortissements et provisions		16 611 918	34 991 487
* Reprises sur amortissements des immobilisations		(1 323 612)	(3 050 866)
* Reprises sur provisions			(44 592)
* Plus ou moins-values de cession des immobilisations		1 203	281 570
* Variation des:			(173 577)
- stocks		4 949 768	(586 246)
- créances		(3 140 253)	(6 736 979)
- autres actifs		(6 044 470)	(4 533 249)
- fournisseurs et autres passifs courants		(14 764 621)	(29 162 428)
Charges d'intérêt		15 973 966	15 141 306
Produits des placements		(4 753 873)	(8 087 256)
Pertes et mise en rebut d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 323 612	406 680
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		342 171	(23 014 942)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			25 833 209
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(895 103)	(11 177 616)
Charges à répartir			(80 695)
Autres cautionnements versés		(14 775)	(378 786)
Prêts aux personnels		133 917	(842 343)
Décaissements pour titres de participations		(2 380 000)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		283 143	2 439 650
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(2 872 819)	(10 039 789)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			(55 244 527)
Opérations sur fonds social		104 165	2 501
Décaissements sur remboursements d'emprunts		(13 367 550)	(11 824 646)
Décaissements des intérêts sur emprunts		(15 973 966)	(15 141 306)
Variation des cautionnements reçus		100 521	-
Variation des placements et autres actifs financiers courants		(920 547)	4 597 919
Produits des placements		4 753 873	8 087 256
Dividendes et autres distributions			-
Concours Bancaires courant		(10 156 879)	11 469 500
Encaissements provenant des emprunts		32 549 489	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(2 910 893)	(2 808 775)
Variation de trésorerie		(5 441 541)	(35 863 505)
Trésorerie au début de l'exercice		(90 577 737)	(95 925 406)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	(96 019 278)	(131 788 912)

Note 1 : Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG).

La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

La société a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Vers la fin du premier semestre de l'exercice 2021, le réseau de la société s'étend sur 102 points de vente.

Le 26 Février 2013 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 DT chacune, ayant pour date d'effet le 25 Mars 2013, pour aboutir à 11 481 250 actions en circulation.

Le capital de la SMG au 30/06/2021 s'élève à 11 481 250 DT composé de 11 481 250 actions de 1 DT chacune.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués et faits marquants de la période

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du cout historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

Les états financiers intermédiaires du premier semestre 2021 couvrent la période allant du 1^{er} Janvier 2021 jusqu'au 30 Juin de la même année.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Les opérations en monnaie étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériel de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériel informatique	33%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

3.3 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

3.4 Taxe sur la valeur ajoutée

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'article 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.5 Stocks :

A) Méthode de valorisation du stock :

La Société a procédé au 30/06/2021 à l'évaluation de son stock selon la méthode du dernier prix d'achat.

B) Estimation des provisions sur stock :

Le calcul de la provision totale sur stock au 30/06/2021 a tenu compte de l'antériorité des articles et de la provision de la démarque inconnue.

La valeur de la provision est estimée à 5 271 930 DT au 30/06/2021 contre une provision de 5 218 126 DT au 31/12/2020.

3.6 Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice. Les créances douteuses sont provisionnées en appliquant une politique qui consiste à provisionner la créance en totalité en cas de retour impayé de deux échéances consécutives.

3.7 Provision pour Congés payés et départ à la retraite

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de la période par référence au salaire brut. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

3.8 L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

Notes détaillées (les chiffres sont exprimés en dinar Tunisien DT)

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 01 janvier 2021 au 30 juin 2021 se présente comme suit :

Tableau des immobilisations et des amortissements au 30-06-2021

Rubrique	Valeurs brutes					Amortissements						Valeur comptable nette		
	Solde au 31/12/2020	Acquisition	Transfert	Rebut	Cession	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2020	Dotation	reprise provision	Rebut	Cession	Solde au 30/06/2021	Au 30/06/2021	Au 31/12/2020
Logiciels de gestion	24 154 233	14 705	136 064	(859 849)	0	23 445 153	18 379 012	2 144 547	0	(859 849)	0	19 663 710	3 781 442	5 775 220
Fonds de commerce	49 895 932	0	0	(361 555)	0	49 534 377	9 393 131	1 237 688	(18 090)	(355 565)	0	10 257 165	39 277 212	40 502 801
Fonds de commerce en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOGICIEL EN COURS	8 281 800	42 134	(136 064)	0	0	8 187 870	0	0	0	0	0	0	8 187 870	8 281 800
Total des immobilisations incorporelles	82 331 964	56 839	0	(1 221 404)	0	81 167 400	27 772 144	3 382 235	(18 090)	(1 215 414)	0	29 920 875	51 246 525	54 559 821
Terrains Nus	5 480 426	0	0	(6 688)	0	5 473 738	139 526	0	0	0	0	139 526	5 334 212	5 340 900
Bâtiments	35 309 726	0	0	0	0	35 309 726	20 217 282	695 687	0	0	0	20 912 970	14 396 756	15 092 443
Instal.gles.agenc.aménag.d.const	31 398 323	689 501	0	0	0	32 087 824	22 862 444	1 328 230	0	0	0	24 190 675	7 897 149	8 535 878
Matériels industriel	64 695 688	387 756	0	(12 841)	(19 530)	65 051 072	42 533 987	2 814 865	0	(8 697)	(19 530)	45 320 624	19 730 448	22 161 700
Mat.Outillage	2 513 715	62 973	0	(593)	0	2 576 095	2 405 503	84 612	0	(593)	0	2 489 522	86 573	108 212
Matériels de transport de Biens	127 860	0	0	0	0	127 860	127 832	0	0	0	0	127 832	28	28
Matériels de transport de Pers.	5 367 856	468 707	0	0	(39 940)	5 796 623	3 003 889	442 999	0	0	(30 621)	3 416 267	2 380 356	2 363 967
Instal.gles.agenc.aménag.div.ident	52 107 031	370 191	0	(9 904)	0	52 467 317	35 558 840	2 118 045	0	(9 300)	0	37 667 585	14 799 732	16 548 191
Instal.gles.agenc.aménag.non ident	77 554 740	502 203	0	(143 007)	0	77 913 935	37 843 859	3 534 227	(25 934)	(63 196)	0	41 288 956	36 624 979	39 710 881
Equipement de Bureau (mobilier)	2 264 609	14 389	0	(3 161)	0	2 275 837	1 925 849	60 300	0	(2 717)	0	1 983 432	292 405	338 760
Equipement.Bur. (matériel)	61 007	0	0	(307)	0	60 700	59 639	344	0	(307)	0	59 676	1 024	1 368
Equipement informatique	13 034 346	26 500	0	(40 019)	(187 765)	12 833 063	9 171 250	920 568	0	(33 175)	(187 765)	9 870 878	2 962 184	3 863 096
Bâtiments en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériels en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Installations générales en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	289 915 325	2 522 219	0	(216 520)	(247 235)	291 973 789	175 849 900	11 999 877	(25 934)	(117 984)	(237 916)	187 467 943	104 505 846	114 065 424
Total des immobilisations	372 247 289	2 579 059	0	(1 437 923)	(247 235)	373 141 189	203 622 043	15 382 113	(44 024)	(1 333 398)	(237 916)	217 388 818	155 752 371	168 625 246

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 279 288 491 DT au 30/06/2021 contre un solde de 201 677 632 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Titres de participation (a)	271 040 109	163 307 149	193 310 109
Dépôts et cautionnements	6 999 833	7 006 321	6 985 058
Prêts aux personnels	1 888 669	3 070 640	2 022 585
Total immobilisations financières brutes	279 928 611	173 384 110	202 317 753
Provision dépréciation titres de participation	(250 000)	(250 000)	(250 000)
Provision dépréciation Prêt personnel et cautions	(390 121)	(284 584)	(390 121)
Total immobilisations financières nettes	279 288 491	172 849 526	201 677 632

(a) : Les titres de participation, au 30 juin 2021 se présentent comme suit :

Participations	Solde brut au 30/06/2021	Provision	VCN 30/06/2021
Sté L'IMG	173 365 000	-	173 365 000
BHM	82 981 146	-	82 981 146
Sté CMG	4 800 163	-	4 800 163
MG SICAR	3 298 230	-	3 298 230
MG INVEST	2 648 480	-	2 648 480
Zitouna Paiement	1 080 000	-	1 080 000
NEXUS	1 077 335	-	1 077 335
MG INTERNATINAL	999 990	-	999 990
Sté LMG	279 999	-	279 999
T D A	200 000	200 000	-
BNA	200 004	-	200 004
Sté Socelta	50 000	50 000	-
FORMA PRO	34 800	-	34 800
Sté Inf Services	20 000	-	20 000
CLOUD MASTER	2 960	-	2 960
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000
SODAD	1	-	1
Sahra Palace	1	-	1
Total	271 040 109	250 000	270 790 109

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 5 984 231 DT au 30/06/2021 contre 7 987 645 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	VCN 31/12/2020	Résorption du 1er semestre 2021	VCN 30/06/2021
Charges à répartir	7 987 645	2 003 414	5 984 231
Total	7 987 645	2 003 414	5 984 231

Note 7 : Stock

La valeur nette du stock s'élève à 89 836 273 DT au 30/06/2021 contre un solde de 94 839 845 DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Stocks de marchandises chez SMG	94 802 374	101 489 964	99 803 996
Stocks de marchandises chez des tiers	305 829	640 765	253 975
Total des stocks bruts	95 108 203	102 130 729	100 057 971
Provision des stocks	(5 271 930)	(4 921 974)	(5 218 126)
Total des stocks nets	89 836 273	97 208 755	94 839 845

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 24 337 909 DT au 30/06/2021 contre 21 569 999 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Clients sociétés et associations	21 960 276	23 703 534	19 773 029
Clients douteux ou litigieux	9 917 628	9 698 007	9 704 786
Clients effets à recevoir	2 339 218	2 551 211	1 611 012
Clients factures à établir	38 416	-	26 458
Total clients bruts	34 255 537	35 952 752	31 115 285
Provision des clients	(9 917 628)	(9 591 928)	(9 545 285)
Total clients nets	24 337 909	26 360 825	21 569 999

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 60 964 646 DT au 30/06/2021 contre 55 044 766 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Sociétés du groupe	16 142 348	37 184 492	14 720 073
Report d'impôt sur les sociétés	13 784 519	11 447 155	13 060 694
Débiteurs divers	12 053 897	8 726 482	20 849 621
Produits à recevoir	11 946 790	3 194 715	595 706
Charges constatées d'avance	7 521 984	8 204 073	6 525 726
Fournisseurs débiteurs	6 165 082	4 051 855	5 687 842
Prêts et avances aux personnels	582 619	549 174	755 037
Comptes d'attentes à régulariser	159 865	66 465	117 935
Total autres actifs courants bruts	68 357 103	73 424 411	62 312 633
Provisions des autres actifs courants	(7 392 457)	(4 868 956)	(7 267 867)
Total autres actifs courants nets	60 964 646	68 555 455	55 044 766

Note 10 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 71 975 655 DT au 30/06/2021 contre un solde de 146 405 108 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Billets de Trésorerie	70 650 000	143 800 000	145 200 000
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	1 268 008	630 612	1 147 462
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	26 522	26 189	26 522
Actions cotées	23 513	22 664	23 513
Intérêts courus	7 612	7 611	7 611
Total des placements et autres actifs financiers	71 975 655	144 487 075	146 405 108

Note 11: Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 6 447 849 DT au 30/06/2021 contre un solde de 10 326 207 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Valeurs à l'encaissement	5 542 272	2 912 973	8 776 025
Caisses	669 373	629 650	618 703
Banques créditrices	232 172	93 524	927 447
CCP	4 032	4 212	4 032
Total liquidités et équivalents de liquidités	6 447 849	3 640 359	10 326 207

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 172 075 643 DT au 30/06/2021 contre un solde de 180 669 339 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Banques débitrices	102 467 127	135 429 271	100 903 944
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	48 107 646	36 885 779	45 726 937
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	16 243 379	17 000 000	20 501 758
Intérêts courus	5 257 491	4 318 196	6 036 700
Billets de trésorerie reçus	-	5 700 000	7 500 000
Total concours bancaires et autres passifs financiers	172 075 643	199 333 245	180 669 339

La trésorerie au 30/06/2021 s'élève à (96 019 278) DT contre (90 577 737) DT au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Valeurs à l'encaissement	5 542 272	2 912 973	8 776 025
Caisses	669 373	629 650	618 703
Banques créditrices	232 172	93 524	927 447
CCP	4 032	4 212	4 032
Banques débitrices	(102 467 127)	(135 429 271)	(100 903 944)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(96 019 278)	(131 788 912)	(90 577 737)

Note 12 : Capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 91 127 540 DT au 31/12/2020 à 82 740 239 DT au 30/06/2021. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2019	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	1 846 480	(439 936)	645 024	23 830 536	10 700 688	103 954 894
- Intérêts sur fond social						2 501					2 501
Affectation résultat									10 700 688	(10 700 688)	-
- Résultat de la période										(6 153 822)	(6 153 822)
Capitaux propres au 30/06/2020	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	1 848 981	(439 936)	645 024	34 531 224	(6 153 822)	97 803 573
- Intérêts sur fond social						68 481					68 482
- Résultat du deuxième semestre 2020										(6 744 515)	(6 744 515)
Capitaux propres au 31/12/2020	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	1 917 462	(439 936)	645 024	34 531 224	(12 898 337)	91 127 540
- Intérêts sur fond social						104 166					104 166
Affectation résultat									(12 898 337)	12 898 337	-
Résultat de la période										(8 491 466)	(8 491 466)
Capitaux propres au 30/06/2021	11 481 250	1 148 125	35 718 750	17 403 989	1 619 989	2 021 628	(439 936)	645 024	21 632 887	(8 491 466)	82 740 239

A- Fonds social

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve et la nature de chaque catégorie d'opérations est portée au niveau des notes aux états financiers.

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
1. Solde au 1er janvier			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 537 451	3 466 468	3 468 970
Total	3 537 451	3 466 468	3 468 970
2. Ressources de l'exercice			
-Intérêts de prêts au personnel	104 166	2 501	68 481
3. Emplois de l'exercice			
-Aides au personnel non remboursables	-	-	-
4. Solde au 31 Décembre			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 641 617	3 468 970	3 537 451
Total	3 641 617	3 468 970	3 537 451
Réserves pour fonds social	1 619 989	1 619 989	1 619 989
Intérêts sur fonds social	2 021 628	1 848 981	1 917 462
Total	3 641 617	3 468 970	3 537 451

B- Actions propres

Le nombre des actions propres détenues par la SMG au 30/06/2021 est de 13 227 actions valorisées à 439 936 DT.

Note 13 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts s'élèvent à 192 006 905 DT au 30/06/2021 contre un solde de 172 824 966 DT au 31/12/2020 et se présentent comme suit :

Emprunt	Brut 30/06/2021	Remboursement et échéance à moins d'un an au 30/06/2021	Emprunt non courant au 30/06/2021
Emprunts bancaires	205 374 455	13 367 550	192 006 905
Total des emprunts	205 374 455	13 367 550	192 006 905

Note 14 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 9 615 053 DT au 30/06/2021 contre un solde de 9 040 917 DT au 31/12/2020. Les provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Provisions pour risques et charges	9 615 053	8 895 498	9 040 917
Total des provisions pour risques et charges	9 615 053	8 895 498	9 040 917

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 201 659 243DT au 30/06/2021 contre un solde de 213 346 815 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	59 814 641	80 684 435	8 065 884
Fournisseurs effets à payer	91 432 185	73 006 035	156 521 662
Factures non parvenues	50 412 418	53 115 268	48 759 269
Total des fournisseurs	201 659 243	206 805 739	213 346 815

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 36 014 802 DT au 30/06/2021 contre un solde de 39 091 852 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2021	Solde au 30/06/2020	Solde au 31/12/2020
Clients avances sur achats	1 227 182	1 136 379	893 460
Rémunérations dues	484 915	434 715	365 715
Personnels cession sur salaire	122 602	-	(58 894)
Dettes provisionnées liés au personnel	9 646 247	8 969 979	6 041 074
CNSS	3 411 080	4 096 250	4 370 111
Autres créditeurs divers	3 405 499	3 714 182	3 010 640
Charges à payer	10 356 453	24 371 110	9 785 329
Produits constatés d'avance	4 033 980	1 239 547	6 215 068
TVA et autres impôts et taxes	3 326 843	3 131 760	8 469 350
Total des autres passifs courants	36 014 802	47 093 922	39 091 852

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 17 : Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier semestre 2021 s'élèvent à 469 479 738 DT contre 478 718 349 DT au premier semestre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2021	S1 2020	Année 2020
Vente de marchandises	450 899 314	461 122 705	935 452 141
Autres produits d'exploitation	18 580 424	17 595 645	37 457 365
Total des produits d'exploitation	469 479 738	478 718 349	972 909 507

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues du premier semestre 2021 s'élèvent à 378 424 327 DT contre 378 671 923 DT au premier semestre 2020, soit une baisse de 247 596 DT.

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel du premier semestre 2021 s'élèvent à 36 578 666 DT contre 40 606 028 DT au premier semestre 2020, qui se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2021	S1 2020	Année 2020
Salaires et compléments de salaire	35 333 201	38 929 210	72 523 207
Autres charges sociales	1 245 464	1 676 819	3 204 391
Total des charges du personnel	36 578 666	40 606 028	75 727 598

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du premier semestre 2021 s'élèvent à 18 456 590 DT contre 19 642 768 DT au premier semestre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2021	S1 2020	Année 2020
Dotations aux amortissements	15 328 303	15 105 797	30 262 303
Dotations/Reprise aux provisions pour risques et charges	574 136	234 115	379 534
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	124 589	63 150	3 270 590
Dotations aux provisions des stocks	53 805	1 379 134	1 675 286
Résorption des charges à répartir	2 003 414	2 599 172	4 160 875
Provision pour dépréciation des comptes clients	372 343	261 400	486 331
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	18 456 590	19 642 768	40 234 919

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du premier semestre 2021 s'élèvent à 32 904 611 DT contre 38 254 036 DT au premier semestre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2021	S1 2020	Année 2020
Achats non stockés de matières & fournitures	6 867 505	8 036 908	16 244 474
Loyers du siège et autres locaux	6 557 160	6 175 065	12 432 958
Transport sur achats	4 340 167	5 425 032	10 012 161
Publicités, publications et relations publiques	1 833 179	3 133 502	6 093 788
Personnels extérieurs à l'entreprise	3 246 315	3 219 774	6 855 132
Entretien et réparations	3 981 295	2 299 350	4 778 457
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 687 466	1 999 013	4 190 663
Rémunérations d'intermédiaires	476 266	1 015 648	1 791 877
Transport du personnel	907 298	1 666 088	2 464 737
Déplacements missions et réceptions	202 896	459 926	824 491
Frais postaux et télécommunications	715 785	467 248	970 980
Primes d'assurance	1 230 877	1 121 946	2 289 879
Services Bancaires et assimilés	666 335	604 013	1 264 375
Rémunération des administrateurs	120 000	245 000	0
Charges diverses ordinaires	72 068	2 385 522	2 708 069
Total des autres charges d'exploitation	32 904 611	38 254 036	72 922 041

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du premier semestre 2021 s'élèvent à 15 973 966 DT contre 15 141 306 DT au premier semestre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2021	S1 2020	Année 2020
Charges d'intérêts	17 804 131	18 377 883	35 832 444
Pertes de change	27 413	52 642	60 126
Total des charges financières	17 831 544	18 430 525	35 892 570
Revenu des autres créances	1 115 545	1 204 318	2 615 750
Gains de change	-	7 701	-
Intérêts des comptes créditeurs	742 033	2 077 200	3 068 068
Total des produits financières	1 857 578	3 289 219	5 683 818
Total des charges financières nettes	15 973 966	15 141 306	30 208 752

Note 23 : Produits des placements

Les produits des placements du premier semestre 2021 s'élèvent à 4 753 873 DT contre 8 087 256 DT au premier semestre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2021	S1 2020	Année 2020
Produits des placements	4 753 873	8 087 256	15 057 341
Dividendes	-	-	1 085
Total des produits des placements	4 753 873	8 087 256	15 058 426

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du premier semestre 2021 s'élèvent à 893 070 DT contre 482 923 DT au premier semestre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2021	S1 2020	Année 2020
Plus-values sur cession d'immobilisations	10 850	139 890	173 577
Gains non récurants	280 000	282 510	0
Autres gains non récurrents	569 258	-	991 145
Gains nets sur tickets repas	32 962	60 522	262 990
Total des autres gains ordinaires	893 070	482 923	1 427 711

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du premier semestre 2021 s'élèvent à 335 919 DT contre 146 890 DT au premier semestre 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2021	S1 2020	Année 2020
Moins-values sur cession d'immobilisations	9 647	17 787	42 253
Pertes non récurantes	326 272	129 103	252 709
Total des autres pertes ordinaires	335 919	146 890	294 962

Note N° 26 : Impôt Sur Les Sociétés

L'impôt sur les sociétés pour la période allant du 01 Janvier au 30 Juin 2021 est estimé à 944 069 DT contre 979 400 DT pour la même période de l'exercice précédent.

Note N° 27 : Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 02 Septembre 2021, par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général,

Introduction

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Société Magasin Général, arrêté au 30 juin 2021 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 02 Septembre 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Magasin Général au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 06 Septembre 2021
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Régionale Immobilière et Touristique de Sfax « SORITS »

Siège social : Immeuble El Manar, rue Habib Maazoun Entrée D, 2ème Entresol - 3000 Sfax

La Société Régionale Immobilière et Touristique de Sfax « SORITS » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mounir ZAMMIT.

**STE REGIONALE IMMOBILIERE
&
TOURISTIQUE DE SFAX
- S.O.R.I.T.S- SA**

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice 2020

Juin 2021

INDEX

RAPPORT GENERAL PAGE 2

RAPPORT SPECIAL PAGE 7

ETATS FINANCIERS PAGE 9

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE « S.O.R.I.T.S-SA »
au capital de 300 000,000 dinars
Rue Habib Maazoun Im El manar Bloc D Sfax

I -- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Relatif aux états financiers de l'exercice allant du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de Commissariat Aux Comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2020.

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020 faisant ressortir un total de 826 009,401 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un résultat déficitaire de 53 818,460 dinars, et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société **S.O.R.I.T.S « SA »** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés

des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE RELATIVE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention que la société **S.O.R.I.T.S** « SA » a enregistré un résultat déficitaire de 53 818,460 dinars pour l'exercice clos au 31 décembre 2020. D'autre part, le conseil d'administration réuni le 27 mars 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société et de soumettre cette décision à la prochaine assemblée générale pour l'approbation. Ces deux situations entraînent une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

AUTRES INFORMATIONS DU RAPPORT DE GESTION

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations du rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société **S.O.R.I.T.S** « SA » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCES POUR LES ETATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à La direction qu'incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si La direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à La direction de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- ✓ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ✓ Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la gérance du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- ✓ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- ✓ Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société S.O.R.I.T.S. « SA ». A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi N° 94-117 tel que modifiée par la loi N° 2005-96, que nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES EN VALEUR MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret N° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société S.O.R.I.T.S conformément à la réglementation en vigueur.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Les états financiers de la société S.O.R.I.T.S « SA » arrêtés au 31 décembre 2020 font apparaître que les fonds propres de la société sont inférieurs de moitié au capital social à la suite des pertes que la société a subies, la société devrait prendre les mesures nécessaires dans les délais légaux pour se conformer à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Fait à Sfax le 8 juin 2021
Le commissaire aux comptes
Mounir ZAMMIT
Expert-Comptable membre de
P.O.E.C.T.



II--RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Relatif aux états financiers de l'exercice allant du 1 janvier 2020 au 31 décembre 2020

Conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance les conventions visées par cet article.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'aucune convention ait été conclue.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

1. Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Concernant l'exercice 2020, l'assemblée générale

ordinaire du 27 juin 2020, a statué sur le montant des jetons de présence s'élevant à 800,000 dinars brut pour chaque administrateur.

Parties concernées : M. Hedi MEGDICH, M. Mohamed Ali SEFI, M. Kamel MEGDICH et M. Mondher MEGDICH.

2. En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2020, l'assemblée a approuvé les alimentations faites par l'actionnaire M. Hedi MEGDICH pour le compte de la société durant les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. Le compte courant actionnaire de M. Hedi MEGDICH fait apparaître, au 31 décembre 2020, un solde créditeur de 464.012,300 dinars sachant que la société a commencé de rembourser ces dites dettes au cours de l'exercice 2020 pour un montant de 4.000,000 dinars.

Partie concernée : M. Hedi MEGDICH, Président Directeur Général de la société S.O.R.I.T.S «SA »

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'aucune convention ait été conclue.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200.

Fait à Sfax le 8 juin 2021
Le commissaire aux comptes
Mounir ZAMMIT
Expert-Comptable membre de
l'O.E.C.T.



III—LES ETATS FINANCIERS

SORITS

RUE HBIB MAAZOUN IMMEUBLE EL MANAR

SFAX

MF: 0004165PPM000

Bilan

Au 31/12/2020

Edité le: 17/03/2021 15:39

Ut: SUPCOMPTA

ACTIFS	Note	31/12/2020	31/12/2019
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS NON IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1111)	2 150,200	2 150,200
MOINS AMMORTISSEMENT	(1112)	-2 150,200	-2 150,200
IMMOBILISATION CORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1121)	123 740,180	123 740,180
MOINS AMMORTISSEMENT	(1122)	-121 240,181	-121 240,181
TOTAL IMMOBILISATION CORPORELLES		2 499,999	2 499,999
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(1130)	2 813,680	2 813,680
TOTAL ACTIFS NON IMMOBILISES		5 313,679	5 313,679
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		5 313,679	5 313,679
ACTIFS COURANTS			
STOCKS	(2111)	416 478,172	1 047 269,932
CLIENTS			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	(2211)	26 765,000	230 765,000
TOTAL CLIENTS		26 765,000	230 765,000
AUTRES ACTIFS COURANTS	(2311)	99 011,973	191 837,909
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	(2331)	278 440,577	69 819,103
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		820 695,722	1 539 691,944
TOTAL DES ACTIFS		826 009,401	1 545 005,623

SORITS

RUE HBIB MAZOUN IMMEUBLE EL MANAR
SFAX
MF: 0004165PPM000

Bilan

Au 31/12/2020

Edité le: 17/03/2021 15:39 Ut: SUPCOMPTA

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL	(5111)	300 000,000	300 000,000
RESERVES	(5121)	30 000,000	30 000,000
RESULTATS REPORTEES	(5141)	-220 501,042	-102 340,787
TOTAL DES CAP. AVANT RESULTAT		109 498,958	227 659,213
RESULTAT DE LEXERCICE (DEFICITE)	(5RES)	-53 818,460	-118 160,255
TOTAL DES CAPITAUX AVANT AFFECTATION		55 680,498	109 498,958
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
EMPRUNTS	(6111)	160 784,503	822 140,248
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		160 784,503	822 140,248
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	(6211)	3 940,328	4 991,740
AUTRES PASSIFS COURANTS	(6221)	605 604,072	608 374,677
TOTAL PASSIFS COURANTS		609 544,400	613 366,417
TOTAL DES PASSIFS		770 328,903	1 435 506,665
TOTAL DES CAPITAUX ET DES PASSIFS		826 009,401	1 545 005,623

A

SORITS

RUE HBIB MAZOUN IMMEUBLE EL MANAR
SFAX
MF: 0004165PPM000

Etat de résultat

Au 31/12/2020

Edité le : 17/03/2021 15:39 Ut: SUPCOMPTA

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation	(3)		
Revenus	(3110)	658 023,349	470 967,501
Total des produits d'exploitation	(3)	658 023,349	470 967,501
Charge d'exploitation	(4)		
Variation stock des produits fini	(4110)	-651 414,577	-459 593,280
Achats d'approvisionnements consommés	(4130)	-693,684	-4 407,027
Dotations aux amortissements et aux provi	(4150)	,000	-98,870
Autres charges d'exploitation	(4160)	-18 402,713	-22 690,765
Total des charges d'exploitation	(4)	-670 510,974	-486 789,942
Résultat d'exploitation	(5)	-12 487,625	-15 822,441
Charges financières nette	(6110)	-39 818,115	-101 259,814
Autres gains ordinaires	(6130)	,002	,000
Résultat des activités ord avant impot	(7)	-52 305,738	-117 082,255
Impots sur les bénéfices	(8110)	-1 512,722	-1 078,000
Résultat des lactivité ord apres impot	(9)	-53 818,460	-118 160,255
Résultat net de l'exercice	(B)	-53 818,460	-118 160,255
Effets des modifications comptables	(D110)	,000	,000
Résultats après modifications comptables	(E)	-53 818,460	-118 160,255

Ai

SOR SORITS

RUE HBIB MAAZOUN IMMEUBLE EL MANAR
SFAX
MF: 0004165PPM000

Flux de Trésorerie

Au 31/12/2020

Edité le : 17/03/2021 15:43 Ut: SUPCOMPTA

	Note	31/12/2020	31/12/2019
Flux trésorerie liée à l'exploitat.	(1)		
Encaissement reçus des clients	(1100)	80 000,000	135 000,000
Somme versées aux frais et aux personnel	(1200)	-40 079,936	-57 927,183
Interet paye	(1300)	-4 351,259	-2 831,107
Impôt sur les benefices payés	(1400)	-5 788,160	-3 581,436
Flux trésorie provenant de l'exploitat.		29 780,645	70 660,274
Flux trésorerie liée act. d'invest	(2)		
Encaissement pour cession dimmo	(2200)	4 800,000	1 400,000
Flux tresorie provenant des act. dinves		4 800,000	1 400,000
Flux trésorerie liée act. financ	(3)		
Enc. suite a lemission d'actions	(3100)	0,000	-450,000
Dividendes et autres distributions	(3200)	0,000	-769,525
Enc. provenant des emprunts	(3300)	279,766	0,000
Flux de tresorerie des act. financieres		279,766	-1 219,525
Variation de trésorerie		34 860,411	70 840,749
Trésorerie au début de l'exercice		69 819,103	116 178,354
Trésorerie à la cloture de l'exercice		278 440,577	69 819,103
(Début + Variation - Fin exercice)		-173 761,063	117 200,000

Ai

Poste 1111 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
213	LOGICIELS	2 150,200	2 150,200
Total poste 1111		2 150,200	2 150,200

Poste 1112 MOINS AMMORTISSEMENT

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
281	AMORT,IMMOBILISATION IMMAT,	2 150,200 Cr	2 150,200 Cr
Total poste 1112		2 150,200 Cr	2 150,200 Cr

Poste 1121 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
221	TERRAINS	2 500,000	2 500,000
222	CONSTRUCTIONS	100 000,000	100 000,000
223	INSTAL, TECHNIQ, MATER,& OUTILLAGE INDUS	21,100	21,100
228	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 219,080	21 219,080
Total poste 1121		123 740,180	123 740,180

Poste 1122 MOINS AMMORTISSEMENT

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
282	AMMORT,IMMOB, CORPORELLES	121 240,181 Cr	121 240,181 Cr
Total poste 1122		121 240,181 Cr	121 240,181 Cr

Poste 1130 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
251	TITRES DE PARTICIPATION	700,000	700,000
265	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	2 113,680	2 113,680
Total poste 1130		2 813,680	2 813,680

Poste 2111 STOCKS

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
317	TERRAINS	8 460,952	21 694,749
335	TRAVAUX EN COURS		
355	PRODUITS FINIS	408 017,220	1 025 575,183
Total poste 2111		416 478,172	1 047 269,932

Poste 2211 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
413	CLIENTS - EFFETS A RECEVOIR	1 711,000	1 711,000
416	CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	20 354,000	20 354,000
410	CLIENTS & CPTES RATTACHES	4 700,000	208 700,000
Total poste 2211		26 765,000	230 765,000

Poste 2311 AUTRES ACTIFS COURANTS

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
421	PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTE	2 568,215	2 568,215
434	ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	35 134,585	32 303,280
458	DIVERS CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECE	1 005,806	
409	FOURNISSEURS DEBITEURS		
436	ETAT - TAXESSUR LE CHIFFRE DAFFAIRES	60 303,367	156 966,414
Total poste 2311		99 011,973	191 837,909

Poste 2331 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
541	CAISSE	831,211	1 651,824
580	VIREMENTS DE FONDS		
532	BANQUES	277 609,366	68 167,279
Total poste 2331		278 440,577	69 819,103

SORITS

RUE HBIB MAZOUN IMMEUBLE EL MANAR
SFAX
MF:0004165PPM000

Notes - Bilan -
Au 31/12/2020

Page 3/3

Poste 5111 CAPITAL SOCIAL

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
101	CAPITAL	300 000,000 Cr	300 000,000 Cr
Total poste 5111		300 000,000 Cr	300 000,000 Cr

Ah

Poste 3110 Revenus

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
701	VENTES DE PRODUITS FINIS	658 023,349 Cr	470 967,501 Cr
Total poste 3110		658 023,349 Cr	470 967,501 Cr

Poste 4110 Variation stock des produits fini

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
713	VARIATIONS DES STOCKS	651 414,577	459 593,280
Total poste 4110		651 414,577	459 593,280

Poste 4130 Achats d'approvisionnements consommés

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
601	ACHATS STOCKES MATIERES PREM, & FOURNIT,		
606	ACHATS FOURNIT. ET MATIERES NON STOCKE	693,684	4 407,027
Total poste 4130		693,684	4 407,027

Poste 4150 Dotations aux amortissements et aux provi

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
681	DOTATIONS AUX AMORTIS, & AUX PROV, CHARGES		98,870
Total poste 4150			98,870

Poste 4160 Autres charges d'exploitation

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
614	CHARG. LOCAT. & COP.	1 130,000	3 905,000
615	ENTRET. & REPARAT.	472,960	21,000
622	REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES ET HONORAI	8 941,170	9 053,614
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		115,500
626	FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUNICAT	1 293,460	1 368,419
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	589,100	362,100
633	432	3 200,000	3 200,000
636	CHARGES/CESS/IMMO ET AUTRE PERTES E/NRE	16,843	
623	PUBLICITE, PUBLICAT, RELATIONS PUBLIQUES	1 395,430	1 475,081

Poste 4160 Autres charges d'exploitation

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
665	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEM.ASSIMILIE	1 363,750	3 190,051
Total poste 4160		18 402,713	22 690,765

Poste 6110 Charges financières nette

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
651	CHARGES D'INTERETS	39 818,115	101 259,814
Total poste 6110		39 818,115	101 259,814

Poste 6130 Autres gains ordinaires

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
736	PROSUIVS NETS SUR CESSIONS DIMMOB.	,002 Cr	
Total poste 6130		,002 Cr	

Poste 8110 Impôts sur les bénéfices

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
691	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 512,722	1 078,000
Total poste 8110		1 512,722	1 078,000

SORITS

RUE HBIB MAAZOUN IMMEUBLE EL MANAR
SFAX
MF:0004165PPM000

Notes - Flux de trésorerie -
Au 31/12/2020

Page 1/2

Poste 1100 Encaissement reçus des clients

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
410	CLIENTS & CPTES RATTACHES	80 000,000 Cr	135 000,000 Cr
Total poste 1100		80 000,000 Cr	135 000,000 Cr

Poste 1200 Somme versées aux frais et aux personnel

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
402	FOURNISSEURS RETENUES DE GARANTIE		1 241,145
458	DIVERS CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECE	2 560,000	12 800,000
601	ACHATS STOCKES MATIERES PREM, & FOURNIT,	16 961,770	19 157,313
614	CHARG. LOCAT. & COP.	1 130,000	4 520,000
615	ENTRET. & REPARAT.	352,360	21,000
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS		115,500
626	FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUNICAT	6,900	139,550
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	589,100	362,100
636	CHARGES/CESS/IMMO ET AUTRE PERTES E/NRE	16,843	
606	ACHATS FOURNIT. ET MATIERES NON STOCKE	196,738	864,838
623	PUBLICITE, PUBLICAT, RELATIONS PUBLIQUES		523,981
401	FOURNISSEURS	18 266,225	18 181,756
Total poste 1200		40 079,936	57 927,183

Poste 1300 Interet paye

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
442	COMPTE COURANT ASSOCIES	4 000,000	
651	CHARGES DINTERETS	351,259	2 831,107
Total poste 1300		4 351,259	2 831,107

Poste 1400 Impôt sur les benefices payés

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
436	ETAT - TAXESSUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES	138,935	127,370
665	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMILIE	894,250	2 865,051
432	ETAT - IMPOTS & TAXE RETENUE A LA SOURCE	4 754,975	589,015
Total poste 1400		5 788,160	3 581,436

SORITS

RUE HBIB MAAZOUN IMMEUBLE EL MANAR
SFAX
MF:0004165PPM000

Notes - Flux de trésorerie -
Au 31/12/2020

Page 2/2

Poste 2200 Encaissement pour cession dimmo

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
452	CREANCE /CESSIONS DIMMOBILISATIONS	4 800,000 Cr	1 400,000 Cr
Total poste 2200		4 800,000 Cr	1 400,000 Cr

Poste 3100 Enc. suite a lemission dactions

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
446	ASSOCIES - OPERATIONS SUR LE CAPITAL		450,000
Total poste 3100			450,000

Poste 3200 Dividendes et autres distributions

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
447	ASSOCIES DIVIDENDES A PAYER		769,525
Total poste 3200			769,525

Poste 3300 Enc. provenant des emprunts

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
505	ECHÉANCES A MOINS DUN AN/EMPR.NON COUR	4 623,793 Cr	
580	VIREMENTS DE FONDS	4 344,027	
Total poste 3300		279,766 Cr	

Poste ZZZ9 Trésorerie au debut de lexercice

Compte		Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
541	CAISSE	820,613	1 476,561
532	BANQUES	209 442,087 Cr	47 835,812
Total poste ZZZ9		208 621,474 Cr	46 359,251

Ai

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 septembre 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Lotfi REKIK et Mr Anis LAADHAR.

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Arrêté au 31 Décembre	
		2020	2019
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 777 652	1 777 652
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	(1 753 343)	(1 490 072)
Immobilisations incorporelles nettes		24 309	287 581
Immobilisations corporelles	A3	116 843 242	111 172 546
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	(73 408 754)	(71 248 173)
Immobilisations corporelles nettes		43 434 488	39 924 373
Immobilisations financières	A5	46 987 688	46 867 742
Moins : Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	A5	(9 730 868)	(9 730 868)
Immobilisations financières nettes		37 256 820	37 136 873
Total des actifs immobilisés		80 715 617	77 348 827
Total des actifs non courants		80 715 617	77 348 827
Actifs courants			
Stocks	A6	22 181 087	26 145 835
Moins : Provisions pour dépréciation des stocks	A7	(1 705 995)	(1 704 484)
Stock net		20 475 092	24 441 351
Clients et comptes rattachés	A8	38 602 641	52 838 281
Moins : Provisions pour dépréciation des comptes clients	A9	(9 045 294)	(9 045 294)
Clients et comptes rattachés nets		29 557 347	43 792 987
Autres actifs courants	A10	19 919 199	12 551 985
Moins : Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	A10	(2 639 583)	(3 000)
Autres actifs courants nets		17 279 616	12 548 985
Placements et autres actifs financiers	A11	181 885	194 805
Liquidités et équivalents de liquidités	A12	1 825 704	9 984 845
Total des actifs courants		69 319 645	90 962 972
Total des actifs		150 035 262	168 311 799

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Arrêté au 31 Décembre	
		2 020	2019
Capitaux propres			
	-	-	
Capital Social		19 472 530	19 472 530
Réserves		39 727 253	39 727 253
Résultats reportés		(66 952 237)	(51 024 194)
Autres capitaux propres		227 654	-
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		(7 524 800)	8 175 589
Résultat de l'exercice		(34 875 254)	(15 928 042)
Total des capitaux propres avant affectation	C1	(42 400 054)	(7 752 454)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	P1	20 444 484	12 661 010
Provisions	P2	3 482 343	2 574 850
Total des passifs non courants		23 926 827	15 235 861
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	P3	121 400 922	137 552 110
Autres passifs courants	P4	35 781 945	21 988 365
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	11 325 622	1 287 918
Total des passifs courants		168 508 489	160 828 392
Total des passifs		192 435 316	176 064 253
Total des capitaux propres et passifs		150 035 262	168 311 799

ETAT DE RESULTAT
(Présentation autorisée)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat de Résultat	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		2020	2019
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	129 312 733	135 816 362
Total des produits d'exploitation		129 312 733	135 816 362
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours	R3	(1 717 148)	11 453 846
Achats d'approvisionnements consommés	R4	109 654 667	108 901 345
Charges du personnel	R5	19 703 409	18 998 959
Dotations aux amortissements et aux provisions	R6	6 537 553	3 802 465
Autres charges d'exploitation	R7	18 285 092	17 182 295
Total des charges d'exploitation		152 463 573	160 338 910
Résultat d'exploitation		(23 150 840)	(24 522 548)
Charges financières nettes	R8	(12 888 326)	(10 264 523)
Produits des placements	R9	74 266	14 781 148
Autres gains ordinaires	R10	1 639 821	4 405 522
Autres pertes ordinaires	R11	(410 014)	(177 938)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(34 735 093)	(15 778 339)
Impôt sur les bénéfices	R12	(140 161)	(149 704)
Résultat net de l'exercice		(34 875 254)	(15 928 042)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Présentation de référence)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
Etat des flux de trésorerie	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		138 656 921	124 334 950
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(150 017 325)	(104 602 322)
Intérêts payés		(1 466 387)	(1 026 105)
Impôts et taxes payés à l'état		(3 758 170)	(3 641 469)
Autres flux d'exploitation		(5 393 441)	(654 886)
Total des flux de trésorerie liés à l'exploitation	D1	(21 978 403)	14 410 167
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 472 247)	(17 830 099)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		12 500	43 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		43 295	61 952
Encaissements de subventions		1 275 346	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D2	(4 141 106)	(17 724 273)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements d'emprunts		10 163 682	10 353 318
Remboursement d'emprunts		(1 164 521)	(1 340 435)
Variation des mobilisations de créances		8 724 641	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	D3	17 723 802	9 012 883
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		236 566	75 380
Variation de trésorerie	D4	(8 159 141)	5 774 157
Trésorerie au début de l'exercice		9 984 845	4 210 688
Trésorerie à la clôture de l'exercice	D5	1 825 704	9 984 845

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2020

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions :	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas ; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général :	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

- La production de l'année 2020 a atteint 55 680 tonnes de Tri-polyphosphate de sodium (STPP ; Na₅P₃O₁₀) contre 47 660 tonnes produites en 2019, accusant ainsi une augmentation de 16,83%.

Ce niveau de production reste cependant en deçà de la capacité nominale de production de l'Usine en raison de la baisse de la demande sur le Marché International et de la perte d'importants clients après les diverses déclarations de Force Majeure dues aux arrêts forcés des Unités de production en 2016, 2017, 2018 et 2019 par manque d'acide phosphorique.

- Malgré l'amélioration du volume de vente, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 4,79% en raison de la baisse concomitante des prix de vente du STPP sur le Marché international et du cours du Dollar par rapport au Dinar.
- La mise en route de l'Usine de MAP cristallisé a pris beaucoup de retard dû à la COVID-19. En effet les essais de démarrage de cette nouvelle unité n'ont commencé qu'au mois de Février 2021, la production a commencé au mois de Juin 2021 et la réception provisoire de l'unité sera signée avec le fournisseur espagnol le 1er Aout 2021.

III – REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables prévus par la Loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du Système Comptable des Entreprises.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1 –Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2 –Immobilisations corporelles :

a – Méthode de comptabilisation : Coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le fret, l'assurance...

b –Méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants

• Constructions	:	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l'an
• Matériel de transport	:	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l'an
• Equipements de bureaux	:	10% l'an
• Matériel pool.....	:	10% l'an
• Matériel informatique.....	:	33,33% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 –Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2020.

5 –Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2020.

6-Les stocks :

▪ Coût d'entrée :

Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût moyen pondéré annuel de production.

▪ Valorisation à la date de clôture :

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur cout de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

7 –Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A – Les actifs

A₁ – A₂ – Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Logiciels au 31.12.n-1	1 777 652	1 704 686
Acquisitions logiciels	-	72 966
Amortissements et provisions	(1 753 343)	(1 490 072)
Immobilisations incorporelles nettes	24 309	287 581

A₃ – A₄ – Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Immobilisations brutes année précédente	111 172 546	90 421 815
Mises en rebut	-	-
Cessions	(19 643)	-
Acquisitions	5 690 339	20 750 730
Amortissements	(73 408 754)	(71 248 173)
Immobilisations corporelles nettes	43 434 488	39 924 373

L'évolution des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Terrain	2 281 624	2 281 624
Constructions	14 771 660	14 771 660
Matériels de Transport	1 585 666	1 605 309
Equipements, matériels et outillages	67 912 525	67 818 904
Immobilisations en cours	30 291 768	24 695 050
Amortissements	(73 408 754)	(71 248 173)
Immobilisations corporelles nettes	43 434 488	39 924 373

A₅ –Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Participations à la F.I.G	20 000	20 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868
Participation ALKIMIA Packaging SA	18 499 948	18 499 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000
Participation S.T.M.C.I	100 000	100 000
Actions S.T.M.C.I capital non appelé	(50 000)	(50 000)
Actions Ste Amarrage Désamarrage	75 000	75 000
Prêts au personnel à plus d'un an	92 344	129 945
Cautionnements versés	1 644 588	1 407 041
Emprunt National	-	80 000
Provisions	(9 730 868)	(9 730 868)
Immobilisations financières nettes	37 256 820	37 136 873

Participation dans la société KIMIAL SPA

La « Société Chimique ALKIMIA S.A est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SPA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social.

Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quart du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation Algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA PACKAGING S.A

La Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée ALKIMIA-Packaging, Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Par décision de son AGE du 27/12/2019, le capital de cette filiale a été augmenté à 18 500 000 DT divisés en 1850 000 actions de 10 DT chacune et ce par conversion de ses dettes vis-à-vis de la Société Chimique ALKIMIA s'élevant à 16 500 000 DT et provenant de dividendes et réserves non versées.

Participation dans la société « Les Salines de De Tataouine »

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA S.A a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale Les Salines de Tataouine, société anonyme dont elle détient 100% du capital s'élevant à 17 000 000 DT divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhate Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en Décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

En 2019, la Société Les Salines de Tataouine a amélioré ses performances techniques en enregistrant une production de 62 500 tonnes de sulfate de sodium contre 54 000 tonnes en 2018 et 31 280 tonnes en 2017. Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration des prix de marché du sulfate de sodium, la Société a pu réaliser un résultat bénéficiaire de 3 078 921 DT après

trois exercices déficitaires ((1 581 861) DT en 2018,(6 979 050) DT en 2017 et (7 374 147) DT en 2016) et confirme ainsi les prévisions établies en 2018.

En 2020, et à cause des arrêts de production dus aux grèves sociales et à la crise sanitaire, la société a enregistré une baisse au niveau des indicateurs d'activité :

- Baisse de la production : 42 000 Tonnes en 2020 contre 62 500 Tonnes en 2019
- Baisse de ventes : 33 388 T en 2020 contre 62 654 T en 2019
- Baisse des revenus : 12 357 753 DT en 2020 contre 23 528 711 DT en 2019
- Baisse du résultat : Perte de 3 612 923 DT en 2020 contre un bénéfice de 3 078 921 DT en 2019.

Toutefois, l'évaluation de la Société sur la base des cash-flows actualisés donne une valeur des fonds progressivement supérieure au capital social totalement souscrit et libéré par la « Société Chimique ALKIMIA ». Aucune provision pour dépréciation n'a été, par conséquent, constatée en 2020.

A₆ – A₇ – Stocks :

Les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Acide phosphorique	1 631 444	7 618 844
Lessive de soude (NaOH)	1 342 696	1 223 026
Carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	47 334	23 479
Produits semi finis	2 658 106	2 092 863
STPP	7 862 331	7 045 047
Matières consommables	1 323 554	1 764 962
Fournitures consommables	5 434 728	5 096 630
Emballages	1 487 466	1 222 176
Produits résiduels (Boue)	393 429	58 806
Provisions	(1 705 995)	(1 704 484)
Soldes nets	20 475 092	24 441 351

A₈ – A₉ – Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Clients locaux	394 075	4 532 182
Clients étrangers	26 972 468	37 681 448
Effets à recevoir	2 201 249	1 589 651
Clients douteux	19 005 356	19 005 356
Indemnisations assurances	(9 970 357)	(9 970 357)
Provisions pour dépréciation des comptes clients douteux	(9 045 294)	(9 045 294)
Soldes nets	29 557 347	43 792 987

Les provisions pour dépréciation des comptes clients douteux, s'élevant à 9 045 294 DT, se détaillent comme suit :

- Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société, s'élevant au 31 Décembre 2019 à 18 428 357 DT.

Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.

En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 DT. Aucun changement lié à cette situation n'est survenu en 2020.

Le montant de la provision constatée représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.

- Des factures de vente sur le marché local pour 112 606 DT non payées à ce jour.
- Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de 474 228 DT.

A₁₀ –Autres actifs courants :

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Diverses avances fournisseurs	1 741 788	1 077 394
Avances au personnel	161 465	166 428
Etat impôt et taxes à reporter	1 136 890	1 183 245
Produits à recevoir	4 165 836	3 109 041
Compte courant Les Salines de Tataouine	9 034 226	6 128 280
Compte courant Alkimia Packaging	187 352	167 768
Divers	3 491 642	719 828
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(2 639 583)	(3 000)
Soldes nets	17 279 616	12 548 985

A₁₁ –Autres actifs financiers :

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Echéances de l'année (n+1) des prêts accordés au personnel.	101 885	109 845
Intérêts courus sur emprunt national	-	4 960
Echéance à moins d'un an sur emprunt obligataire	80 000	80 000
Soldes	181 885	194 805

A₁₂ –Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Placements (OPCVM)	472 395	361 192
Certificats de dépôt	-	3 500 000
Dépôts en banque	1 345 417	6 119 230
Caisses	9 128	4 422
Soldes	1 826 940	9 984 845

B – Capitaux propres et passifs

C₁ –Capitaux Propres :

Le tableau de variation des capitaux propres au pour la période allant du 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 se présente comme suit :

Désignations	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat	Total
							de l'exercice	
Soldes au 31.12.2019	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	-	(51 024 194)	(15 928 042)	(7 752 454)
Affectation résultat 2019								
Report à nouveau						(15 928 042)	15 928 042	-
Subventions d'investissement								
Encaissements subventions					1 275 346			1 275 346
Amortissements subventions					(1 047 692)			(1 047 692)
Résultat 2020							(34 875 254)	(34 875 254)
Soldes au 31.12.2020	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	227 654	(66 952 237)	(34 875 254)	(42 400 054)

Le Résultat par action est de (17,910) DT au titre de 2020 contre (8,180) DT au titre de 2019, calculés comme suit :

Exercice	2020	2019
Résultat net	(34 875 254)	(15 928 042)
Nombre d'actions	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	(17,910)	(8,180)

P₁ –Les emprunts :

Le solde du compte « Emprunts à + d'un an », s'élevant à 20 444 484DT au 31 Décembre 2020 contre 12 661 010DT au 31 Décembre 2019, se détaille comme suit :

Désignations	Remboursements	Echéances 2021	Soldes à plus d'un an	
			31.12.2020	31.12.2019
CMT – BIAT	1 538 462	769 231	1 538 462	2 307 692
CMT – BT	-	985 978	9 531 022	8 017 000
CMT – STB	-	625 000	9 375 000	2 336 318
			20 444 484	12 661 010

P₂ –Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 3 482 343DT contre 2 574 850 DT au 31 Décembre 2019 et se rattachent aux différents risques opérationnels encourus par la société.

P₃ –Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Groupe Chimique Tunisien	97 570 272	118 528 556
ALKIMIA Packaging	2 100 543	6 776 661
STEG	3 384 545	1 498 560
Effets à payer	7 224 225	-
Fournisseurs – Factures non parvenues	5 669 761	7 246 397
CLARKE ENERGY	151 314	-
La CARTE Tunis	389 459	-
CMA-CGM	44 114	217 576
Autres fournisseurs	4 866 687	3 284 360
Soldes	121 400 922	137 552 110

P₄ – Autres passifs courants :

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Libellé	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Charges à payer	26 853 234	15 372 234
Etat impôts et taxes	1 487 688	1 609 346
CNSS	2 469 059	1 975 364
Charges sociales provisionnées	1 399 845	1 256 232
Rémunérations dues au personnel	65 176	166 801
Autres	1 549 438	1 534 086
Avances reçues des clients	1 957 505	74 302
Soldes	35 781 946	21 998 365

P₅ – Autres passifs financiers :

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Echéances à moins d'un an sur emprunts	11 104 850	1 126 374
Intérêts courus	220 773	161 544
Concours bancaires	1 235	-
Soldes	11 326 858	1 287 918

C – L'état de résultat

R₁ – Revenus :

Les revenus totalisent 129 312 733 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 contre 135 816 362 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Ventes de STPP sur le marché local	8 754 822	10 831 434
Ventes de STPP à l'export	119 591 235	121 930 915
Ventes de produits résiduels (Boue)	961 676	3 018 013
Ventes de déchets	5 000	36 000
Total	129 312 733	135 816 362

R₃ – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignations	2 020	2 019
Stocks au 31/12/n-1	9 196 717	(14 413 256)
Stocks au 31/12/n	10 913 865	25 867 103
Variation	(1 717 148)	11 453 846

R₄ – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés se détaillent comme suit :

Désignations	2 020	2 019
Achats de matières premières	82 426 053	95 463 968
Achats de fournitures, consommables et emballages	5 458 511	3 328 229
Achats non stockés d'énergie, eau et autres matières	12 068 534	11 560 317
Frais sur achats	245 888	147 291
Autres achats	3 773 784	-
Variation des stocks	5 681 896	(1 598 460)
Total	109 654 667	108 901 345

R₅ – Charges de personnel :

Les charges du personnel se détaillent comme suit :

Désignations	2 020	2 019
Charges salariales	15 197 828	14 758 566
Charges sociales	3 923 888	3 470 183
Congés à payer	315 372	189 231
Indemnités de départ en retraite	314 633	500 554
Autres charges du personnel	(48 312)	80 426
Total	19 703 409	18 998 960

R₆ –Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Amortissements des immobilisations incorporelles	24 329	24 328
Amortissements des immobilisations corporelles	2 419 167	2 245 609
Provisions pour risques et charges	102 892	726 261
Provisions pour dépréciation des stocks	416 287	384 331
Provisions pour contrats déficitaires	938 297	-
Provisions pour dépréciation des titres et créances financières	-	35 093
Provisions pour dépréciation des créances	-	386 843
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	2 636 583	-
Total	6 537 553	3 802 465

R₇ –Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Fret et transport sur ventes	5 835 144	4 145 609
Frais d'assurance	2 165 157	2 629 981
Frais sur ventes	2 053 601	1 955 472
Autres charges	8 231 190	6 928 010
Total	18 285 092	15 659 073

R₈ –Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se présentent ainsi :

Désignations	2020	2019
Intérêts sur financement	(11 490 944)	(7 461 775)
Pertes de change	(2 543 869)	(3 939 722)
Gains de change	1 146 487	1 136 974
Total	(12 888 326)	(10 264 523)

R₉ –Produits des placements :

Les produits de placements se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Intérêts des placements et comptes	53 436	281 148
Produits des participations	20 829	14 500 000
Total	74 266	14 781 148

R₁₀ – Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Produits sur éléments non récurrents	582	151 700
Produits sur exercices antérieurs	157 580	150 247
Reprises de provisions/stocks	414 777	466 593
Autres produits	1 054 382	113 624
Plus-values sur cessions d'immobilisations	12 500	-
Reprises de provisions pour contrats déficitaires	-	523 360
Reprises de provisions pour dépréciation des titres	-	3 000 000
Total	4 405 522	4 405 522

R₁₁ – Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
Charges sur éléments non récurrents	34	500
Charges sur exercices antérieurs	409 980	177 439
Total	410 014	177 938

R₁₂ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève, au titre de l'exercice 2020, à 140 161DT.

D – Etat des flux de trésorerie**D₁ – Flux liés à l'exploitation :**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 à (21 978 403) DT contre 14 410 167 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 138 656 921 DT et des décaissements d'exploitation de 160 635 323 DT.

D₂ – Flux liés aux activités d'investissement :

Les flux liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
- Investissements de renouvellement	(5 472 247)	(17 830 099)
- Variations d'immobilisations financières	(43 295)	61 952
- Cession d'immobilisations	(12 500)	43 875
- Encaissements subventions	(1 275 346)	
Flux liés aux activités d'investissement	(4 141 106)	(17 724 273)

D₃ – Flux liés aux activités de financement :

Les flux liés aux activités de financement se détaillent comme suit :

Désignations	2020	2019
- Encaissements provenant des emprunts	10 163 682	10 353 318
- Variation des mobilisations des créances	8 724 641	-
- Remboursements emprunts bancaires	(1 164 521)	(1 340 435)
Flux liés aux activités de financement	17 723 802	9 012 883

D₄ – Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

L'incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités se détaille comme suit :

Désignations	2020	2019
- Gains de change	236 566	75 380
Incidence de la variation des taux de change	236 566	75 380

D₅ – Trésorerie au 31 Décembre 2020 :

Au 31 Décembre 2020, la trésorerie s'élève à 1 825 704DT contre 9 984 845 DT au 31 Décembre 2019.

E – Les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » se détaillent comme suit :

► Engagements émis

▪ Hypothèques et nantissements

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pari Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sureté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 10 000 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc.) les garanties suivantes :

- Hypothèque immobilière de rang utile

- ✓ La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ;
- ✓ La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 ; et
- ✓ La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes.

- Nantissement de rang utile

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce

et d'industrie consistant en une unité de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

- **Nantissement de premier rang**

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas

▪ **Autres engagements émis**

Désignations	2 020	2 019
- Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546
- Caution en faveur de la Douane	100 000	100 000
- Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
- Caution en faveur del'ANGED	1 000	1 000
- Caution OIL LIBYA	5 000	5 000
Total	122 546	122 546

► **Engagements reçus**

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignations	2 020	2 019
- Cautions reçues de nos fournisseurs	205 992	339 136
Total	205 992	339 136

F - Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique : 51 953 591DT

2- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 2 165 157 DT

3- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac : 33 002 643 DT

- Frais communs : 472 094 DT

4- Les Salines de Tataouine :

- Cession d'énergie électrique : 2 098 565 DT

- Frais communs : 834 868 DT

G -Continuité d'exploitation

La situation financière de la « Société Chimique ALKIMIAS.A » se caractérise par :

- Des fonds propres totalisant au 31 Décembre 2020 la somme négative de 42 400 054 DT contre une somme négative de 7 752 454 DT au 31 Décembre 2019 en raison des pertes cumulées subies au cours des derniers exercices et
- Un passif exigible au 31 Décembre 2020 supérieur de 99 188 84 DT à l'actif circulant. Il était supérieur de 69 865 420 DT à l'actif circulant au 31 Décembre 2019.

Cette situation est due aux difficultés rencontrées par la société depuis plusieurs années qui sont principalement :

- ✓ D'ordre technique en relation essentiellement avec les arrêts répétitifs de l'activité du bassin minier causant l'absence de la principale matière première ; et
- ✓ D'ordre commercial suite aux pertes de marchés importants face à la concurrence. En effet, la Société continue à souffrir de l'impact et des retombées de l'irrégularité de l'approvisionnement de ses usines en acide phosphorique suite aux arrêts répétitifs de l'activité au bassin minier entraînant la perte d'une partie importante de ses clients sur le marché du STPP. Certains de ces clients se sont orientés vers la concurrence et d'autres ont préféré remplacer le STPP par d'autres produits de substitution.

Bien que cette situation pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, les Etats Financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2020 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant en compte, principalement, les éléments suivants :

- La Direction de la société a mandaté une banque d'affaires pour la réalisation d'une mission de restructuration. Le rapport de la banque d'affaire examiné lors du Conseil d'Administration du 22 Juillet 2021 a fait état d'un certain nombre d'actions et de prérequis pour le sauvetage de la société qui ont été pris en compte au niveau du Business Plan proposé dont :
 - ✓ La garantie de l'approvisionnement de la société par le « Groupe Chimique Tunisien » en acide phosphorique nécessaire à la production actuelle et aussi future dans le cadre des projets de diversification recommandés ;
 - ✓ Le lancement des projets de diversification qui permettront d'améliorer à moyen terme les performances financières de la société à savoir la production des engrais NPK et MAP ainsi que du sulfate d'ammonium ;
 - ✓ La mise en place du schéma de financement nécessaire pour l'exécution du plan de restructuration à savoir une augmentation de capital de 20 000 000 DT (dont 12 000 000 DT en cash réservée aux principaux actionnaires actuels privés et 8 000 000 DT par conversion d'une partie de la dette du « Groupe Chimique Tunisien ») qui devrait être suivie dans les six mois par les actions complémentaires nécessaires pour boucler le dit schéma de financement à savoir notamment :
 - La recherche d'éventuels partenariats stratégiques ;
 - La cession d'actifs hors exploitation ; et
 - L'injection des fonds nécessaires par les actionnaires actuels à concurrence au moins de 14 800 000 DT.
- La société a commencé à exécuter les recommandations émises au niveau du rapport de la Banque d'affaires. En effet, le Conseil d'Administration du 22 Juillet 2021 a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 9 Septembre 2021 en vue de réaliser l'augmentation de capital de 20 000 000 DT décrite ci-dessus ;
- Le rapport de la Banque d'affaires a inclus, dans le cadre du schéma de financement proposé, un échéancier de règlement de la dette ancienne du Groupe Chimique Tunisien.
- Le Groupe Chimique Tunisien, actionnaire à 40% au capital et membre du Conseil d'administration, a confirmé, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 Juillet 2021, son engagement à approvisionner la société avec la principale matière première nécessaire pour la production actuelle ainsi que pour les projets de diversification ;
- Le projet MAP, pris en compte au niveau du BP proposé par la Banque d'affaires, est entré en exploitation en Juin 2021 après l'achèvement des investissements nécessaires au cours du 1^{er} semestre 2021 ; et

- Les actions complémentaires nécessaires pour l'exécution du plan de restructuration seront mises en œuvre au cours de la période à venir.

G- Schéma des soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		2 020	2 019
Revenus et autres produits d'exploitation	129 312 733	Déstockage de production	(1 717 148)				
Total	129 312 733	Total	(1 717 148)	Production		131 029 881	124 362 515
Production	131 029 881	Consommations intermédiaires	109 654 667	Marge / coût matières		21 375 215	15 461 171
Marge sur coûts matières	21 375 215	Services extérieurs	17 702 998				
Total	21 375 215	Total	17 702 998	Valeur ajoutée		3 672 216	(1 089 140)
Valeur ajoutée	3 672 216	Impôts et taxes	582 094				
		Charges de personnel	19 703 409				
Total	3 672 216	Total	20 285 503	Excédent brut d'exploitation		(16 613 287)	(20 720 883)
Excédent brut d'exploitation	(16 613 287)	Charges financières nettes	12 888 326				
Produits des placements	74 266	Dotations aux amortissements et aux provisions	6 537 553				
Autres gains ordinaires	1 639 821	Autres pertes ordinaires	410 014				
		Impôt sur les bénéfices	140 161				
Total	(14 899 200)	Total	19 976 054	Résultat net de l'exercice		(34 875 254)	(15 928 042)

H-Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 Juillet 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE ALKIMIA S.A.
Rapport Général des Co-Commissaires aux Comptes
Etats Financiers - Exercice clos le 31 Décembre2020

Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de 42 400 054 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 34 875 254 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note G aux Etats Financiers qui indique que la situation financière de la « Société Chimique ALKIMIA » s'est détériorée par rapport à 2019 du fait d'un cumul de plusieurs événements. Comme il est décrit dans la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

▪ Titres de participation

Au 31 Décembre 2020, la valeur comptable nette des titres de participation de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'élève à 35 519 888 DT pour un total bilan de 150 035 262 DT.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- ✓ La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- ✓ Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède leur valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté notamment à :

- ✓ Revoir le processus d'estimation de la dépréciation adopté par la Direction ;
- ✓ Identifier les contrôles pertinents associés au processus d'estimation ;
- ✓ Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et examiner les modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture ;
- ✓ Analyser la performance économique des entreprises émettrices et l'utilité procurée par ces participations à la « Société Chimique ALKIMIA S.A » ;
- ✓ Revoir les résultats des estimations effectuées durant l'exercice précédent.

5. Observations

Nous attirons l'attention sur les notes suivantes aux Etats Financiers qui décrivent certaines situations :

A- Note A5 : Participation au capital de la société « Les Salines de Tataouine »

Au mois d'Août 2011, la « Société Chimique ALKIMIA » a procédé à la constitution de la filiale « Les Salines de Tataouine » dont elle détient 100% du capital social s'élevant à 17 000 000 DT. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de « Sebkhate Oum El Khialate » à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en Décembre 2015. L'entrée en production effective a eu lieu le premier Mars 2016.

En 2019, la Société « Les Salines de Tataouine » a amélioré ses performances techniques en enregistrant une production de 62 500 tonnes de sulfate de sodium contre 54 000 tonnes en 2018 et 31 280 tonnes en 2017. Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration des prix de marché du sulfate de sodium, la Société a pu réaliser un résultat bénéficiaire de 3 078 921 DT après trois exercices déficitaires ((1 581 861) DT en 2018, (6 979 050) DT en 2017 et (7 374 147) DT en 2016) et confirme ainsi les prévisions établies en 2018.

En 2020, et à cause des arrêts de production dus aux grèves sociales et à la crise sanitaire, la société a enregistré une baisse au niveau des indicateurs d'activité :

- Baisse de la production : 42 000 Tonnes en 2020 contre 62 500 Tonnes en 2019
- Baisse de ventes : 33 388 T en 2020 contre 62 654 T en 2019
- Baisse des revenus : 12 357 753 DT en 2020 contre 23 528 711 DT en 2019
- Baisse du résultat : Perte de 3 612 923 DT en 2020 contre un bénéfice de 3 078 921 DT en 2019.

Toutefois, l'évaluation de la Société sur la base des cash-flows actualisés donne une valeur des fonds propres supérieure au capital social totalement souscrit et libéré par la « Société Chimique ALKIMIA ». Aucune provision pour dépréciation n'a été, par conséquent, constatée en 2020.

B- Notes A8 – A9 : Créance douteuse sur un client important

Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société s'élevant au 31 Décembre 2019 à 18 428 357 DT.

Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.

En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 DT. Aucun changement lié à cette situation n'est survenu en 2020.

Le montant de la provision constatée représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

6. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que les fonds propres de la « Société Chimique ALKIMIA » tels que figurant sur les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2019 et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 14 Mai 2020 totalisent la somme négative de 7 752 454DT, soit 17 488 719 DT en deçà de la moitié du capital social.

La société n'a pas observé les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui stipule que le Conseil d'Administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire ou d'augmenter le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes.

Tunis, le 6 Septembre 2021

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

SOCIÉTÉ CHIMIQUE ALKIMIA S.A

Rapport Spécial des Co-Commissaires aux Comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2020

Messieurs les actionnaires de la « Société Chimique ALKIMIA S.A »,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons, ci-dessous, sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 Décembre 2019

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 :

► Groupe Chimique Tunisien

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2020 un montant net de 51 953 591 DT. Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2020 à 97 600 582 DT.

► **Alkimia Packaging SA**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.

Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2020 à 33 002 643 DT. Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2020 à 2 100 543 DT.

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2019 pour un montant de 472 094 DT.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2020 un solde débiteur de 187 352 DT.

► **Les Salines de Tataouine**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de 2 098 565 DT.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2019 pour un montant de 834 867 DT.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2020 un solde débiteur de 9 034 226 DT.

► **La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2020 s'élève à 2 165 157 DT. Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2020 à 389 460 DT.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- 1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le « Comité de rémunération » tenu le 18 Octobre 2015.
 - Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.
 - La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit est déterminée par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle
- 2- Les obligations et engagements de la « Société chimique ALKIMIA S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunérations brutes (y compris avantages en nature)	178 457	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	-	-	144 000	144 000
Rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit	-	-	60 000	60 000
Total	178 457	-	204 000	204 000

Tunis, le 6 Septembre 2021
Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young

Anis LAADHA

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 septembre 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Lotfi REKIK et Mr Anis LAADHAR.

GROUPE ALKIMIA
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Soldes arrêtés le 31 Décembre	
		2020	2019
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		1 777 652	1 777 652
- Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles		(1 753 343)	(1 490 072)
	1	24 309	287 581
Immobilisations corporelles		214 812 668	198 746 337
- Amortissements des immobilisations corporelles		(94 091 626)	(88 086 829)
	2	120 721 042	110 659 508
Immobilisations financières		11 721 830	11 574 818
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(9 830 868)	(9 830 868)
	3	1 890 962	1 743 950
Actifs d'impôts différés	4	3 210 477	3 560 013
- Provisions pour dépréciation des actifs d'impôts différés		(3 210 477)	-
		-	3 560 013
Total des actifs immobilisés		122 636 313	116 251 051
Autres actifs non courants	5	1 497 076	1 696 142
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		124 133 389	117 947 193
ACTIFS COURANTS			
Stocks		29 715 669	40 281 150
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 705 995)	(1 704 484)
	6	28 009 675	38 576 666
Clients et comptes rattachés		48 324 045	55 944 253
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(9 135 515)	(9 135 515)
	7	39 188 530	46 808 738
Autres actifs courants	8	16 541 239	8 977 482
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(2 703 768)	(64 829)
		13 837 471	8 912 653
Placements et autres actifs financiers	9	772 719	676 949
Liquidités et équivalents de liquidités	10	4 869 771	23 252 154
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		86 678 166	118 229 161
TOTAL DES ACTIFS		210 811 556	236 176 354

GROUPE ALKIMIA
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>Notes</u>	Soldes arrêtés le 31 Décembre	
		2020	2019
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		19 472 530	19 472 530
Réserves consolidées		(35 136 393)	(5 918 249)
Autres capitaux propres		227 654	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(15 436 209)	13 554 281
Résultat consolidé		(40 174 933)	(29 226 544)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	(55 611 143)	(15 672 263)
Intérêts minoritaires dans les réserves	11	534	500
Intérêts minoritaires dans le résultat	11	39	34
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	12	51 117 094	45 319 141
Provisions pour risques et charges	13	3 780 332	8 224 016
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		54 897 426	63 543 157
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	138 336 565	150 657 628
Autres passifs courants	15	42 541 664	24 186 585
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	30 646 470	23 460 712
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		211 524 699	198 304 925
TOTAL DES PASSIFS		266 422 126	251 848 083
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		210 811 556	236 176 354

GRUPE ALKIMIA
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31-déc-20	31-déc-19
Revenus	17	152 654 781	176 909 511
Total produits d'exploitation		152 654 781	176 909 511
Variation des stocks de produits finis et encours	18	(76 208)	7 167 409
Achat d'approvisionnement consommés	19	116 540 087	133 894 281
Charges de personnel	20	23 383 183	22 162 655
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	13 325 520	8 437 546
Autres charges d'exploitation	22	26 433 416	24 342 406
Total des charges d'exploitation		179 605 997	196 004 297
RESULTAT D'EXPLOITATION		(26 951 216)	(19 094 786)
Charges financières nettes	23	(13 920 064)	(11 188 486)
Produits des placements	24	143 209	438 573
Autres gains ordinaires	25	1 532 875	1 050 462
Autres pertes ordinaires		(467 165)	(273 394)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		(39 662 361)	(29 067 630)
Impôts différés		(349 536)	23 978
Impôts exigibles		(162 998)	(182 858)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(40 174 895)	(29 226 510)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(40 174 895)	(29 226 510)
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(39)	(34)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		(40 174 933)	(29 226 544)

GROUPE ALKIMIA
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période de 12 mois close le	
	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		
Résultat net après modifications comptables	(40 174 933)	(29 226 544)
- Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(12 500)	-
Autres ajustements		
*Part revenant aux intérêts minoritaires	39	34
*Amortissements et provisions	13 325 523	8 190 582
*Variation des		
- Stocks	10 565 481	10 537 635
- Créances clients	7 620 208	4 388 883
- Autres actifs	(7 695 096)	1 479 349
- Fournisseurs et autres dettes	534 785	41 015 562
Résorptions subventions	(1 047 692)	-
Résorptions des autres actifs non courants	199 066	-
*Impôt différé	349 536	(23 978)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	(16 335 584)	36 361 523
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décassements suite acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(16 085 974)	(22 744 445)
Décassements suite acquisitions d'immobilisations financières	(147 012)	-
Décassements suite acquisitions d'autres actifs non courants	-	(141 162)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 500	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	-	66 944
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(16 220 486)	(22 818 663)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Encaissements suite déblocage emprunts	12 983 711	4 791 198
Décassements sur placements	(93 770)	(103 985)
Encaissements subventions	1 283 746	27 038
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	14 173 687	4 714 252
Variation de trésorerie	(18 382 383)	18 257 111
Trésorerie au début de l'exercice	10 23 252 154	4 995 043
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 4 869 771	23 252 154

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES (Exprimés en Dinar Tunisien)

I. Référentiel comptable

Les Etats Financiers annuels consolidés du GROUPE ALKIMIA, arrêtés au 31 Décembre 2020, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996. Il s'agit, entre autres

- Du cadre conceptuel ,
- De la norme comptable générale (NCT 1) ,
- Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ,
- De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39)

II. Principes de comptabilisation

Les Etats Financiers consolidés sont libellés en Dinar Tunisien et sont préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

III. Principes de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent les Etats Financiers de la société mère « ALKIMIA SA » et de ses filiales arrêtés au 31/12/2020

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse

Les Etats Financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes

Tous les soldes, produits et charges intra-groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité

Les intérêts minoritaires représentent la part de profits ou de pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère

IV. Périmètre et méthodes de consolidation :**Périmètre de consolidation**

Les Etats Financiers consolidés comprennent ceux de la société mère « ALKIMIA SA » et ceux des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ou conjoint

Methodes de consolidation

- **L'intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par ALKIMIA Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable

L'analyse du portefeuille titres de participation du GROUPE ALKIMIA permet d'arrêter le périmètre suivant

<i>Sociétés</i>	<i>Secteur</i>	<i>Pays de résidence</i>	<i>Qualification</i>	<i>Méthode de consolidation</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>
ALKIMIA SA	Industriel	Tunisie	Mère	Intégration globale	100%
ALKIMIA PACKAGING	Industriel	Tunisie	Filiale	Intégration globale	99,997%
LES SALINES DE TATAOUINE	Industriel	Tunisie	Filiale	Intégration globale	99,999%

- « ALKIMIA PACKAGING » est une société anonyme constituée avec un capital de 18 500 000 DT détenu à 99,997% par la société mère ALKIMIA S A A la suite de la décision de l'AGE du 17/12/2019, la société « ALKIMIA PACKAGING » a procédé à une fusion absorption de la société « GLASS BEADS NORTH AFRICA » SARL (GBNA) dont elle détenait 100% du capital avec date d'effet le 1^{er} Octobre 2019
- « LES SALINES DE TATAOUINE » est une société anonyme constituée en août 2011 avec un capital de 17 000 000 TND détenu à 99,999% par la société mère ALKIMIA S A
- La société « KIMIAL SPA » A l'instar des exercices précédents, la société « KIMIAL SPA », dont le pays de résidence est l'Algérie, a été exclue de la consolidation des Etats Financiers de l'exercice 2020 du fait qu'elle est en phase de liquidation et que les titres de participation y relatifs sont provisionnés à 100% au niveau des Etats Financiers individuels de la société ALIMIA SA

V. Méthodes comptables

Les Etats Financiers consolidés du GROUPE ALKIMIA sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit

Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients

Evaluation des titres de participation

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ,
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode économique

Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnelle au prorata du pourcentage d'intérêt

Impôt différé

Les sociétés du GROUPE ALKIMIA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables

VI. Notes explicatives**Notes du Bilan - Actifs****Note 1 : Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 24 309 DT au 31 Décembre 2020 contre 287 581 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libelles	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Logiciels	1 538 710	1 538 710
Réalisation Etudes - encours	238 943	238 943
Immobilisations incorporelles brutes	1 777 652	1 777 652
- Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 514 401)	(1 490 072)
- Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	(238 943)	-
Immobilisations incorporelles nettes	24 309	287 581

Note 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 120 721 042 DT au 31 Décembre 2020 contre 110 659 508 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Installations diverses	109 469 003	108 917 421
Constructions & Bâtiments	45 397 733	45 397 733
Immobilisations en cours	41 849 298	26 358 919
Agencements et aménagements des terrains	4 726 189	4 726 189
Terrain	4 320 148	4 320 148
Matériel de transport	1 982 121	1 957 750
Matériel informatique & télécommunications	1 630 080	1 630 080
Equipements & MMB	567 825	567 825
Pool non utilisable	44 175	44 175
Total des Immobilisations corporelles	209 986 571	193 920 240
Ecart d'évaluation	4 826 097 (*)	4 826 097
Immobilisations corporelles brutes	214 812 668	198 746 337
- Amortissements des immobilisations corporelles	(94 091 626)	(88 086 829)
Immobilisations corporelles nettes	120 721 042	110 659 508

(*) L'écart d'évaluation correspond aux plus/moins-values afférentes aux éléments d'actifs identifiables acquis lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société GBNA en vue de ramener la valeur comptable de ces actifs à leur Juste valeur. Cet écart d'évaluation n'a pas été amorti en 2019 vu qu'il a été affecté aux immobilisations en cours acquises auprès de la GBNA qui n'est pas encore entrée en exploitation au 31/12/2020

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 1 890 962 DT au 31 Décembre 2019 contre 1 743 950 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Actions	9 850 868	9 850 868
Dépôts et cautionnements	1 774 693	1 591 485
Prêts	96 269	132 465
Immobilisations financières brutes	11 721 830	11 574 818
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(9 780 868)	(9 780 868)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	(50 000)	(50 000)
Immobilisations financières nettes	1 890 962	1 743 950

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés nets présentent une valeur nulle au 31 Décembre 2020 contre 3 560 013 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Actifs d'impôt différés	3 210 477	3 560 013
Provisions pour dépréciation des actifs d'impôts différés (*)	(3 210 477)	-
Actifs d'impôt différés nets	-	3 560 013

(*) Une provision pour dépréciation a été constatée à fin 2020 pour le montant total de l'actif d'impôt différés existant au 31 Décembre 2020 puisqu'il est peu probable que cet actif soit recouvré sur un avenir prévisible

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 1 497 076 DT au 31 Décembre 2020 contre 1 696 142 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Charges à répartir	1 497 076	1 345 960
Ecart de conversion sur emprunts	-	350 182
Total autre actifs non courants	1 497 076	1 696 142

Note 6 : Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 28 009 675 DT au 31 Décembre 2020 contre 38 576 666 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Produits finis	11 271 117	12 103 587
Consommables	7 141 400	7 126 406
Matières premières	5 973 556	16 977 163
Pièces de rechange et emballages	4 936 168	4 015 188
Produits résiduels (Boue)	393 429	58 806
Total brut	29 715 669	40 281 150
Provision pour dépréciation des stocks	(1 705 995)	(1 704 484)
Total net	28 009 675	38 576 666

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les créances clients nettes s'élèvent à 39 188 530 DT au 31 Décembre 2020 contre 46 808 738 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Clients étrangers	28 469 849	33 834 270
Clients douteux	19 185 481	19 598 516
Clients locaux	7 130 545	6 608 404
Effets à recevoir	3 199 164	1 869 341
Clients factures à établir	309 362	4 004 078
Indemnités Assurances	(9 970 357)	(9 970 357)
Total brut	48 324 045	55 944 253
Provisions pour dépréciation des clients douteux (*)	(9 135 515)	(9 135 515)
Total net	39 188 530	46 808 738

(*) Ces provisions incluent un montant de 8 458 460 DT lié à un client important la « Société Chimique ALKIMIA » qui a rencontré des difficultés en 2016 suite à des impayés importants sur ses clients en Inde. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la « Société Chimique ALKIMIA » s'élevant au 31 Décembre 2020 à 18 428 357 DT.

Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.

En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 DT. Aucun changement lié à cette situation n'est survenu en 2020.

Le montant de la provision constatée représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 13 837 471 DT au 31 Décembre 2020 contre 8 912 653 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Fournisseurs avances	8 905 541	5 487 013
Autres actifs courants	2 796 851	335 382
Produits à recevoir	2 441 793	1 122 562
Taxes	1 685 392	954 413
Impôt débiteur	540 136	900 602
Personnel avances et prêts	171 527	177 510
Total brut	16 541 239	8 977 482
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(2 703 768)	(64 829)
Total net	13 837 471	8 912 653

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 772 719 DT au 31 Décembre 2020 contre 678 949 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Échéance à moins d'un an sur prêts	213 425	222 235
Placements courants	558 604	451 064
Intérêts courus non échus	690	5 650
Total	772 719	678 949

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidité s'élèvent à 4 869 771 DT au 31 Décembre 2020 contre 23 252 154 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Certificats de dépôts	3 500 000	8 000 000
Banques	1 355 856	15 240 110
Caisses	13 915	12 044
Total	4 869 771	23 252 154

Notes du Bilan – Capitaux propres et Passifs**Note 11 : Tableau de variation des capitaux propres :**

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2020 se présente comme suit

Désignations	Capital Social	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice	Part du groupe dans les capitaux propres	Part des minoritaires dans les réserves	Part des minoritaires dans le résultat
Soldes au 31.12.2018	19 472 530	12 497 249	-	(18 411 999)	13 557 779	536	41
Réserves		(18 411 999)		18 411 999	-	41	(41)
Retraitements de consolidation		71			71	(77)	
Subvention		(3 570)			(3 570)		
Resultat de 2019				(29 226 544)	(29 226 544)		34
Soldes au 31.12.2019	19 472 530	(5 918 249)	-	(29 226 544)	(15 672 263)	500	34
Reserves		(29 226 544)		29 226 544	-	34	(34)
Retraitements de consolidation							
Subvention		8 400	227 654		236 054		
Resultat de 2020				(40 174 933)	(40 174 933)		39
Soldes au 31.12.2020	19 472 530	(35 136 393)	227 654	(40 174 933)	(55 611 143)	534	39

Le capital social s'élève au 31 Décembre 2020 à 19 472 530 DT divisés en 1 947 253 actions de 10 Dinars chacune

Le Résultat par action est de (20,632) DT au titre de 2020 contre (15,009) DT au titre de 2019, calculés comme suit

Exercice	2020	2019
Résultat net	(40 174 933)	(29 226 544)
Nombre d'action	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	(20,632)	(15,009)

Note 12 : Emprunts

Les emprunts bancaires s'élevaient à 51 117 094 DT au 31 Décembre 2020 contre 45 319 141 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Emprunt BT	15 397 346	14 741 828
Emprunt AMEN BANK	13 030 696	11 281 411
Emprunt STB	9 375 000	2 336 318
Emprunt ALBARAKA	7 011 632	9 756 979
Emprunt BIAT	6 302 420	7 202 605
Total	51 117 094	45 319 141

Note 13 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élevaient à 3 780 332 DT au 31 Décembre 2020 contre 8 224 016 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Provisions pour contrats déficitaires	959 273	20 977
Autres provisions pour risques et charges	2 821 059	8 203 039
Total	3 780 332	8 224 016

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élevaient à 138 336 565 DT au 31 Décembre 2020 contre 150 657 628 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Fournisseurs d'exploitation	131 251 536	142 275 300
Fournisseurs - Factures non parvenues	7 085 029	8 382 328
Total	138 336 565	150 657 628

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élevaient à 42 541 664 DT au 31 Décembre 2020 contre 24 186 585 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Charges à payer	22 198 651	10 780 431
Personnel	9 580 592	8 523 765
Avance des clients	5 930 913	378 440
Autres passifs courants	3 265 845	2 939 639
Retenues à la source	1 565 663	1 545 804
Total	42 541 664	24 186 585

Note 16 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 30 646 470 DT contre 23 460 712 DT au 31 Décembre 2019 et sont détaillées comme suit

Libellés	Soldes au 31/12/2020	Soldes au 31/12/2019
Echéances à moins d'un an	14 818 902	11 905 597
Financements en devise	6 382 080	10 213 607
Mobilisations de créances	8 814 695	733 333
Interêts courus	630 793	608 175
Total	30 646 470	23 460 712

Notes de l'Etat de Résultat**Note 17 : Revenus**

Les revenus s'élèvent à 152 654 781 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 176 909 511 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit

Libellé	2020	2019
STPP	128 346 057	132 762 349
Sulfate de sodium	12 274 382	23 528 711
NA ₂ CO ₃	10 377 943	17 413 058
Produits résiduels	961 676	3 018 013
Autres ventes	694 723	187 380,00
Total	152 654 781	176 909 511

Note 18 : Variation des stocks de produits finis et encours

La variation des stocks de produits finis et encours s'élève au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 à (76 208) DT contre 7 167 409 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

Note 19 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent à 116 540 087 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 133 894 281 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit

Libellés	2020	2019
Matières premières	81 831 034	107 232 211
Frais sur achats	17 946 624	17 680 630
Variation des stocks	10 640 922	3 384 223
Fournitures et consommables	6 121 507	5 597 217
Total	116 540 087	133 894 281

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 23 383 183 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 22 162 655 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit

Libelles	2020	2019
Salaires bruts et primes	18 636 873	17 729 959
Charges sociales sur salaires	3 392 949	3 631 936
Autres charges du personnel	1 009 147	596 415
Congés à payer	344 213	204 345
Total	23 383 183	22 162 655

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 13 325 520 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 8 437 546 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit

Libellés	2020	2019
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	6 024 440	7 661 348
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	5 847 060	-
Dotations aux provisions pour contrats déficitaires	938 297	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	416 287	446 160
Dotations aux provisions pour risques et charges	289 026	850 332
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	238 943	-
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	24 329	24 328
Reprises de provisions sur stocks	(414 777)	(466 593)
Reprises de provisions pour risques et charges	(38 084)	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	-	386 843
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	58 488
Reprises de provisions sur contrats déficitaires	-	(523 360)
Total	13 325 520	8 437 546

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 26 433 416 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 24 342 406 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit

Libellés	2020	2019
Frais de transport	11 842 637	10 912 438
Entretien et Réparation	3 655 899	2 531 938
Divers services extérieurs	3 133 233	2 721 030
Primes d'assurances	2 448 470	2 649 105
Locations	1 555 926	1 072 588
Impôts et taxes	960 793	1 290 636
Rémunération d'Intermédiaires et Honoraires	879 171	642 693
Autres charges d'exploitation	594 237	602 916
Sous-Traitance	557 798	632 562
Commissions	447 647	605 444
Publicité, publications, relations	170 771	237 999
Déplacements, missions, réceptions	169 308	426 052
Etudes et recherche	17 523	17 005
Total	26 433 416	24 342 406

Note 23 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 13 920 064 DT (Charge nette) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 11 188 486 DT (Charge nette) au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit

Libellés	2020	2019
Gain et pertes de change	(1 108 585)	(1 153 542)
Charges d'intérêts	(12 811 479)	(10 034 944)
Total	(13 920 064)	(11 188 486)

Note 24 : Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 143 209 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 438 573 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit

Libellés	2020	2019
Produits des placements	140 446	422 130
Intérêts créditeurs	2 763	16 443
Total	143 209	438 573

Note 23 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 1 532 875 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 1 050 462 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit

Libellés	2020	2019
Gains sur exercices antérieurs	269 837	506 636
Autres gains	1 250 538	543 826
Total	1 532 875	1 050 462

Note 23 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 467 165 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 contre 273 394 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et se rattachent exclusivement aux pertes sur exercices antérieurs

Note 26 : Engagements hors bilan

Les engagement hors bilan du Groupe Alkimia se détaillent comme suit

► Engagements hors bilan de la « Société Chimique ALKIMIA S A » :

Engagements émis

▪ Hypothèques et nantissements

La « Société Chimique ALKIMIA S A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pan Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sureté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 10 000 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc) les garanties suivantes

- Hypothèque immobilière de rang utile

- ✓ La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ,
- ✓ La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 , et
- ✓ La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes

- **Nantissement de rang utile**

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas

- **Nantissement de premier rang**

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas

▪ **Autres engagements émis**

Désignations	2 020	2 019
- Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546
- Caution en faveur de la Douane	100 000	100 000
- Caution en faveur du G M G A	10 000	10 000
- Caution en faveur de l'ANGED	1 000	1 000
- Caution OIL LIBYA	5 000	5 000
Total	122 546	122 546

Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit

Désignations	2 020	2 019
- Cautions reçues de nos fournisseurs	205 992	339 136
Total	205 992	339 136

► **Engagements hors bilan de la société « ALKIMIA Packaging » :**

Engagements émis

- **Hypothèques**

Objet	En faveur de	Montant (TND)
Crédit Usine de microbilles de verre	Banque de Tunisie	7 700 000
Crédit Usine de microbilles de verre	Amen Bank	7 700 000
TOTAL		15 400 000

- **Cautions**

Date	En faveur de	Banque	Montant (TND)
01/01/2020	Douane Tunisienne	BIAT	120 000
TOTAL			120 000

► **Engagements hors bilan de la société « Les Salines de Tataouine » :**

Engagements émis

- **Nantissement**

Objet	Montant (TND)
Nantissement des équipements et du matériel de l'usine au profit des bailleurs de fonds	31 816 856
TOTAL	31 816 856

- **Cautions**

En faveur de	Montant (TND)
Clients à l'export	11 019
TOTAL	11 019

Note 27 : Continuité d'exploitation

La situation financière de la société mère « Société Chimique ALKIMIA S A » se caractérise par

- Des fonds propres totalisant au 31 Décembre 2020 la somme négative de 42 400 054 DT contre une somme négative de 7 752 454 DT au 31 Décembre 2019 en raison des pertes cumulées subies au cours des derniers exercices et
- Un passif exigible au 31 Décembre 2020 supérieur de 99 188 84 DT à l'actif circulant il était supérieur de 69 865 420 DT à l'actif circulant au 31 Décembre 2019

Cette situation est due aux difficultés rencontrées par la société depuis plusieurs années qui sont principalement

- ✓ D'ordre technique en relation essentiellement avec les arrêts répétitifs de l'activité du bassin minier causant l'absence de la principale matière première , et
- ✓ D'ordre commercial suite aux pertes de marchés importants face à la concurrence. En effet, la Société continue à souffrir de l'impact et des retombées de l'irrégularité de l'approvisionnement de ses usines en acide phosphorique suite aux arrêts répétitifs de l'activité au bassin minier entraînant la perte d'une partie importante de ses clients sur le marché du STPP. Certains de ces clients se sont orientés vers la concurrence et d'autres ont préféré remplacer le STPP par d'autres produits de substitution

Bien que cette situation pourrait présenter une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, les Etats Financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2020 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant en compte, principalement, les éléments suivants

- La Direction de la société a mandaté une banque d'affaires pour la réalisation d'une mission de restructuration. Le rapport de la banque d'affaire examiné lors du Conseil d'Administration du 22 Juillet 2021 a fait état d'un certain nombre d'actions et de prérequis pour le sauvetage de la société qui ont été pris en compte au niveau du Business Plan proposé dont
 - ✓ La garantie de l'approvisionnement de la société par le « Groupe Chimique Tunisien » en acide phosphorique nécessaire à la production actuelle et aussi future dans le cadre des projets de diversification recommandés ,
 - ✓ Le lancement des projets de diversification qui permettront d'améliorer à moyen terme les performances financières de la société à savoir la production des engrais NPK et MAP ainsi que du sulfate d'ammonium ,

- ✓ La mise en place du schéma de financement nécessaire pour l'exécution du plan de restructuration à savoir une augmentation de capital de 20 000 000 DT (dont 12 000 000 DT en cash réservée aux principaux actionnaires actuels privés et 8 000 000 DT par conversion d'une partie de la dette du « Groupe Chimique Tunisien ») qui devrait être suivie dans les six mois par les actions complémentaires nécessaires pour boucler le dit schéma de financement à savoir notamment
- La recherche d'éventuels partenariats stratégiques ,
 - La cession d'actifs hors exploitation , et
 - L'injection des fonds nécessaires par les actionnaires actuels à concurrence au moins de 14 800 000 DT
- La société a commencé à exécuter les recommandations émises au niveau du rapport de la Banque d'affaires En effet, le Conseil d'Administration du 22 Juillet 2021 a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 9 Septembre 2021 en vue de réaliser l'augmentation de capital de 20 000 000 DT décrite ci-dessus ,
- Le rapport de la Banque d'affaires a inclus, dans le cadre du schéma de financement proposé, un échéancier de règlement de la dette ancienne du Groupe Chimique Tunisien
- Le Groupe Chimique Tunisien, actionnaire à 40% au capital et membre du Conseil d'administration, a confirmé, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 Juillet 2021, son engagement à approvisionner la société avec la principale matière première nécessaire pour la production actuelle ainsi que pour les projets de diversification ,
- Le projet MAP, pris en compte au niveau du BP proposé par la Banque d'affaires, est entré en exploitation en Juin 2021 après l'achèvement des investissements nécessaires au cours du 1^{er} semestre 2021 , et
- Les actions complémentaires nécessaires pour l'exécution du plan de restructuration seront mises en œuvre au cours de la période à venir

Note 27 : Evénements postérieurs à la date de clôture

Ces Etats Financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 Juillet 2021 Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date

GROUPE ALKIMIA
Rapport des Co-Commissaires aux Comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2020

Messieurs les actionnaires du GROUPE ALKIMIA,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du GROUPE ALKIMIA (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de 55 611 143 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 40 174 933 DT.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 Décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 27 aux Etats Financiers consolidés qui indique que la situation financière de la société mère « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'est détériorée par rapport à 2019 du fait d'un cumul de plusieurs événements. Comme il est indiqué à la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

5. Observations

Nous attirons l'attention sur la note 7 aux Etats Financiers qui indique qu'au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société s'élevant au 31 Décembre 2019 à 18 428 357 DT.

Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.

En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 DT. Aucun changement lié à cette situation n'est survenu en 2020.

Le montant de la provision constatée représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 6 Septembre 2021
Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting
Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

AMEN PREMIERE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 65.609.594 DT et un résultat de la période de 1.584.671 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 30 Juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Juin 2021, 13,34% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 6,66% en-deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 56.801.377 DT au 30 Juin 2021, et représente une quote-part de 86,57% de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 6,57% au-delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des pensions livrées s'élève à 7.318.816 DT représentant ainsi une quote-part de 11,16% de l'actif de la société Amen première SICAV, soit 1,16 % au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 2 bis du décret ° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ - KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	
<u>ACTIF</u>					
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>49 482 561,492</u>	<u>53 521 561,780</u>	<u>49 114 358,740</u>
a-	Action et valeurs assimilées		2 272 855,664	2 162 562,384	2 222 115,955
b-	Obligations et valeurs assimilées		47 209 705,828	51 358 999,396	46 892 242,785
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>16 072 476,690</u>	<u>16 652 495,030</u>	<u>21 553 128,421</u>
a-	Placements monétaires	4.2	7 318 815,695	2 001 111,248	5 008 461,256
b-	Disponibilités	4.3	8 753 660,995	14 651 383,782	16 544 667,165
AC4	<u>Autres actifs</u>	4.4	<u>54 556,063</u>	<u>33 629,794</u>	<u>31 763,714</u>
TOTAL ACTIF			65 609 594,245	70 207 686,604	70 699 250,875
<u>PASSIF</u>					
PA1	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>241 766,141</u>	<u>301 764,094</u>	<u>138 272,036</u>
a-	Opérateurs créditeurs		241 766,141	301 764,094	138 272,036
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>133 620,686</u>	<u>139 989,003</u>	<u>122 775,400</u>
a-	Autres créditeurs divers		133 620,686	139 989,003	122 775,400
TOTAL PASSIF			375 386,827	441 753,097	261 047,436
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	<u>Capital</u>	4.8	<u>63 925 422,885</u>	<u>68 572 566,251</u>	<u>67 847 337,894</u>
CP2	<u>Sommes distribuables</u>	4.9	<u>1 308 784,533</u>	<u>1 193 367,256</u>	<u>2 590 865,545</u>
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		643,340	36,119	35,729
b-	Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 308 141,193	1 193 331,137	2 590 829,816
ACTIF NET			65 234 207,418	69 765 933,507	70 438 203,439
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			65 609 594,245	70 207 686,604	70 699 250,875

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	4.1	<u>576 264,863</u>	<u>1 146 344,131</u>	<u>777 484,663</u>	<u>1 586 034,291</u>	<u>2 816 286,601</u>
Revenus des placements monétaires	4.2	<u>311 460,197</u>	<u>706 205,490</u>	<u>68 352,492</u>	<u>266 573,206</u>	<u>991 585,080</u>
Total des revenus des placements		<u>887 725,060</u>	<u>1 852 549,621</u>	<u>845 837,155</u>	<u>1 852 607,497</u>	<u>3 807 871,681</u>
Intérêts des mises en pension	4.10	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Charges de gestion des placements	4.11	<u>-149 400,006</u>	<u>-318 238,270</u>	<u>-166 697,711</u>	<u>-380 044,015</u>	<u>-714 319,090</u>
Revenu net des placements		738 325,054	1 534 311,351	679 139,444	1 472 563,482	3 093 552,591
Autres charges	4.12	<u>-28 323,373</u>	<u>-63 079,244</u>	<u>-25 466,239</u>	<u>-58 987,229</u>	<u>-118 095,786</u>
Résultat d'exploitation		710 001,681	1 471 232,107	653 673,205	1 413 576,253	2 975 456,805
Régularisation du résultat d'exploitation		<u>-81 600,802</u>	<u>-163 090,914</u>	<u>-144 042,968</u>	<u>-220 245,116</u>	<u>-384 626,989</u>
Sommes distribuables de la période		628 400,879	1 308 141,193	509 630,237	1 193 331,137	2 590 829,816
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>81 600,802</u>	<u>163 090,914</u>	<u>144 042,968</u>	<u>220 245,116</u>	<u>384 626,989</u>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		<u>27 448,597</u>	<u>75 405,105</u>	<u>28 488,473</u>	<u>72 181,728</u>	<u>57 069,903</u>
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		<u>14 167,153</u>	<u>38 034,102</u>	<u>5 441,586</u>	<u>16 280,802</u>	<u>39 140,583</u>
Frais de négociation de titres		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Résultat net de la période		751 617,431	1 584 671,314	687 603,264	1 502 038,783	3 071 667,291

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>751 617,431</u>	<u>1 584 671,314</u>	<u>687 603,264</u>	<u>1 502 038,783</u>	<u>3 071 667,291</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>710 001,681</u>	<u>1 471 232,107</u>	<u>653 673,205</u>	<u>1 413 576,253</u>	<u>2 975 456,805</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	<u>27 448,597</u>	<u>75 405,105</u>	<u>28 488,473</u>	<u>72 181,728</u>	<u>57 069,903</u>
c- <u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	<u>14 167,153</u>	<u>38 034,102</u>	<u>5 441,586</u>	<u>16 280,802</u>	<u>39 140,583</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN2 <u>Distributions de dividendes</u>	<u>-2 432 087,552</u>	<u>-2 432 087,552</u>	<u>-4 806 822,886</u>	<u>-4 806 822,886</u>	<u>-4 806 822,886</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-4 921 832,941</u>	<u>-4 356 579,783</u>	<u>-15 065 174,380</u>	<u>-11 706 512,825</u>	<u>-12 603 871,401</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>81 432 583,182</u>	<u>167 266 953,553</u>	<u>45 025 532,277</u>	<u>156 664 985,016</u>	<u>309 571 429,588</u>
<u>Capital</u>	<u>76 653 748,516</u>	<u>160 724 311,762</u>	<u>51 776 784,073</u>	<u>159 283 136,005</u>	<u>304 246 623,432</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>1 971 415,711</u>	<u>161 706,459</u>	<u>-1 150 021,649</u>	<u>-3 623 809,183</u>	<u>315 230,375</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>2 807 418,955</u>	<u>6 380 935,332</u>	<u>-5 601 230,147</u>	<u>1 005 658,194</u>	<u>5 009 575,781</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-86 354 416,123</u>	<u>-171 623 533,336</u>	<u>-60 090 706,657</u>	<u>-168 371 497,841</u>	<u>-322 175 300,989</u>
<u>Capital</u>	<u>-81 319 795,544</u>	<u>-164 747 687,116</u>	<u>-66 841 433,654</u>	<u>-171 027 729,611</u>	<u>-316 443 807,980</u>
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	<u>-1 963 469,179</u>	<u>-173 685,321</u>	<u>1 488 460,378</u>	<u>3 882 134,798</u>	<u>-337 290,131</u>
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	<u>-3 071 151,400</u>	<u>-6 702 160,899</u>	<u>5 262 266,619</u>	<u>-1 225 903,028</u>	<u>-5 394 202,878</u>
Variation de l'actif net	<u>-6 602 303,062</u>	<u>-5 203 996,021</u>	<u>-19 184 394,002</u>	<u>-15 011 296,928</u>	<u>-14 339 026,996</u>
AN4 <u>Actif net</u>					
a- <u>En début de période</u>	<u>71 836 510,480</u>	<u>70 438 203,439</u>	<u>88 950 327,509</u>	<u>84 777 230,435</u>	<u>84 777 230,435</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>65 234 207,418</u>	<u>65 234 207,418</u>	<u>69 765 933,507</u>	<u>69 765 933,507</u>	<u>70 438 203,439</u>
AN5 <u>Nombre d'actions</u>					
a- <u>En début de période</u>	<u>704 249</u>	<u>697 786</u>	<u>856 755</u>	<u>823 367</u>	<u>823 367</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>656 407</u>	<u>656 407</u>	<u>705 258</u>	<u>705 258</u>	<u>697 786</u>
Valeur liquidative	<u>99,381</u>	<u>99,381</u>	<u>98,922</u>	<u>98,922</u>	<u>100,945</u>
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,28%</u>	<u>4,29%</u>	<u>3,63%</u>	<u>3,50%</u>	<u>3,70%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2021

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portfeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-06-2021 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	2 272 855,664
Obligations	2	11 880 811,613
Bons de trésor assimilable	3	35 328 894,215
Total		49 482 561,492

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/06/2021	En % de l'actif net
TUNISIE SICAV	11 152	2 000 133,504	2 272 855,664	3,48%
TOTAL		2 000 133,504	2 272 855,664	3,48%

(2) Obligations:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2021	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	5 000	100 000,000	103 600,000	0,16%	
ABSUB2016-111	5 000	100 000,000	103 600,000	0,16%	
AB 2009 CA	18 000	479 970,000	495 680,400	0,76%	
AB 2009 CB	13 000	346 645,000	361 745,800	0,55%	
AB 2011-1	20 000	200 000,000	207 440,000	0,32%	
AB 2011-1VAR	20 000	200 000,000	209 024,000	0,32%	
AB 2012 B	60 000	1 200 000,000	1 258 128,000	1,93%	
AB 2012 BB	10 000	200 000,000	209 688,000	0,32%	
AB 2020-3	10 000	1 000 000,000	1 028 032,000	1,58%	
AB SUB 2021-01	5 000	500 000,000	506 184,000	0,78%	
AB2008 TA	25 000	333 276,830	335 261,313	0,51%	
AB2008 TAA	40 000	533 245,300	536 349,300	0,82%	
AB2008 TB	15 000	525 000,000	528 300,000	0,81%	
ATB 2009 TB1	5 000	150 000,000	150 788,000	0,23%	
ATL 2016-1 C	2 000	80 000,000	80 054,400	0,12%	
ATTIJ 2017	4 000	80 000,000	80 403,200	0,12%	
ATTIJ 2017	10 000	200 000,000	201 008,000	0,31%	
BATAM 2001 (i)	20 000	2 000 000,000	0,000	0,00%	

BNA 2009	10 000	199 980,000	201 988,000	0,31%
BNA 20091	10 000	199 980,000	201 988,000	0,31%
BTE 2011/B	5 000	275 000,000	280 348,000	0,43%
EN 2021 CAT. B /5	20 000	2 000 000,000	2 000 000,000	3,07%
SERVICOM16 (ii)	1 000	100 000,000	0,000	0,00%
TL SUB 2016	2 500	150 000,000	153 148,000	0,23%
TLG 2016-1 B	5 000	200 000,000	202 956,000	0,31%
ATTIJ LEASING 2017-1	5 250	210 000,000	216 812,400	0,33%
UIB 2009/1C	16 000	720 000,000	752 217,600	1,15%
UIB 2011/B	15 000	825 000,000	860 196,000	1,32%
UIB 2011-1BB	5 000	275 000,000	286 732,000	0,44%
UIBSUB2016	16 000	320 000,000	329 139,200	0,50%
TOTAL		13 703 097,130	11 880 811,613	18,21%

- (i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.
- (ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 30 Juin 2021 à 21 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2021	En % de l'actif net
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	4 000	3 912 240,000	4 124 721,644	6,32%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)B	3 213	3 207 537,900	3 335 705,790	5,11%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS) E	7 787	7 787 000,000	8 098 061,013	12,41%
BTA 6% AVRIL 2024	4 000	3 852 000,000	3 919 134,246	6,01%
BTA 6% AVRIL 2024A	500	482 000,000	486 391,781	0,75%
BTA 6% AVRIL 2024B	500	481 500,000	486 761,781	0,75%
BTA 6% AVRIL 2024C	500	482 000,000	487 191,781	0,75%
BTA 6% AVRIL 2024D	500	481 750,000	486 976,781	0,75%
BTA 6% AVRIL 2024E	1 000	960 500,000	974 143,562	1,49%
BTA13042028	1 000	915 000,000	926 601,120	1,42%
BTA290327	3	2 775,000	2 815,794	0,00%
BTA290327A	12 537	11 829 913,200	12 000 388,922	18,40%
TOTAL		34 394 216,100	35 328 894,215	54,16%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations	144 675,093	291 545,235	188 182,800	393 069,600	720 073,088
Revenus des BTA	431 589,770	854 798,896	589 301,863	1 192 964,691	2 096 213,513
TOTAL	576 264,863	1 146 344,131	777 484,663	1 586 034,291	2 816 286,601

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique est de 7 318 815,695 DT au 30/06/2021. Il se détaille comme suit :

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL050721	04/05/2021	BT	Quantité 967 BTA 6% 10/2023	1 011 906,339	05/07/2021	12 478,961	999 427,378	1 011 091,849	7,25%	1,55%
PL090721	10/05/2021	BIAT	Quantité 2 189 BTA 8% 11/2030	2 299 455,441	09/07/2021	27 453,359	2 272 002,082	2 292 912,837	7,25%	3,51%
PL170821	18/06/2021	BT	Quantité 2 882 BTA 6% 10/2023	3 036 215,612	17/08/2021	36 249,589	2 999 966,023	3 007 746,457	7,25%	4,61%
PL230821B	24/05/2021	BT	Quantité 964 BTA 6% 10/2023	1 017 813,568	23/08/2021	18 317,160	999 496,408	1 007 064,552	7,25%	1,54%
TOTAL				7 365 390,960		94 499,069	7 270 891,891	7 318 815,695		11,22%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des Certificats de dépôt	91 257,601	283 234,672	1 942,208	2 115,711	155 643,001
Revenus de Comptes Rémunérés	28 667,771	40 815,627	44 308,000	110 308,000	217 288,804
Revenus des prises en Pensions Livrées	191 534,825	382 155,191	22 102,284	154 149,495	618 653,275
TOTAL	311 460,197	706 205,490	68 352,492	266 573,206	991 585,080

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2021 à 8 753 660,995 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	8 753 660,995	13,42%
TOTAL	8 753 660,995	13,42%

4.4-Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Intérêt courus /compte rémunéré	54 556,063	33 629,794	31 763,714
Total	54 556,063	33 629,794	31 763,714

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 30/06/2021.

4.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Gestionnaire	14 485,631	16 196,046	16 088,067
Dépositaire	227 280,510	285 568,048	122 183,969
Total	241 766,141	301 764,094	138 272,036

4.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Retenue à la Source	113 700,179	98 048,310	96 785,153
Jetons de Présence	13 440,000	28 391,956	18 391,956
TCL	686,254	1 163,066	1 163,066
CMF	5 794,253	12 385,671	6 435,225
Total	133 620,686	139 989,003	122 775,400

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2020	67 847 337,894
Souscriptions	160 724 311,762
Rachats	-164 747 687,116
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 100 000,000
VDE/titres.Etat	78 285,000
VDE / titres OPCVM	272 722,160
+/-V réalisée emp.société	-3,567
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	38 037,669
+/- V report/oblig.société	2 100 000,010
+/- V report/titres.Etat	-58 285,000
+/- V report/titres OPCVM	-217 317,065
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	161 706,459
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	-173 685,321
Capital au 30-06-2021	63 925 422,885

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 s'élève à - 5 203 996,021 Dinars.

Le nombre de titres d'Amen Première au 30/06/2021 est de 656 407 contre 697 786 au 31/12/2020.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	927
Nombre d'actionnaires entrants	12
Nombre d'actionnaires sortants	-63
Nombre d'actionnaires au 30-06-2021	876

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30/06/2021 s'élèvent à 1 308 784,533 DT contre 2 590 865,545 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Sommes distribuables des exercices antérieurs	643,340	36,119	35,729
Résultat d'exploitation	1 471 232,107	1 413 576,253	2 975 456,805
Régularisation du résultat d'exploitation	-163 090,914	-220 245,116	-384 626,989
Total	1 308 784,533	1 193 367,256	2 590 865,545

4.10- Intérêts des mises en pensions

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Le solde de cette rubrique au 30/06/2021 est nul.

4.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :

A- Une commission de depositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	43 633,182	92 943,424	46 901,201	108 042,063	205 669,137
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	14 875,000	7 437,500	14 875,000	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	98 329,324	210 419,846	112 359,010	257 126,952	478 899,953
Total	149 400,006	318 238,270	166 697,711	380 044,015	714 319,090

4.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL.

Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance du CMF	17 453,272	37 177,372	18 760,481	43 216,826	82 267,655
Sces bancaires et assimilés	283,219	1 859,795	495,933	2 418,706	4 196,021
TCL	1 222,000	3 529,339	1 209,825	3 351,697	7 632,110
Jetons de présence	5 400,000	10 800,000	5 000,000	10 000,000	24 000,000
Commissions encourues*	3 964,882	9 712,738	0,000	0,000	0,000
Total	28 323,373	63 079,244	25 466,239	58 987,229	118 095,786

* Il s'agit des commissions sur le dénouement des opérations de pension livré

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **28.334.313,711 DT** et un résultat de la période de **503 354,561 DT**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Juin 2021 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Juin 2021, 20,50% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,5% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 22.491.013,986 DT au 30 Juin 2021, et représente une quote-part de 79,38% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 0,62% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par Sicav Amen et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations et de certificats de dépôts s'élève, au 30 Juin 2021, à 4.764.626,808 DT, représentant ainsi une quote-part de 16,82% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 6,82 % au-delà du seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>				
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>19 972 425,778</u>	<u>27 325 771,176</u>	<u>21 715 907,794</u>
a-	Action et valeurs assimilées	-	300 191,850	1 500 268,112
b-	Obligations et valeurs assimilées	19 972 425,778	27 025 579,326	20 215 639,682
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	<u>8 327 643,485</u>	<u>7 399 215,797</u>	<u>16 340 017,884</u>
a-	Placements monétaires	2 518 588,208	0,000	1 003 725,756
b-	Disponibilités	5 809 055,277	7 399 215,797	15 336 292,128
AC4	<u>Autres actifs</u>	<u>34 244,448</u>	<u>6 561,728</u>	<u>17 981,826</u>
TOTAL ACTIF		28 334 313,711	34 731 548,701	38 073 907,504
<u>PASSIF</u>				
PA1	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>107 820,789</u>	<u>222 198,575</u>	<u>64 286,330</u>
a-	Opérateurs créditeurs	107 820,789	222 198,575	64 286,330
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>104 687,455</u>	<u>80 434,141</u>	<u>92 617,020</u>
a-	Autres créditeurs divers	104 687,455	80 434,141	92 617,020
TOTAL PASSIF		212 508,244	302 632,716	156 903,350
<u>ACTIF NET</u>				
CP1	<u>Capital</u>	<u>27 642 768,825</u>	<u>32 229 903,211</u>	<u>36 343 076,428</u>
CP2	<u>Sommes capitalisables</u>	<u>479,036,642</u>	<u>2 199 012,774</u>	<u>1 573 927,726</u>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	1 446 877,530	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice en cours	479 036,642	752 135,244	1 573 927,726
ACTIF NET		28 121 805,467	34 428 915,985	37 917 004,154
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		28 334 313,711	34 731 548,701	38 073 907,504

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	4.10	258 110,728	510 757,009	585 604,878	1 040 717,029	1 663 699,248
Revenus des placements monétaires	4.11	49 055,756	149 247,375	23 000,000	40 465,309	276 925,250
Total des revenus des placements		307 166,484	660 004,384	608 604,878	1 081 182,338	1 940 624,498
Intérêts des mises en pension	4.12	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	4.13	-55 378,749	-127 569,198	-83 906,702	-187 892,721	-332 539,199
Revenu net des placements		251 787,735	532 435,186	524 698,176	893 289,617	1 608 085,299
Autres charges	4.14	-14 775,597	-31 042,623	-15 380,718	-31 393,334	-86 742,036
Résultat d'exploitation		237 012,138	501 392,563	509 317,458	861 896,283	1 521 343,263
Régularisation du résultat d'exploitation		16 732,176	-22 355,921	-111 380,781	-109 761,039	52 584,463
Sommes capitalisables de la période		253 744,314	479 036,642	397 936,677	752 135,244	1 573 927,726
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-16 732,176	22 355,921	111 380,781	109 761,039	-52 584,463
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		0,000	-2,018	-26 169,482	-9 181,170	-30 204,996
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		0,000	1 964,016	-151 477,032	-135 421,543	-133 297,468
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat net de la période		237 012,138	503 354,561	331 670,944	717 293,570	1 357 840,799

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
AN1	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>				
	<u>237 012,138</u>	<u>503 354,561</u>	<u>331 670,944</u>	<u>717 293,570</u>	<u>1 357 840,799</u>
a-	<u>Résultat d'exploitation</u>	<u>237 012,138</u>	<u>501 392,563</u>	<u>509 317,458</u>	<u>861 896,283</u>
					<u>1 521 343,263</u>
b-	<u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>0,000</u>	<u>- 2,018</u>	<u>-26 169,482</u>	<u>-9 181,170</u>
					<u>-30 204,996</u>
c-	<u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>1 964,016</u>	<u>-151 477,032</u>	<u>-135 421,543</u>
					<u>-133 297,468</u>
d-	<u>Frais de négociation de titres</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
					<u>0,000</u>
AN3	<u>Transactions sur le capital</u>				
	<u>- 729 265,222</u>	<u>-10 298 553,248</u>	<u>-9 168 761,153</u>	<u>-11 696 805,629</u>	<u>-8 849 264,689</u>
a-	<u>Souscriptions</u>				
	<u>39 859 976,466</u>	<u>102 506 977,180</u>	<u>4 522 608,056</u>	<u>11 267 175,475</u>	<u>40 732 226,346</u>
	<u>Capital</u>	<u>44 236 250,648</u>	<u>97 504 090,342</u>	<u>5 584 650,350</u>	<u>11 579 778,959</u>
	<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-2 294 782,577</u>	<u>4 232 019,059</u>	<u>437 661,487</u>	<u>-950 445,255</u>
	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-2 081 491,605</u>	<u>770 867,779</u>	<u>-1 499 703,781</u>	<u>637 841,771</u>
					<u>2 956 786,962</u>
b-	<u>Rachats</u>				
	<u>- 40 589 241,688</u>	<u>-112 805 530,428</u>	<u>-13 691 369,209</u>	<u>-22 963 981,104</u>	<u>-49 581 491,035</u>
	<u>Capital</u>	<u>-45 949 625,938</u>	<u>-107 353 201,532</u>	<u>-13 605 842,825</u>	<u>-22 307 698,330</u>
	<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>2 864 404,332</u>	<u>-4 659 105,196</u>	<u>-1 086 886,334</u>	<u>688 207,780</u>
	<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>2 495 979,918</u>	<u>-793 223,700</u>	<u>1 001 359,950</u>	<u>-1 344 490,554</u>
					<u>-3 303 998,458</u>
	<u>Variation de l'actif net</u>	<u>-492 253,084</u>	<u>-9 795 198,687</u>	<u>-8 837 090,209</u>	<u>-10 979 512,059</u>
					<u>-7 491 423,890</u>
AN4	<u>Actif net</u>				
a-	<u>En début de période</u>	<u>28 614 058,551</u>	<u>37 917 004,154</u>	<u>43 266 006,194</u>	<u>45 408 428,044</u>
b-	<u>En fin de période</u>	<u>28 121 805,467</u>	<u>28 121 805,467</u>	<u>34 428 915,985</u>	<u>37 917 004,154</u>
AN5	<u>Nombre d'actions</u>				
a-	<u>En début de période</u>	<u>607 243</u>	<u>811 092</u>	<u>952 451</u>	<u>1 008 341</u>
b-	<u>En fin de période</u>	<u>591 283</u>	<u>591 283</u>	<u>751 472</u>	<u>811 092</u>
	<u>Valeur liquidative</u>	<u>47,561</u>	<u>47,561</u>	<u>45,815</u>	<u>45,815</u>
					<u>46,748</u>
AN6	<u>Taux de rendement annualisé</u>				
	<u>3,74%</u>	<u>3,51%</u>	<u>3,44%</u>	<u>3,48%</u>	<u>3,80%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2021

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées		0.000
Obligations et valeurs assimilées	1	19 972 425,778
Total		19 972 425,778

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	13 881 873,223
Obligations (b)	6 090 552,555
Total	19 972 425,778

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2021	En % de l'actif net
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 541 835,617	5,48%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	3 012 782,192	10,71%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 462 175,342	5,20%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 040 076,712	17,92%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 884 402,240	6,70%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	940 601,120	3,34%
TOTAL		13 613 700,000	13 881 873,223	49,36%

(b) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2021	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	10 000	200 000,000	207 200,000	0,74%
ABSUB2016-11	5 000	100 000,000	103 600,000	0,37%
AB 2009 CA	18 000	479 960,247	495 670,647	1,76%
AB 2009 CB	13 000	346 647,706	361 748,506	1,29%
AB 2010	2 000	66 664,001	69 884,801	0,25%
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	2,666 400,000	2,795 232,000	9,94%
AB 2012B	9 000	180 000,000	188 719,200	0,67%
AB 2012B	2 141	42 820,000	44 894,201	0,16%
ATB 2009 TB1	5 000	150 000,000	150 788,000	0,54%
ATB 2009 TB1	10 000	300 000,000	301 576,000	1,07%
ATL SUB2017	10 000	800 000,000	835 736,000	2,97%
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	120 000,000	120 367,200	0,43%
HL 2015/B	10 000	400 000,000	415 136,000	1,48%
SERVICOM16 (i)	500	50 000,000	56 571,482	0,20%
TOTAL		5 902 491,954	6 147 124,037	21,86%

<i>Décote sur Obligations Servicom2016</i>		-56 571,482	
TOTAL NET		6 090 552,555	21,66%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Juin 2021 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2021 à 2 518 588,208 DT et se détaille comme suit :

Pensions livrées (a)	2 020 910,755
Certificats de dépôts (b)	497 677,453
Total	2 518 588,208

(a)Pensions Livrées:

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL du 09/07/2021	19/04/2021	BH BANK	Quantité 2 042 BTA 6% 01/2024.	2 000 000,000	09/07/2021	20 910,755	2 000 000,000	2 020 910,755	7,25%	7,19%
TOTAL						20 910,755	2 000 000,000	2 020 910,755		7,19%

(b)Certificats de dépôts :

Désignation	Date de souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD du 30/07/2021	30/06/2021	AMEN BANK	500 000,000	30/07/2021	2 402,154	497 597,846	497 677,453	7,25%	1,77%
TOTAL						497 597,846	497 677,453		1,77%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2021 à 5 809 055.277 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	5 809 055,277	20,66%
TOTAL	5 809 055,277	20,66%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-06-2021, 34 244,448 DT contre 17 981,826 DT au 31/12/2020. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Intérêts courus sur comptes rémunérés	34 244,448	6 561,728	17 981,826
Total	34 244,448	6 561,728	17 981,826

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2021.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	31/12/2020
Gestionnaire	12 165,204	12 216,931	14 472,686
Dépositaire	95 655,585	209 981,644	49 813,644
Total	107 820,789	222 198,575	64 286,330

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Etat	920,828	920,828	920,828
Retenue à la source	77 722,657	47 124,936	76798,909
Jetons de présence	24 000,000	25 000,000	12 000,000
TCL	0,000	1 181,428	271,576
CMF	2 043,970	6 206,949	2 625,707
Total	104 687,455	80 434,141	92617,020

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 s'élève à -9 795 198,687 dinars.

La variation du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2020	36 343 076,428
Souscriptions	97 504 090,342
Rachats	- 107 353 201,532
Frais de négociation de titres	-
VDE/emp.société	-50 000,000
VDE/titres.Etat	1 600,000
VDE / titres OPCVM	-
+/-V réalisée emp.société	-
+/- V réal/titres Etat	-
+/- V réal/ titres OPCVM	1 964,016
+/- V report/oblig.société	50 000,000
+/- V report/titres.Etat	- 1 600,000
+/- V report/titres OPCVM	- 2,018
Régularisation des sommes non capitalisables (souscription)	9 360,817
Régularisation des sommes non capitalisables (rachat)	- 9 906,587
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	- 426 540,367
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	1 573 927,726
Capital au 30-06-2021	27 642 768,825

(A) Suivant décision de l'AGO du 28 Mai 2021

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	333
Nombre d'actionnaires entrants	2
Nombre d'actionnaires sortants	-37
Nombre d'actionnaires au 30-06-2021	298

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0.000	1,446,877.530	0.000
Résultat d'exploitation	501,392.563	861,896.283	1,521,343.263
Régularisation du résultat d'exploitation	-22,355.921	-109,761.039	52,584.463
Total	479,036.642	2,199,012.774	1,573,927.726

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations	82 475,459	161 059,149	453 768,823	773 743,990	1 194 980,654
Revenus des BTA	175 635,269	349 697,860	131 836,055	266 973,039	468 718,594
Total	258 110,728	510 757,009	585 604,878	1 040 717,029	1 663 699,248

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des Certificats de dépôt	34 396,916	105 494,391	-	12 393,073	179 653,294
Revenus des prises en pensions livrées	2 229,530	20 990,362			4 351,908
Revenus du Compte rémunéré	12 429,310	22 762,622	23 000,000	28 072,236	92 920,048
Total	49 055,756	149 247,375	23 000,000	40 465,309	276 925,250

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/06/2021.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	12 947,349	29 825,209	32 069,343	53 784,759	89,783.451
Rémunération d'Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	14 875,000	7 437,500	14 875,000	29 750,000
Rémunération d'Amen Bank en tant que distributeur	34 993,900	82 868,989	44 399,859	119 232,962	213 005,748
Total	55 378,749	127 569,198	83 906,702	187 892,721	332 539,199

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période Du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance du CMF	6 409,583	14 764,965	9 643,107	20 352,536	36 764,592
Sces bancaires et assimilés	1 727,438	2 373,230	49,281	287,027	2 463,123
TCL	638,576	1 904,428	1 688,330	2 753,771	4 994,615
Jetons de présence	6 000,000	12 000,000	4 000,000	8 000,000	42 519,706
Total	14 775,597	31 042,623	15 380,718	31 393,334	86 742,036

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 26 Mars 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 601 793,184 TND, un actif net de 597 612,773 TND un déficit de l'exercice s'élevant à -52 237,117 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 « Note sur les placements monétaires et disponibilités » qui indique que les disponibilités du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ » ont atteint, au 31 décembre 2020, 24,967% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 20% prévue par l'article 2 du décret no 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 7 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Portefeuille titres	3.1	451 545,637	338 301,500
Actions cotées et droits rattachés		423 528,480	338 301,500
Titres OPCVM		28 017,157	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	150 247,547	84 031,153
Placements monétaires		-	-
Disponibilités		150 247,547	84 031,153
Créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		601 793,184	422 332,653
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.5	2 214,422	2 041,506
Autres créditeurs divers	3.6	1 965,989	2 184,710
TOTAL PASSIF		4 180,411	4 226,216
<u>ACTIF NET</u>		597 612,773	418 106,437
Capital	3.7	603 033,188	415 283,223
Sommes distribuables	3.10	-5 420,415	2 823,214
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,468	1,235
Sommes distribuables de l'exercice		-5 421,883	2 821,979
<u>ACTIF NET</u>		597 612,773	418 106,437
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		601 793,184	422 332,653

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
Revenus du portefeuille titres	3.2	4 345,000	10 914,000
Dividendes actions cotées		4 345,000	10 914,000
Dividendes OPCVM		-	-
Revenus des placements monétaires	3.4	2 379,159	2 474,247
Revenus des billets de trésorerie		-	145,522
Revenus des dépôts à Terme		-	-
Revenus des comptes à vue		2 379,159	2 328,725
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 724,159	13 388,247
Charges de gestion des placements	3.8	8 028,562	8 250,358
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		- 1 304,403	5 137,889
Autres produits		-	-
Autres charges	3.9	2 270,609	2 554,167
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 3 575,012	2 583,722
Régularisation du résultat d'exploitation		- 1 846,871	238,257
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.10	- 5 421,883	2 821,979
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 846,871	- 238,257
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		- 51 817,561	13 312,439
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 465,829	- 2 712,324
Frais de négociation de titres		-310,373	-279,761
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		- 52 237,117	12 904,076

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020</u>	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	- 52 237,117	12 904,076
Résultat d'exploitation	- 3 575,012	2 583,722
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 51 817,561	13 312,439
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 465,829	- 2 712,324
Frais de négociation de titres	- 310,373	- 279,761
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	- 2 821,746	- 2 292,959
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	234 565,199	- 56 919,314
Souscriptions	238 397,040	6 292,050
- Capital	307 900,000	7 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 67 624,337	- 1 228,239
- Régularisation des sommes distribuables	- 1 878,623	20,289
Rachats	3 831,841	63 211,364
- Capital	4 900,000	76 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 1 036,407	- 13 270,688
- Régularisation des sommes distribuables	- 31,752	- 217,948
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	179 506,336	- 46 308,197
<u>ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	418 106,437	464 414,634
En fin de l'exercice	597 612,773	418 106,437
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	4 665	5 357
En fin de l'exercice	7 695	4 665
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	77,662	89,626
<u>TAUX DE RENDEMENT</u>	-12,67%	3,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds

FCP AL IMTIEZ est un FCP de catégorie mixte de distribution.

Il a obtenu le visa du CMF le 17 mars 2011 et les opérations de souscription publique ont démarré le 01 juillet 2011.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire du fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du fonds.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 451 545,637 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31 Décembre 2020	% actif
Actions		499 714,548	423 528,480	70,378%
ATB	10 000	28 800,000	28 530,000	4,741%
ATTIJ BANK	700	19 040,000	19 443,200	3,231%
BH BANK	3 200	49 310,722	29 104,000	4,836%
BIAT	460	46 736,650	43 098,320	7,162%
BNA	5 500	49 847,332	47 723,500	7,930%
BT	4 500	39 462,000	30 420,000	5,055%
BTE (ADP)	2 800	41 168,920	22 391,600	3,721%
NBL	7 000	44 339,567	30 597,000	5,084%
SIAME	13 800	52 024,982	55 462,200	9,216%
SOTIPAPIER	3 000	16 770,000	13 779,000	2,290%
STB	11 000	49 644,554	36 751,000	6,107%
TUNIS RE	1 800	14 562,286	13 991,400	2,325%
UIB	3 060	48 007,535	52 237,260	8,680%
Titres OPCVM		27 970,889	28 017,157	4,656%
Actions des SICAV				
AL HIFADH SICAV	269	27 970,889	28 017,157	4,656%
Total		527 685,437	451 545,637	75,033%

Les entrées en portefeuille titres en 2020 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	211 694,980
Titres OPCVM	27 970,889
Total	239 665,869

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Sorties (Cession)	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	74 604,171	78 070,000	3 465,829
Titres OPCVM	0	0	0
Total	74 604,171	78 070,000	3 465,829

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 4 345,000 TND au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
Dividendes	4 345,000	10 914,000
- des actions admises à la cote	4 345,000	10 914,000
- des Titres OPCVM	-	-
Total	4 345,000	10 914,000

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 150 247,547 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif
Disponibilité	150 247,547	150 247,547	24,967%
Dépôts à vue	155 400,062	155 400,062	25,823%
Sommes à régler	- 5 152,515	-5 152,515	-0,856%
Total	150 247,547	150 247,547	24,967%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2020 à 2 379,159 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
Intérêts des billets de trésorerie	-	145,522
Intérêts des comptes courants	2 379,159	2 328,725
Total	2 379,159	2 474,247

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 2 214,422 TND et représente le montant de la rémunération à payer aux gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Commission distributeurs (TSI & TSB)	332,163	306,226
Commission gestionnaire (TSI)	1 660,815	1 531,127
Commission dépositaire (TSB)	221,444	204,153
Total	2 214,422	2 041,506

3.6 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 1 965,989 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Redevance CMF	46,105	34,860
Honoraires commissaire aux comptes	1 919,884	2 149,850
Total	1 965,989	2 184,710

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

	2020	2019
<u>Capital au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	466 500,000	535 700,000
Nombre de titres	4 665	5 357
Nombre de porteurs de parts	27	32
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	3 07 900,000	7 500,000
Nombre de parts émises	3 079	75
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	4 900,000	76 700,000
Nombre de parts rachetées	49	767
<u>Capital au 31-12</u>		
Montant (en nominal)	769 500,000	466 500,000
Sommes non distribuables	-166 466,812	- 51 216,777
Montant du capital au 31-12	603 033,188	415 283,223
Nombre de parts	7 695	4 665
Nombre de porteurs de parts	28	27

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	46,268	17,672
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur actions et droits	- 51 863,829	13 294,767
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession d'actions et droits	3 465,829	- 3 267,857
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres d'OPCVM	-	555,533
Droits de sortie	-	-
Frais de négociation de titres	- 310,373	-279,761
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-48 662,105	10 320,354
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	-51 216,777	- 73 579,580
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-67 624,337	- 1 228,239
Régularisations sommes non distribuables rachats	1 036,407	13 270,688
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	- 166 466,812	- 51 216,777

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 8 028,562 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
Commission distributeurs (TSI & TSB)	1 204,292	1 237,561
Commission gestionnaire (TSI)	6 021,396	6 187,737
Commission dépositaire (TSB)	802,874	825,060
Total	8 028,562	8 250,358

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 2 270, 609 TND et représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
Redevance CMF	401.411	412,495
Honoraires commissaire aux comptes	1 869,198	2 141,672
Total	2 270,609	2 554,167

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	Résultats en instance d'affectation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice antérieur	1,468	-	-	-	1,468
Exercice 2020	-	-3 575,012	-1 878,623	31,752	-5 421,883
Sommes distribuables					- 5 420,415

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du FCP AL IMTIEZ au 31/12/2020 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
- Titres à livrer	0	18 427,242
- Titres à recevoir	0	- 2 280,441
Total	0	16 146,801

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/20	31/12/19	31/12/18	31/12/17	31/12/16
Revenus des placements	0,874	2,870	2,805	3,271	3,169
Charges de gestion des placements	- 1,043	- 1,769	- 1,882	- 1,714	- 1,696
REVENUS NET DES PLACEMENTS	- 0,170	1,101	0,923	1,557	1,473
Autres produits	-	--	-	-	-
Autres charges	- 0,295	- 0,548	- 0,501	- 0,492	- 0,444
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 0,465	0,554	0,423	1,064	1,029
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,240	0,051	0,004	-0,099	- 0,031
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 0,705	0,605	0,428	0,966	0,997
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	- 6,734	2,854	- 6,624	3,823	8,061
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,450	- 0,581	6,523	1,541	- 4,326
Frais de négociation de titres	- 0,040	- 0,060	- 0,111	- 0,043	- 0,075
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	- 6,324	2,212	- 0,213	5,321	3,660

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	- 6,788	2,766	0,210	6,385	4,688
Droits d'Entrée et de sortie	-	-	0,001	0,002	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 6,324	2,212	- 0,212	5,323	3,660
Régularisation du résultat non distribuable	- 4,330	0,544	- 0,117	- 0,316	- 0,159
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 10,654	2,756	- 0,329	5,007	3,501
Distribution de dividendes	0,605	0,428	0,965	0,997	0,767
Valeur Liquidative	77,662	89,626	86,693	87,559	82,583

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/20	31/12/19	31/12/18	31/12/17	31/12/16
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	1,581%	1,870%	2,072%	1,989%	1,974%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,447%	0,579%	0,551%	0,572%	0,517%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	-0,704%	0,586%	0,466%	1,235%	1,197%
Actifs Net Moyen	507 859,605	441 260,536	486 436,013	500 369,201	512 031,081

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement "TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, le Dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

FCP KOUNOUZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 26 Mars 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP-KOUNOUZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 961 094,933 TND, un actif net de 957 589,479 TND et une perte nette annuelle de 33 060,106 TND.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP-KOUNOUZ » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 « Evaluation des autres placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP KOUNOUZ pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Par ailleurs, Nous attirons l'attention sur la note 3.3 « Note sur les placements monétaires et disponibilités » qui indique que les disponibilités du Fonds commun de placement FCP KOUNOUZ ont atteint, au 31 décembre 2020, 29,614% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 20% prévue par l'article 2 du décret no 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 7 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes:

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Portefeuille titres	3.1	577 001,100	455 558,343
Obligations de sociétés		10 900,960	30 799,688
Emprunts d'Etat		94 361,316	95 251,725
Actions et droits rattachés		426 744,728	302 070,850
Titres des OPCVM		44 994,096	27 436,080
Placements monétaires et disponibilités	3.3	384 093,833	119 102,132
Placements monétaires		99 477,920	98 525,555
Disponibilités		284 615,913	20 576,577
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		961 094,933	574 660,475
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.5	1 633,209	1 407,982
Autres créditeurs divers	3.6	1 872,245	2 424,588
TOTAL PASSIF		3 505,454	3 832,570
<u>ACTIF NET</u>		957 589,479	570 827,905
Capital	3.7	938 812,445	550 947,268
Sommes distribuables	3.10	18 777,034	19 880,637
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		18 777,034	19 880,637
<u>ACTIF NET</u>		957 589,479	570 827,905
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		961 094,933	574 660,475

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Revenus du portefeuille titres	3.2	8 839,460	16 558,701
Dividendes titres OPCVM		-	0,000
Revenus des obligations		805,352	1 866,201
Revenus des emprunts d'Etat		4 981,608	4 968,000
Revenus Actions cotés		3 052,500	9 724,500
Revenus des placements monétaires	3.4	10 151,975	12 099,837
Revenus des Billets de Trésorerie		9 448,411	9 784,465
Revenus des comptes à vue		703,564	2 315,372
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 991,435	28 658,538
Charges de gestion des placements	3.8	5 690,017	5 551,720
REVENUS NET DES PLACEMENTS		13 301,418	23 106,818
Autres produits		-	0,000
Autres charges	3.9	2 338,064	2 917,342
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		10 963,354	20 189,476
Régularisation du résultat d'exploitation		7 813,680	-308,839
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		18 777,034	19 880,637
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-7 813,680	308,839
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres		-52 058,686	8 450,750
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		9 138,080	1 993,125
Frais de négociation de titres		-1 102,854	-850,558
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-33 060,106	29 782,793

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2020**

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	-33 060,106	29 782,793
a - Résultat d'exploitation	10 963,354	20 189,476
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-52 058,686	8 450,750
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	9 138,080	1 993,125
d - Frais de négociation de titres	-1102,854	-850,558
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	419 821,68	-54 603,47
a- Souscriptions	435 750,672	24 512,159
- Capital	258 500,000	13 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	169 283,673	9 928,994
- Régularisation des sommes distribuables	7966,999	683,165
b - Rachats	15 928,992	79 115,626
- Capital	9 500,000	46 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	6 275,673	31 523,622
- Régularisation des sommes distribuables	153,319	992,004
VARIATION DE L'ACTIF NET	386 761,574	-24 820,674
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	570 827,905	595 648,579
b - en fin d'exercice	957 589,479	570 827,905
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	3 177	3 504
b - en fin d'exercice	5 667	3 177
VALEUR LIQUIDATIVE	168,976	179,675
TAUX DE RENDEMENT	-5 ,95%	5,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds :

FCP KOUNOUZ est un FCP de catégorie mixte de capitalisation.

Il a obtenu le visa du CMF le 21 Mai 2008 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 28 juillet 2008.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ».

Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 décembre 2020, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

FCP KOUNOUZ ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 577 001,100 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31 Décembre 2020	% actif
<u>Actions</u>		487 450,724	426 744,728	44,402%
ATB	8 000	22 999,130	22 824,000	2,375%
ATTIJ BANK	157	4 301,800	4 360,832	0,454%
BH BANK	3 000	48 180,760	27 285,000	2,839%
BIAT	605	60 186,190	56 683,660	5,898%
BNA	6 000	57 405,749	52 062,000	5,417%
BT	4 000	29 387,320	27 040,000	2,813%
BTE (ADP)	2 700	36 049,310	21 591,900	2,247%
NBL	6 300	43 525,538	27 537,300	2,865%
SIAME	20 000	76 040,369	80 380,000	8,363%
SOTIPAPIER	1 500	8 385,000	6 889,500	0,717%
STB	10 000	39 405,260	33 410,000	3,476%
TUNIS RE	782	6 394,445	6 078,486	0,632%
UIB	3 550	55 189,853	60 602,050	6,306%
<u>Titres OPCVM</u>		44 919,792	44 994,096	4,682%
AL HIFADH SICAV	432	44 919,792	44 994,096	4,682%
<u>Obligations de sociétés</u>		10 400,000	10 900,960	1,134%
ATB 2007/1(25 ANS)	50	2 400,000	2 504,160	0,261%
HANNIBAL LEASE 2013-2	400	8 000,000	8 396,800	0,874%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>		101 205,000	94 361,316	9,818%
BTA 6.9% 9 MAI 2022 (15 ANS)	90	101 205,000	94 361,316	9,818%
TOTAL		643 975,516	577 001,100	60,036%

Les entrées en portefeuille titres en 2020 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	245 755,360
Titres OPCVM	44 919,792
TOTAL	290 675,152

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

Sorties (Cession/Remboursement)	Coût d'acquisition	Prix de cession/ Remboursement	Plus ou moins- valeurs réalisées
Actions sociétés cotées	70 103,725	77 404,500	7 300,775
Obligations sociétés	19 000,000	19 000,000	-
Titres OPCVM	27 144,040	28 981,345	1 837,305
TOTAL	116 247,765	125 385,845	9 138,080

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 8 839,460 DT Dinars au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
<u>Dividendes</u>	3 052,500	9 724,500
- des actions admises à la cote	3 052,500	9 724,500
- des Titres OPCVM	0,000	0,000
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	5 786,960	6 834,201
Revenus des obligations de sociétés	805,352	1 866,201
- intérêts	805,352	1 866,201
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	4 981,608	4 968,000
- intérêts	4 981,608	4 968,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
TOTAL	8 839,460	16 558,701

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 384 093,833 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif
Placement monétaire		97 514,649	99 477,920	10,350%
<u>Billets de trésorerie</u>		97 514,649	99 477,920	10,350%
ELECTROSTAR 90J 27/10/2020 (11%)	1	48 929,440	49 708,802	5,172%
STEQ 120J 22/09/2020 (11%)	1	48 585,209	49 769,118	5,178%
Disponibilité		284 615,913	284 615,913	29,614%
Dépôts à vue		305 930,503	305 930,503	31,831%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		-21 314,590	-21 314,590	-2,218%
Total général		382 130,562	384 093,833	39,964%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2020 à 10 151,975 DT et représente le montant des revenus des différents placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
Intérêts des billets de trésorerie	9 448,411	9 784,465
Intérêts des comptes courants	703,564	2 315,372
TOTAL	10 151,975	12 099,837

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 1 633,209 DT et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Commission distributeurs (TSB et TSI)	571,620	492,800
Commission gestionnaire (TSI)	653,284	563,187
Commission dépositaire (TSB)	408,305	351,995
TOTAL	1 633,209	1 407,982

3.6 Note sur les autres créditeurs divers.

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 1 872,245 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Redevance CMF	72,159	47,968
Etat impôts à payer	-	25,214
Honoraires commissaire aux comptes	1 800,086	2 351,406
TOTAL	1 872,245	2 424,588

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

	2020	2019
<u>Capital au 01-01-</u>		
Montant (en nominal)	317 700,000	350 400,000
Nombre de titres	3 177	3 504
Nombre de porteurs de parts	36	42
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	258 500,000	13 900,000
Nombre de parts émises	2 585	139
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	9 500,000	46 600,000
Nombre de parts rachetées	95	466
<u>Capital au 31-12-</u>		
Montant (en nominal)	566 700,000	317 700,000
Sommes non distribuables	372 112,445	233 247,268
Montant du capital au 31-12	938 812,445	550 947,268
Nombre de parts	5 667	3 177
Nombre de porteurs de parts	36	36

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	2020	2019
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres OPCVM	- 217,736	2,060
Variation de plus ou moins-values potentielles sur actions et droits	- 50 977,757	9 309,525
Plus ou moins-values réalisées sur cession d'actions et droits	7 300,775	570,875
Variation de plus ou moins-values potentielles sur emprunts d'Etat	- 863,193	- 860,835
Plus ou moins-values réalisées sur titres OPCVM	1 837,305	1 422,250
Frais négociation de titres	- 1 102,854	- 850,558
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 44 023,460	9 593,317
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	253 127,905	245 248,579
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	169 283,673	9 928,994
Régularisations sommes non distribuables rachats	- 6 275,673	- 31 523,622
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	372 112,445	233 247,268

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 5 690,017 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2019
Commission distributeurs (TSB et TSI)	1 991,512	1 943,102
Commission gestionnaire (TSI)	2 275,994	2 220,681
Commission dépositaire (TSB)	1 422,511	1 387,937
TOTAL	5 690,017	5 551,720

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 2 338,064 DT et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2020
Redevance CMF	568,993	555,166
Honoraires commissaire aux comptes	1 769,071	2 362,176
TOTAL	2 338,064	2 917,342

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000	0,000
Exercice 2020	10 963,354	7 966,999	-153,319	18 777,034
SOMMES DISTRIBUABLES				18 777,034

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2020 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
- Titres à livrer	0,000	7 938,123
- Titres à recevoir	-21 314,590	-22 400,884
- Participation à libérer	0,000	0,000
Total	-21 314,590	-14 462,761

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Revenus des placements	3,351	9,021	9,930	7,724	6,303
Charges de gestion des placements	-1,004	-1,747	-1,756	-1,688	-1,587
REVENUS NET DES PLACEMENTS	2,347	7,273	8,174	6,036	4,715
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,413	-0,918	-0,836	-0,796	-0,711
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,935	6,355	7,338	5,239	4,004
Régularisation du résultat d'exploitation	1,379	-0,097	-0,121	-0,663	-0,368
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,313	6,258	7,217	4,576	3,636
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	-9,186	2,660	-3,753	7,218	8,317
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	1,613	0,627	6,953	0,227	-2,279
Frais de négociation de titres	-0,195	-0,268	-0,306	-0,146	-0,255
Plus ou moins-valeurs sur titres et frais de négociation	-7,768	3,020	2,895	7,299	5,783
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-5,834	9,375	10,233	12,539	9,787
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	-7,768	3,020	2,895	7,300	5,783
Régularisation du résultat non distribuable	-6,244	0,407	-0,171	-0,609	-0,487
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-14 ,012	3,427	2,724	6,691	5,296
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	168,976	179,675	169,991	160,049	148,782

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	0,745%	0,952%	1,021%	0,982%	1,017%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,306%	0,500%	0,486%	0,463%	0,456%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	1,435%	3,462%	4,268%	3,347%	2,565%
Actifs net moyens	764 208,692	583 238,242	602 478,644	654 591,327	734 245,174

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la "Tuniso-Seoudienne d'Investissement" TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

FCP Wafa Obligataire Capitalisation

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET

ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 28 Septembre 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds commun de placement « FCP-Wafa » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 29 930 428,423 TND, un actif net de 29 869 386,150 TND et un bénéfice net annuel de 1 259 766,478 TND.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds commun de placement « FCP-Wafa » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par FCP Wafa pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenu le 29 aout 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différents parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 7 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille titres	3.1	15 948 981,337	7 781 227,028
Obligations de sociétés		8 239 565,150	7 125 309,971
Emprunts d'État		6 251 274,187	31 815,057
Titres des organismes de placement collectif		1 458 142,000	624 102,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	13 869 970,658	6 538 789,940
Placements monétaires		9 160 858,027	3 818 020,402
Disponibilités		4 709 112,631	2 720 769,538
Créances d'exploitation	3.5	111 476,428	26 643,765
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		29 930 428,423	14 346 660,733
<u>PASSIF</u>	-		
Opérateurs Créiteurs	3.6	51 724,133	25 881,572
Autres créiteurs divers	3.7	9 318,140	10 408,707
TOTAL PASSIF		61 042,273	36 290,279
<u>ACTIF NET</u>		29 869 386,150	14 310 370,454
Capital	3.8	24 880 542,205	12 686 520,721
Sommes distribuables	3.11	4 988 843,945	1 623 849,733
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3 191 967,247	783 354,948
Sommes distribuables de l'exercice		1 796 876,698	840 494,785
<u>ACTIF NET</u>		29 869 386,150	14 310 370,454
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		29 930 428,423	14 346 660,733

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Note</u>	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
Revenus du portefeuille titres	3.2	683 660,168	431 767,822
Dividendes titres OPCVM		89 941,500	46 160,500
Revenus des obligations		499 707,028	374 659,272
Revenus des emprunts d'Etat		94 011,640	10 948,050
Revenus des placements monétaires	3.4	738 355,673	501 548,580
Revenus des Billets de Trésorerie		341 034,853	316 810,981
Revenus des certificat de dépôt		194 439,663	92 516,144
Revenus des comptes à vue		202 881,157	92 221,455
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 422 015,841	933 316,402
Charges de gestion des placements	3.9	144 572,099	93 283,797
REVENUS NET DES PLACEMENTS		1 277 443,742	840 032,605
Autres produits		-	-
Autres charges	3.10	27 228,452	22 291,662
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 250 215,290	817 740,943
Régularisation du résultat d'exploitation		546 661,408	22 753,842
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		1 796 876,698	840 494,785
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 546 661,408	- 22 753,842
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		61 099,608	587,874
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		- 51 026,176	- 11 834,498
Frais de négociation de titres		- 522,244	- 1 302,219
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 259 766,478	804 016,352

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	1 259 766,478	804 016,352
a - Résultat d'exploitation	1 250 215,290	817 740,943
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	61 099,608	-587,874
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-51 026,176	-11 834,498
d - Frais de négociation de titres	-522,244	-1 302,219
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	14 299 249,218	2 771 285,403
a- Souscriptions	75 665 712,946	36 050 670,440
- Capital	65 190 300,000	33 150 200,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-699 416,559	-221 984,344
- Régularisation des sommes distribuables	11 174 829,505	3 122 454,784
b - Rachats	61 366 463,728	33 279 385,037
- Capital	52 855 200,000	30 552 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-548 786,855	-213 083,345
- Régularisation des sommes distribuables	9 060 050,583	2 940 368,382
VARIATION DE L'ACTIF NET	15 559 015,696	3 575 301,755
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	14 310 370,454	10 735 068,699
b - en fin d'exercice	29 869 386,150	14 310 370,454
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	127 735	101 754
b - en fin d'exercice	251 086	127 735
VALEUR LIQUIDATIVE	118,960	112,032
TAUX DE RENDEMENT	6,184%	6 ,191%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds :

FCP WAFA obligataire capitalisation « FCP WAFA » est un FCP de catégorie obligataire de capitalisation constitué le 23 octobre 2017.

Il a obtenu le visa du CMF le 30 octobre 2017 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 15 novembre 2017.

Son capital initial s'élève à 300 000 TND divisés en 3 000 parts de 100 dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 25 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ».

Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers du FCP WAFA arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers du FCP WAFA sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient des souches de BTA, valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :

- BTA 6,5% Juin 2025 ;
- BTA 7% Juillet 2028 ;
- BTA 7.2% Février 2027.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 . Opérations de pensions livrées :

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, le FCP procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

• Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portfeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **15 948 981,337** TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31/12/2020	% actif
Obligations des sociétés		8 020 179,282	8 239 565,150	27,529%
AMEN BANK SUB 2010	7000	233 178,000	238 144,050	0,796%
AMEN BANK SUB 2011	8453	84 529,247	85 603,449	0,286%
AMEN BANK SUB 2014	3000	120 000,000	126 054,708	0,421%
AMEN BANK SUB 2020-03	10000	1 000 000,000	1 000 000,000	3,341%
ATB 2007/1(25 ANS)	4370	209 760,000	218 863,013	0,731%
ATL 2014/2	3000	60 000,000	62 194,125	0,208%
ATL 2019-1	5000	400 000,000	402 542,466	1,345%
ATL 2020-1	5000	500 000,000	508 691,507	1,700%
ATTIJARI LEAS.2015-1	5000	200 000,000	208 684,711	0,697%
BH 2009-B	11000	337 700,000	337 739,229	1,128%
BNA SUB 2018-1	5000	300 000,000	308 521,644	1,031%
BTE 2010-B	9000	450 000,000	456 116,054	1,524%
BTE 2019-1	8000	800 000,000	871 790,164	2,913%
BTK-2009	2500	83 282,143	87 700,871	0,293%
EO CIL 2016/2	1000	40 000,000	42 091,803	0,141%
HANNIBAL LEASE 2013-2	2600	52 000,000	54 580,112	0,182%
HANNIBAL LEASE 2014-1	3500	70 000,000	70 753,929	0,236%
HL 2016-2	5000	300 000,000	301 651,728	1,008%
HL 2017-2	1000	80 000,000	82 408,767	0,275%
HL 2020-02	7000	700 000,000	707 968,877	2,365%
MEUBLATEX 2015	1500	90 000,000	92 647,923	0,310%
STB 2010/1	15000	499 500,000	515 978,848	1,724%
UIB 2009/1	850	38 250,000	39 073,937	0,131%
UIB 2009/1 (20 ANS)	8286	372 870,000	380 901,927	1,273%
UIB 2012-1C	4249	273 215,150	287 947,242	0,962%
UIB SUB 2015	2500	100 000,000	103 238,355	0,345%
UIB SUB 2016	2930	232 160,000	246 718,007	0,824%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 A	3605	248 116,095	248 428,012	0,830%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 B	450	34 960,000	36 511,419	0,122%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 C	1000	77 101,617	77 195,857	0,258%
WIB ISLAMIQUE 2019-1 D	400	33 557,030	35 113,923	0,117%
INT.INTERC AMEN BANK SUB 2020-3			3 708,493	0,012%
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier				
Bons du trésor assimilables		5 961 158,000	6 251 274,187	20,886%
BTA 5.75% JANVIER 2021	308	305 690,000	321 600,308	1,074%
BTA 6% 11 FEVRIER 2022	3 108	3 068 850,000	3 207 176,401	10,715%
BTA 6% 15 JUIN 2023	295	283 200,000	291 848,780	0,975%
BTA 6.5% JUIN 2025	1 000	903 900,000	952 029,489	3,181%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	214	211 768,000	220 206,991	0,736%
BTA 7% 10 JUILLET 2028	330	288 750,000	298 535,095	0,997%
BTA 7.2% FEVRIER 2027	1 000	899 000,000	959 877,123	3,207%
Titres OPCVM		1 444 240,522	1 458 142,000	4,872%
Actions des SICAV		1 444 240,522	1 458 142,000	4,872%
AL HIFADH SICAV	14 000	1 444 240,522	1 458 142,000	4,872%
TOTAL		15 425 577,804	15 948 981,337	53,287 %

Les entrées en portefeuille titres en 2020 se détaillent comme suit :

<u>Acquisitions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>
Obligations de sociétés	2 827 291,649
BTA	7 118 412,000
Actions SICAV	2 237 232,500
<u>Total</u>	<u>12 182 936,149</u>

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

<u>Sorties (cession/remboursement)</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Prix de cession/ Remboursement</u>	<u>Plus ou moins-values réalisées</u>
Obligations de sociétés	1 742 562,632	1 745 344,500	2 781,870
BTA	1 187 750,000	1 187 750,000	0 ,000
Actions SICAV	1 417 629,044	1 363 821,000	- 53 808,044
<u>Total</u>	<u>4 347 941 ,676</u>	<u>4 296 915,500</u>	<u>-51 026,176</u>

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres :+

Les revenus du portefeuille titres totalisent 683 660,168 TND pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
<u>Dividendes</u>	<u>89 941,500</u>	<u>46 160,500</u>
- des Titres OPCVM	89 941,500	46 160,500
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>593 718,668</u>	<u>385 607,322</u>
Revenus des obligations de sociétés	<u>499 707,028</u>	<u>374 659,272</u>
- intérêts	499 707,028	374 659,272
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>94 011,640</u>	<u>10 948,050</u>
- intérêts	94 011,640	10 948,050
- primes de remboursement	0,000	0,000
Total	683 660.168	431 767,822

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 13 869 970,658 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif
PLACEMENTS MONETAIRES		9 131 964,879	9 160 858,027	30 ,607%
Émetteur AMS				
Billets de trésorerie	1	492 798,691	493 980,849	1,650%
AMS 60J 22/12/2020 (11%)	1	492 798,691	493 980,849	1,650%
Émetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie	3	539 508,012	543 305,443	1,815%
ELECTROSTAR 70J 15/12/2020 (11%)	1	344 136,524	345 537,818	1,154%
ELECTROSTAR 100J 23/11/2020 (11%)	1	146 442,048	147 804,259	0,494%
ELECTROSTAR 90J 06/10/2020 (11%)	1	48 929,440	49 963,366	0,167%
Émetteur GIF				
Billets de trésorerie	5	1 232 480,199	1 235 438,544	4,128%
GIF 40J 22/12/2020 (11%)	1	247 585,071	248 183,319	0,829%
GIF 60J 22/12/2020 (11%)	1	837 757,774	839 767,442	2,806%
GIF 70J 22/12/2020 (11%)	1	49 162,361	49 279,870	0,165%
GIF 80J 22/12/2020 (11%)	1	49 045,553	49 162,360	0,164%
GIF 90J 22/12/2020 (11%)	1	48 929,440	49 045,553	
Émetteur STEQ				
Billets de trésorerie	4	1 021 201,912	1 037 404,237	3,466%
STEQ 110J 10/12/2020 (11%)	1	243 496,372	244 763,038	0,818%
STEQ 110J 23/09/2020 (11%)	1	146 097,823	149 634,450	0,500%
STEQ 120J 13/10/2020(11%)	1	145 755,627	148 551,043	0,496%
STEQ 120J 19/10/2020(11%)	1	485 852,090	494 455,706	1,652%
Émetteur TSB				
Certificat de dépôt	1	2 995 468,572	2 999 092,343	10,020%
TSB 10J 24/12/2020 (6.81%)	1	2 995 468,572	2 999 092,343	10,020%
Créances sur opérations de pensions livrées		2 850 507,493	2 851 636,611	9,528%
Pension livrée BIAT au 29.01.2021 à 7,13% pour 30 jours : 2 957 BTA 6% Octobre 2023		2 850 507,493	2 851 636,611	9,528%
Disponibilités		4 709 112,631	4 709 112,631	15,734%
Dépôts à vue		4 709 112,631	4 709 112,631	15,734%
Sommes à l'encaissement		-	-	0,000%
Sommes à régler		-	-	0,000%
TOTAL GENERAL		13 841 077,510	13 869 970,658	46,341%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 à 738 355,673 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des billets de trésorerie	341 034,853	316 810,981
Intérêts des certificats de dépôt	194 439,663	92 516,144
Intérêts des comptes courants	202 881,157	92 221,455
Total	738 355,673	501 548,580

3.5 Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 111 476,428 TND au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	36 347,643	158,492
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	3 128,785	4 485,273
Agios créditeurs à recevoir	72 000,000	22 000,000
Total	111 476,428	26 643,765

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 51 724,133TND et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, au dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Commission distributeurs (TSB et TSI)	18 472,907	9 243,417
Commission gestionnaire (TSI)	22 167,481	11 092,102
Commission dépositaire (TSB)	11 083,745	5 546,053
Total	51 724,133	25 881,572

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 9 318,140TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Redevance CMF	2 578,200	1 197,626
Honoraires commissaire aux comptes	6 739,940	9 211,081
Total	9 318,140	10 408,707

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

	2020	2019
<u>Capital au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	12 773 500,000	10 175 400,000
Nombre de Parts	127 735	101 754
Nombre de porteurs de Parts	581	422
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	65 190 300,000	33 150 200,000
Nombre de parts émises	651 903	331 502
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	52 855 200,000	30 552 100,000
Nombre de parts rachetées	528 552	305 521
<u>Capital au 31-12-</u>		
Montant (en nominal)	25 108 600,000	12 773 500,000
Sommes non distribuables	-228 057,795	-86 979,279
Montant du capital au 31-12	24 880 542,205	12 686 520,721
Nombre de parts	251 086	127 735
Nombre de porteurs de Parts	664	581

3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	2020	2019
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres OPCVM	14 436,544	-1 068,908
Variation de plus ou moins-values potentielles sur emprunts sociétés	46 663,064	481,034
Plus ou moins-values réalisées sur emprunts sociétés	2 781,868	29,794
Plus ou moins-values réalisées sur titres OPCVM	- 53 808,044	-11 864,292
Frais négociation de titres	-522,244	-1 302,219
Résultats non distribuables de l'exercice	<u>9 551,188</u>	<u>-13 724,591</u>
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	- 86 979,279	-64 353,689
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	- 699 416,559	-221 984,344
Régularisations sommes non distribuables rachats	548 786,855	213 083,345
Total sommes non distribuables	-228 057,795	-86 979,279

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 144 572,099TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Commission distributeurs (TSI & TSB)	51 632,892	33 315,642
Commission gestionnaire (TSI)	61 959,464	39 978,765
Commission dépositaire (TSB)	30 979,743	19 989,390
Total	144 572,099	93 283,797

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 27 228,452 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2019
Redevance CMF	20 652,741	13 325,974
Honoraires commissaire aux comptes	6 575,711	8 965,688
Total	27 228,452	22 291,662

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice antérieur	1 623 849,733	8 287 411,574	-6 719 294,060	3 191 967,247
Exercice 2020	1 250 215,290	2 887 417,931	-2 340 756,523	1 796 876,698
Sommes distribuables				4 988 843,945

4. Autres informations

4.1- Engagement hors bilan :

A la date du 31 Décembre 2020, FCP WAFA n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	5,663	7,307	7,125
Charges de gestion des placements	-0,576	-0,730	-0,640
REVENUS NET DES PLACEMENTS	5,088	6,576	6,485
Autres produits	0,000	0,000	0,000
Autres charges	0,108	0,175	0,172
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4,979	6,402	6,312
Régularisation du résultat d'exploitation	2,177	0,178	-0,180
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	7,156	6,580	6,133
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	0,243	-0,005	-0,005
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-0,203	-0,093	-1,605
Frais de négociation de titres	-0,002	-0,010	-0,087
Plus ou moins-valeurs sur titres et frais négociation	0,038	-0,107	-1,696
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5,017	6,294	4,616
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	0,038	-0,107	-1,696
Régularisation du résultat non distribuable	-0,266	0,059	1,064
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,228	-0,048	-0,632
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000
Valeur Liquidative	118,960	112,032	105,500

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,654%	0,745%	0,607%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,123%	0,178%	0,163%
Résultat distribuable de l'Exercice / Actif Net Moyen	5,660%	6,530%	5,983%
Actif Net Moyen	22 089 878,302	12 522 719,577	10 735 068,699

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP Wafa est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK TSB assure les fonctions de dépositaire pour FCP Wafa, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du FCP Wafa. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.